

Septembre

D	L	M	M	J	V	S
5	6	7	1	2	3	4
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

LE CLAIRO

Octobre

D	L	M	M	J	V	S
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

VOL. XXXVII — No 38

SAINT-HYACINTHE, 17 SEPTEMBRE 1948

[Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe,
Ministère des Postes, Ottawa.]

PRIX: 5 cents

MELANGES

Patriotards endormeurs

par T.-Damien BOUCHARD

Nous avons publié, à l'occasion du quatorze de juillet, un article signé par Jules Hirtz.

Cet article, dans lequel l'auteur disait les bienfaits de la Révolution française, n'a pas eu le don de plaire au rédacteur du *Travailleur*, de Chicoutimi; il lui aurait même fait saigner le cœur à ce qu'il écrit dans le dernier numéro de son journal.

Voici ce que nous lisons dans ce journal:

"Il doit s'attendre à tout le journaliste qui, tout ému, est là, à son bureau, dépouillant ses échanges: batailles sanglantes, récits écorchés de meurtres et de viols, noyades émouvantes, vols habiles et déconcertants, petits faits plus ou moins insignifiants, sornettes sur toutes sortes de sujets passent et repassent devant ses yeux curieux et fureteurs. Mais où son cœur de patriote et de catholique est profondément attristé, c'est quand il lui tombe devant ses yeux attristés des articles comme ceux dont nous extrayons les passages qui vont suivre. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que ces articles sont écrits, sous gros titres, dans des journaux qui se disent canadiens-français et catholiques."

Le *Travailleur* reproduit ensuite une partie de l'article de Jules Hirtz.

Nous citons de Jules Hirtz ce qui a si profondément attristé le catholique et patriote rédacteur du journal de Chicoutimi.

"Comme conclusion, les enseignements qui découlent de cette mémorable journée, par l'instruction primaire gratuite et obligatoire, par le vote obligatoire, les peuples prendront plus d'intérêt dans les affaires publiques de leurs pays respectifs et au lieu des guerres fratricides engendrées par des potentats, on verra des gouvernements constitutionnels avec des présidents ou des monarques, et au lieu des Révolutions, des Evolutions vers le bien-être moral et matériel des peuples."

C'en était bien assez, nous le confessons, pour mettre les larmes à l'œil de tous ceux qui croient ou font profession de croire apparemment que le peuple le plus avancé du globe est celui dont la patrie se trouve sur les rives du Saint-Laurent. Si, par hasard, un Canadien français est assez sincère pour confesser que nous avons quelque chose à apprendre des autres nations, vite ces bigots et ces chauvins crient à l'irréligion et au manque de patriotisme.

Toute idée nouvelle comporte nécessairement la ruine de la religion et de la patrie; si quelqu'un ose parler de la création d'un ministère de l'instruction publique, rouage administratif qui existe dans tous les pays, à l'exception de la Province de Québec, de l'Espagne, de la Russie et d'un ou de deux autres pays aussi avancés, vite d'écrire, articles sur articles, qu'on demande la tête des évêques; si quelqu'un se prononce en faveur de l'instruction gratuite et obligatoire, d'après ces gens, on voudrait expulser les communautés enseignantes du pays et faire de notre peuple un peu d'athées; si quelqu'un parle du vote obligatoire, ces visionnaires crient à la tyrannie. Les clameurs de ces prétendus défenseurs de la religion sont tellement assourdissantes que les gens intelligents seraient portés à croire que la religion est une chose fautive et bien précaire puisque le moindre pas en avant, dans le domaine des idées, doit en amener la ruine.

Une idée vraie demeure en dépit de tout, et les institutions qui la concrétisent, pour ainsi dire, vivront aussi longtemps que le monde. Ceux qui la possèdent, cette idée, et qui sont réellement convaincus de sa vérité ne voient pas en tout et partout des signes avant-coureurs de sa ruine.

D'après le *Travailleur* un Français catholique ne devrait plus aimer la France, sans doute parce qu'elle n'est plus tyrannie par ses rois despotes, parce que son peuple n'est plus une horde d'esclaves sous la férule de son ancienne aristocratie; parce que ses enfants sont assez instruits pour ne plus se complaire dans la lecture des "batailles sanglantes, des récits écorchés de meurtres et de viols, des noyades émouvantes, des vols habiles et déconcertants, de petits faits insignifiants, des sornettes de toutes sortes"; reproche que le *Travailleur* fait à la nationalité canadienne-française.

Pauvre *Travailleur* que veux-tu donc que les journaux servent à tes compatriotes!

L'instruction que l'on donne au peuple développe à peine assez son intelligence pour lui permettre de comprendre les histoires de revenants, le récit des meurtres et des viols, les haut-faits de Timothée et de La Débauche.

Les journaux ne peuvent trouver leurs abonnés que parmi le peuple; ils doivent par conséquent plaire au peuple, et pour lui plaire il faut qu'ils publient des choses qu'il comprend.

Ce qu'il y a à faire pour que les journaux abandonnent la publication de ces sottises il faut d'abord en dégoûter le peuple et pour l'en dégoûter il ne suffit que de l'instruire. Aussi longtemps qu'il n'y aura que des gens pour crier "Honneur à la Province de Québec"; aussi longtemps qu'il n'y aura que des journaux comme le *Travailleur* pour écrire que la Province de Québec est le pays idéal, aussi longtemps notre peuple aura besoin des histoires de Timothée et de La Débauche.

Ces histoires sont le seul pain que son intelligence puisse digérer en fait de lectures; encore voudrait-on le lui enlever!

Le rédacteur du *Travailleur* dit que l'article de Hirtz lui a fait mal au cœur; ceci ne nous étonne point. Notre peuple a le cœur bien cultivé; on ne s'occupe dans nos écoles que de cette faculté, aussi les sentiments intenses ne lui font-ils pas défaut. Il en a même trop.

(Suite en page 6)

Solidarité fasciste!

par A. R. BOWMAN

L'affaire Bernonville qui a fait couler beaucoup d'encre et beaucoup de salive a servi à quelque chose. Elle a permis à tous les gens honnêtes et avisés de faire le point et de se rendre compte des ravages exercés par la propagande nazie, fasciste et cléricale dans des milieux politiques qui suintent le "patriotisme", ce dernier refuge de la canaille, comme disait si bien le Dr Johnson.

L'explosion qui a suivi l'ordre de déportation du sieur Bernonville a révélé au grand jour les noms de quelques canailles notoires qui n'ont malheureusement pas été fusillés durant les hostilités. Elle révèle aussi les attaches pour le moins étranges qui existent entre certains groupes de petits politiciens et certains personnages d'avec lesquels ils feraient mieux de se désolidariser.

Le public a noté l'ensemble touchant avec lequel des paladins de la "démocratie" (à la Hitler) se sont unis pour défendre, sans aucun droit moral ni judiciaire, un quelconque Bernonville, frappé d'un arrêté d'expulsion. Le public a également remarqué que ces mêmes groupes, les bandits, les politiciens et quelques gogos, ont protesté indûment contre ce qu'ils appellent "l'acte ignoble" d'Ottawa, sans pour cela être à même d'apporter un seul témoignage en faveur de leur "héros" (!) Quelques journaux y sont allés de quelques articulets où le grotesque se mêle agréablement avec la mauvaise foi et l'invraisemblance. Visiblement on essaie de créer de toutes pièces une victime, alors qu'il n'y en a pas. L'ensemble a été trop remarquable pour ne pas avoir été préparé de longue main.

Nous n'abandonons ni ne condamnons Bernonville, comme essaient de le faire trop de gens intéressés. Ce n'est pas à nous à trancher des points de droit. Bernonville ne nous intéresse pas, mais le tapage indû que l'on mène autour de lui nous intéresse au plus haut point, beaucoup plus par ce qu'il révèle en fait de collusions politiques que par ses répercussions possibles sur le bonhomme agressement des mains du service de l'immigration.

L'affaire peut se diviser en trois parties. La première relève du grotesque, par les affirmations gratuites émises par quelques individus non qualifiés sur la personnalité de l'homme de Vichy (car Bernonville était un Vichyard), comme si le fait de dire ostensiblement des patenôtres était un signe évident de bon catholicisme ou simplement de christianisme, et partant un sûr garant de l'innocence dans tous les cas d'un inculpé.

La seconde partie est comiquée par l'assertion brutale que "la justice française est dominée par les communistes et que toutes les condamnations de guerre équivalent à de véritables assassinats". Surtout quand on se rappelle la désinvolture avec laquelle certains adversaires bien inoffensifs du régime (de la province de Québec) ont été traités dans un passé encore récent.

La dernière partie est tragique au plus haut point: malgré la victoire, des sacrifices inouïs dans le monde entier, les horreurs sans nom commises par l'ennemi et ses complices (collaborateurs et autres), un peu partout, il se trouve encore en plein pays alliés des groupes fortement organisés qui osent lever insolemment la tête et essayer par tous les moyens de sauver des criminels, des responsables, des complices, des tenants des régimes abjects disparus. En Angleterre, c'est Mosley dont le patriotisme est tellement développé qu'il édite des tracts en allemand, pour les Allemands des régions occupées, en leur prêchant la doctrine hitlérienne dont il a hérité. Aux Etats-Unis, des journaux considérables et des re-

vue importantes publient sans cesse de véritables réquisitoires contre tous les artisans de la victoire dans le but visible de blanchir l'ennemi. Au Canada, la racaille qui rejetait haineusement tout principe démocratique, utilise maintenant ces mêmes principes pour mieux saboter ce qui reste de démocratie dans le pays.

Les arguments mêmes qui ont été utilisés pour essayer de blanchir indûment Bernonville sont tels qu'ils sont plutôt de nature à lui nuire qu'à l'aider. Cette défense passionnée de Vichy — on est allé jusqu'à essayer d'absoudre Laval, peut-être parce qu'ancien comte du pape — cette immense propagande ayant pour but de "démontrer" qu'un assassinat d'un Français par un Français n'en est pas un, si l'on accouple l'épithète de communiste à la victime, mais que des poursuites judiciaires régulières sont autant d'assassinats si elles visent des bandits de l'ancien régime, tout cela donne le haut le cœur.

Nous répétons: nous ne savons pas si Bernonville est coupable ou non et cela nous laisse froid. Mais les défenseurs du même individu n'en savent pas davantage et ils n'ont pas plus le droit de l'absoudre d'avance que d'autres n'ont le droit de le condamner sans avoir vu les preuves (qui ne sont certainement pas à la portée des gadoques fascistes qui crient si fort). L'expulsion de Bernonville est une affaire purement administrative et l'on ne voit pas pourquoi un monsieur qui serait entré en fraude au Canada y resterait pour échapper à la justice criminelle de son pays, alors que d'autres indésirables ont été reconduits ou plutôt réexpédiés sans autres formes de procès. A ce moment, notez bien, des indésirables (légalment) qui n'avaient aucune poursuite contre eux ont été extrinsèques sans que les gendarmes de l'heure se fussent entendus. On aurait pu déporter 1,000

personnes sous un motif futile que ces mêmes hurleurs n'auraient rien dit.

Mais quand il s'agit d'un Vichyard, d'un bonhomme qui a été dans les "troupes de sécurité" (lisez en français les SS à l'allemande) il se trouve des gens pour remuer terre et ciel en vue de le sauver.

Serait-ce un aveu de son utilité politique, comme agent de liaison ou de sabotage, peut-être?

Il est bien évident qu'il y a quelque chose de plus que la personnalité d'un Bernonville au fond de cette affaire. Il y a d'abord l'affirmation de la survie des bandits fascistes et nazis que l'on a négligé de fusiller lors des hostilités et qui reprennent leur travail de sabotage au profit d'une Puissance étrangère qui n'est certainement pas la Russie. On comprend plus clairement que jamais la signification de cette étiquette anti-communiste passe-partout. Il y a ensuite cette alliance malsaine de certains politiciens qui, pour arriver à leur fin, tendent la main aux pires ennemis intérieurs.

La cinquième colonne n'a jamais cessé d'exister. On en a la preuve actuellement. La jonction de cette colonne de traites avec des politiciens, dont beaucoup sont tarés, doit, dans l'esprit des gens subtils qui sont à la base de cette affaire, arriver à battre le gouvernement fédéral en brèche. La grande idée est de lancer ce cri: Le fédéral coupable d'assassinat! Ce qui, croit-on, contribuerait peut-être à provoquer une crise politique et des élections.

A quels abîmes est tombé le système électoral!

P. S. — A un monsieur qui parle de "crimes politiques" je répondrai, qu'il n'existe qu'une chose: le crime tout court.

Cet "immigré" français!

par Conrad LANGLOIS

Quelqu'un nous écrit dans les termes suivants: "Je dois vous dire, cher Monsieur Langlois, que je ne partage pas du tout votre opinion au sujet de Bernonville."

"Pourquoi toujours blâmer le Français? Pourquoi toujours chercher à l'abaisser dans l'opinion des nôtres? Si un n'aigrit pas à notre goût, pourquoi l'attaquer publiquement? Pour ensuite laisser entrer des Anglais à pleins bateaux au pays?"

"Pour le relèvement de la race de chez nous, il nous faut des Français ici, et en grand nombre. Prenant contact direct avec les nôtres, ils seront un fort instrument d'émancipation."

"Peut-être Bernonville doit-il être déporté, suivant LA LOI. Mais pourquoi faut-il que ce soit des Canadiens français qui demandent l'application de cette même loi?"

"On n'a pas parlé dans tout cela des réfugiés anglais qui ne sont pas toujours des anges, croyez-moi."

"Tout de même nous en parlerons à la prochaine occasion favorable."

Cher correspondant,

Je crois sincèrement que vous êtes mépris sur mes intentions. Je n'ai pas l'habitude de toujours blâmer les Français. Je ne suis pas un raciste; je ne crois pas les Français meilleurs ni pires que les autres.

Quant à la trop grande publicité accordée à la tentative

de déportation d'un Français entré en notre pays frauduleusement, et considéré comme inacceptable par le service canadien d'immigration, je suis bien de votre avis. Mieux aurait valu ne pas faire autant de tapage autour de cette affaire.

Mais ce n'est pas de notre faute, ni celle des citoyens honnêtes et paisibles de notre province et de notre pays, si tout un groupe national-cléric-fasciste-duplessiste-autonomiste-anti-King-et-anti-Saint-Laurent a décidé d'exploiter à fond ce cas infiniment triste du comte de Bernonville, dans un but de démagogie et de basse partisanerie politique.

Votre idée d'une immigration française qui contribuerait à élargir les horizons canadiens-français est sans doute intéressante et ne serait pas pour me déplaire. Mais elle ne semble pas de réalisation facile pour le moment.

D'abord parce que, au fond, peu nombreux sont ceux qui désirent semblable immigration au pays.

Tant que le taux de naissances de nos citoyens continuera d'être aussi élevé, les autorités canadiennes de l'immigration chercheront à contrebalancer cette menace à l'harmonie nationale en acceptant au pays suffisamment d'origines diverses autres que française pour maintenir l'équilibre ethnique et l'harmonie désirable au pays en empêchant que l'élevation trop rapide du pourcentage de Canadiens français ne provoque de trop vives

réactions contre nous de la part des Anglo-Canadiens.

Par ailleurs, si nos nationalistes et nos cléricaux font parfois mine de demander une forte immigration française au pays, en réalité ils ne la désirent pas. Justement parce que, comme vous dites, cela risquerait trop d'élargir les horizons des Canayens, parce que cela risquerait trop d'introduire ici des idées nouvelles, dangereuses, avancées...

On s'en est rendu compte l'hiver dernier, à la Législature Provinciale, lorsque M. Duplessis lui-même s'est opposé à tout projet sérieux d'immigration française. Depuis, l'on a fait le silence le plus prudent sur toute tentative de ce genre. Vous aurez remarqué comme moi que personne ne propose un plan concret d'immigration française, mais qu'on cherche uniquement à embarrasser les autorités canadiennes de l'immigration.

La vérité, c'est qu'on a peur de l'influence de la France et des Français en cette province; nos gens trouvent que même les Français catholiques de la mère-patrie sont trop "avancés"; et nous pouvons être sûrs que nos milieux nationalistes et cléricaux s'opposeraient à toute immigration française tant soit peu considérable.

Oh sans doute, les fascistes de cette province ne demandent pas mieux que de recevoir du renfort de France et de recueillir ici leurs compères trop malmenés ailleurs, mais cela, c'est une autre affaire. Comme je l'écrivais dans mon article de

la semaine dernière, nous ne voulons pas d'immigrants indésirables, fussent-ils de la noblesse française. Nous ne voulons pas ici de collaborateurs nazis et de fascistes d'ailleurs. Nous avons bien assez de ceux de chez nous.

Quant à l'immigration britannique, tant que les nôtres continueront d'élever autant d'enfants, les Anglo-Canadiens devront y recourir pour maintenir leur importance numérique au pays.

Que les immigrants britanniques ne soient pas tous des anges, cela est inévitable. Mais les autorités canadiennes de l'immigration déportent aussi parfois des Britanniques, pas seulement des Français. Ainsi, pas plus tard que l'hiver dernier on ré-expédiait en Angleterre un anti-sémite trop bruyant établi en notre pays depuis déjà quelques années.

Les Anglo-Canadiens, d'ailleurs, n'ont pas d'intérêt à faire venir ici les moins désirables de leurs cousins du Royaume-Uni, pas plus que nous trouverions avantage à nous laisser imposer nous-mêmes tous les condamnés à mort de la France.

Si nous écrivions sur ce sujet, c'est pour contrebalancer l'agitation malsaine que des pêcheurs en eau trouble ont voulu créer autour de cette malheureuse affaire de Bernonville.

Si nous voulons conserver au moins ce qui nous reste du régime démocratique, nous ne pouvons laisser le champ libre aux collaborateurs nazis et aux sympathisants fascistes de chez nous... et d'ailleurs.

Un pressant besoin

par Amédée GAUDREAU

Ces jours derniers, à l'occasion de l'ouverture des cours civiles à Montréal, l'honorable juge en chef O.S. Tyndale a réclamé la nomination de nouveaux juges à la Cour Supérieure, afin de décongestionner nos tribunaux; ce n'est pas la première fois que le juge Tyndale fait semblable recommandation, puisque au début de la présente année, au cours de la cérémonie d'assermentation de l'honorable Arthur-Ives Smith, de la Cour Supérieure, il s'était déjà élevé contre l'excès de travail imposé aux juges de cette Cour, de même que contre les lenteurs inévitables qui en résultent dans l'administration de la Justice. Et Me Gustave Monette de conclure avec raison, en cette même occasion, que lorsque le peuple n'a pas à sa disposition des juges en nombre suffisant et que les litiges ne peuvent être réglés à temps, il désespère de la justice régulière et ne veut plus compter que sur lui-même pour sa protection. Alors, ajoutait l'ancien bâtonnier du Barreau de la province, il est mûr pour la révolution ou la dictature.

Dans notre province où le nombre des juges est demeuré sensiblement le même depuis une quarantaine d'années, en dépit de l'accroissement considérable de la population, les causes traînent devant les tribunaux durant des mois pour ne pas dire des années avant que justice ne soit faite; et il arrive que lorsque le jugement est rendu, l'objet du litige n'intéresse plus les parties. L'auteur de ces lignes a même eu connaissance d'un cas où le demandeur obtint gain de cause huit mois après sa mort! Sa cause était inscrite depuis plus de deux ans. De telles lenteurs ne sauraient être imputables aux juges, car, ainsi que le rappelait l'honorable juge Gervais Fauteux, de la Cour Supérieure, dans une causerie prononcée le 8 avril dernier, à l'hôtel Queen's, devant les membres du club Richelieu-Montréal, ces magistrats sont littéralement débordés et ils doivent entendre un trop grand nombre de procès durant un même terme.

Traitant de la même question et abondant dans le même sens, M. Roger Duhamel, aujourd'hui directeur de *Montréal-Matin*, écrivait dans *La Patrie* du 26 septembre 1946: "Parmi les juges qui témoignent de la plus louable activité, il y en a plusieurs qui ne sont plus jeunes. Ce n'est pas un défaut, certes, mais ce peut être un inconvénient. Aucune limite d'âge n'est déterminée à la Cour Supérieure pour obliger les juges à prendre leur retraite." Et M. Duhamel de conclure que s'il se produit des cas de longévité intellectuelle, en général, un homme sur qui pèse le poids des années et du travail n'est plus en mesure de fournir le même effort qu'un collègue en pleine maturité. Il serait donc normal qu'ils dussent alors se retirer, en bénéficiant sans aucun doute d'une pension amplement suffisante pour leur conserver une aisance raisonnable.

Nous espérons que M. Duhamel, aussitôt qu'il aura sauvé la civilisation et M. de Bernonville, saura rappeler à M. Duplessis — qui n'en paraît pas très convaincu, s'il faut en croire sa déclaration de la dernière fin de semaine — que "nous avons besoin de juges". Le premier ministre a cru habile, samedi, de rejeter le blâme sur le fédéral, rappelant que si c'est le gouvernement provincial qui fixe le nombre des juges, c'est Ottawa qui fait les nominations et paye les salaires. Il faut donc, a ajouté M. Duplessis, que le gouvernement fédéral fasse voter par les Chambres le montant des salaires; argument puéril, en somme, car n'est-il pas logique de nommer les juges et de voter les salaires ensuite? Et M. Duplessis craint-il tant que cela que ces salaires ne soient pas versés? La véritable raison du refus de M. Duplessis d'augmenter le nombre des juges est tout autre et elle est bien connue: c'est que le *chef* voudrait (et ne peut pas) nommer ses amis.

Le premier ministre n'a pas davantage manqué d'affirmer que cette déficience est imputable aux régimes libéraux qui ont précédé le sien; M. Duplessis semble oublier que les conditions qui prévalaient il y a quarante ans, vingt ans et même dix ans, ne sont plus les mêmes aujourd'hui. Si trente-sept juges suffisaient à la tâche, en Cour Supérieure, il y a trente ans, il en faut incontestablement plus que quarante-trois (nombre maximum fixé par une loi présentée par M. Duplessis à la dernière session) de nos jours. Il serait aussi intéressant de savoir combien, de ces quarante-trois juges, siègent régulièrement à l'heure actuelle...

L'état de choses révélé par l'honorable juge Tyndale a d'ailleurs été confirmé par le premier ministre, en Chambre, le 15 mars 1948, quand celui-ci a déclaré qu'il y avait alors 3,000 causes en retard dans le district de Montréal et qu'il fallait vingt-quatre mois avant d'obtenir jugement; le 24 juin, au cours de la cérémonie d'ouverture du sixième congrès annuel du Barreau de la province de Québec, l'honorable sénateur P.-H. Bouffard a démontré que le rôle de la Cour Supérieure de Montréal était de trois ans en retard et que le nombre des causes inscrites était plus élevé que le total de celles entendues par les cours, durant la même période; seule la nomination de nouveaux juges peut corriger cette situation intolérable, ajoutait le sénateur Bouffard.

Les mêmes conditions prévalent dans tous les districts du Québec et c'est pourquoi Me Fernand Choquette, alors député de Montmagny, a réclamé — et obtenu — du gouvernement, le printemps dernier, que le champ des nominations soit étendu à toute la province. Quand nos gouvernants décideront de faire de nouvelles nominations à la Cour Supérieure, ils devraient penser aux districts ruraux et leur donner des juges résidents; cette façon de procéder, comme le soulignait au Conseil législatif l'honorable J. Nicol, le 17 mars dernier, hâterait et faciliterait la procédure dans des centres qui ont pris une importance qu'on ne saurait ignorer plus longtemps. Il est évident que mieux au courant des conditions de vie régionales, ces juges seraient plus aptes à entendre les causes.

LA DERNIERE OFFENSIVE DE M. HOUDE

par André FALLIERES

Nous ne voulons pas pour le moment nous prononcer de façon catégorique sur l'affaire Bernonville, encore sous juridice et qui figurera parmi les causes célèbres dans les annales judiciaires. Mais nos lecteurs nous permettront toutefois de faire certains commentaires en marge des procédures intentées au comte pour violation des lois de l'immigration.

L'affaire Bernonville a permis une fois de plus à toute une catégorie d'extrémistes de se démasquer et de démontrer à quelle enseigne ils logent. MM. Camilien Houde, René Chaloult, Philippe Hamel, Paul Massé et le truculent notaire Jobidon se sont vite reconnus. Il n'est pas étonnant de les voir épouser la cause du comte de Bernonville. L'arrestation du comte leur a donné l'occasion de déclencher toute une campagne contre M. Saint-Laurent. Et M. Duplessis, sans prendre ouvertement fait et cause dans l'affaire, a chargé ses meilleurs avocats de défendre le comte.

S'il fallait en croire M. Camilien Houde et ses acolytes, la France, depuis 1914, serait complètement dominée par les communistes et il n'y aurait aucune justice à attendre des tribunaux français, qui auraient condamné à mort des milliers d'innocents. Certes, dans les semaines qui suivirent la libération de Paris, alors que les Allemands étaient en fuite à travers la France, certains extrémistes qui à la faveur de la confusion générale, s'étaient glissés parmi les F.F.I. ont commis des excès, notamment à Limoges, dans la Corrèze et dans certaines régions du sud-ouest de la France. Il était difficile qu'il en fût autrement, après les sévices exercés par les Allemands sur de malheureuses populations sans défense, après le massacre d'Oradour-sur-Glane, après que des milliers d'otages eurent été exécutés sommairement par les hordes allemandes en pleine déroute, qui se livraient partout au pillage.

A Nice, par exemple, place Masséna, près de l'avenue de la Victoire, à l'un des endroits où la circulation est la plus dense, un jeune homme du nom de Grassi, avait commis l'imprudence, en juin 1944, de crier: "A bas Hitler". Deux S.S. l'appréhendèrent immédiatement. On le fusilla sommairement et pendant trois jours son cadavre fut suspendu à un verger, en face d'un des principaux magasins de Nice. Les Allemands eurent recours à des procédés similaires dans un grand nombre de villes.

Aussi, un politicien au ventre majestueux et rebondi qui depuis vingt ans a sablé le champagne aux frais de la princesse et fait régulièrement honneur à deux banquets par jour, ne peut comprendre qu'un peuple qui a souffert les pires privations, ait pu commettre certains excès.

Quant aux procès en épuración qui ont eu lieu en France depuis la Libération, il faudrait avoir suivi attentivement les procédures devant les tribunaux français pour porter un jugement équitable. Ce n'est pas uniquement sur des racontars, sur des récits de journaux parisiens que l'on peut affirmer qu'il n'y avait pas de justice en France depuis 1944. Il est tout de même faux de prétendre que les tribunaux français soient dominés par des communistes.

Toute cette affaire Bernonville n'est qu'un prétexte pour certains extrémistes, démagogues et agitateurs, qui ont décidé d'entreprendre une campagne désespérée contre M. Louis Saint-Laurent. M. Duplessis qui pactise avec ces tristes individus, est naturellement de la combine. Il s'agit pour lui d'y aller délicatement, de ne pas trop s'avancer, afin de ne pas se compromettre. Sous le couvert de la religion, l'affaire Bernonville aura amorcé la campagne contre M. Saint-Laurent et le parti libéral.

Les véritables esprits libéraux devront avoir l'œil ouvert au cours des prochains mois, car s'il faut que des agitateurs sans vergogne fassent la pluie et le beau temps dans la province de Québec et jettent à tout moment des ferments de division et de haine, l'avenir nous réservera des lendemains redoutables. La province de Québec pourra devenir la terre d'élection des chevaliers d'industrie et des entrepreneurs de désagrégation nationale.

Résultat imprévu de la dernière élection

Comme on le sait, en cette province les Anglo-Canadiens sont conservateurs... par hérédité. Oh, il y avait bien quelques-uns qui étaient libéraux, mais tout juste assez pour constituer l'exception confirmant la règle. Or, dans la dernière élection provinciale, les Anglo-Canadiens qui ne se sont pas abstenus de voter sous prétexte qu'ils n'avaient rien à faire dans une lutte entre le chauvinisme séparatiste et le nationalisme libéral, ont, dans la récente élection voté pour les candidats libéraux... non comme libéraux, mais comme anti-duplessistes. Et, chose à noter, effarés du résultat de l'élection, les voilà qui s'organisent... un peu tard il est vrai, dans le but de supporter toute politique qui s'oppose à l'actuel premier ministre!

Depuis plus d'un quart de siècle, les Anglo-Canadiens se sont presque complètement désintéressés de la politique. D'abord, ce fut feu Médéric Martin qui rompit la vieille tradition qui voulait qu'à Montréal on alternât l'élection du maire de façon à ce qu'un Anglo-Canadien succède à un Canadien français. Puis le flot montant du régionalisme ne cessant de monter, les Anglo-Canadiens décidèrent que n'ayant aucune chance de faire jouer à l'un des leurs un rôle de premier plan (telle la trésorerie de la province dont le dernier titulaire anglais fut feu Walter Mitchell) ils ne se mêlèrent plus de politique provinciale... et nombre d'entre eux s'abstinrent même de voter, considérant que les Canadiens français avaient fait de la politique locale un champ clos où ils n'avaient plus rien à faire.

Ils évitaient de parler politique, s'abstenant de toute critique du gouvernement au pouvoir... et faisaient même risette aux syndicats catholiques comme moyen de combattre les unions internationales... par trop exigeantes à leur goût. Certains disaient, même ouvertement, que si les Canadiens français ne les avaient pas boutés hors de la province, c'était grâce à l'intervention du clergé qui agissait comme tampon entre les Anglo-Canadiens et les masses populaires canadiennes-françaises. Les menées nettement fascistes de certains membres du bas clergé et le séparatisme des nationalistes-duplessistes, ont fini par réveiller les Anglo-Canadiens et leur faire se rendre compte que ce ne sont pas les masses canadiennes-françaises qui sont hostiles aux Anglo-Canadiens, mais précisément ceux-là dans lesquels ils avaient mis leur confiance. Désillusionnés, ils veulent maintenant réagir. Que n'ont-ils pas pris cette décision plus tôt... ils auraient peut-être évité l'existence d'une administration qui donne toutes les indications d'être néfaste au Québec.

Olivier NARBONNE

Les combats sont hasardeux; la guerre est fâcheuse pour les deux partis; la sagesse, qui prend garde à tout et ne néglige rien, a des voix non seulement plus douces et plus raisonnables, mais encore plus sévères.

Bossuet

J'appelle république tout Etat régi par les lois, sous quelque forme d'administration que ce puisse être; car alors l'intérêt public gouverne, et la chose publique est quelque chose.

J.-J. Rousseau

Dans l'histoire de Montréal: Dollard tel que je le vois

Un aventurier, certes, mais aussi un héros. — Comment ces deux types peuvent facilement coexister dans le même personnage. — Les antécédents du personnage ne permettent pas de proclamer que c'était un saint. — La manie du chanoine Lionel Groulx et de ses satellites de vouloir faire avaler aux Canadiens français les plus énormes couleuvres.

par Georges LASNIER

Vu qu'après le vote contesté de \$5,000,000 pour le décongestionnement de la rue Dorchester, une espèce d'acalmie s'est produite à l'Hotel de ville, j'en profiterai pour expliquer cette phrase de mon article du 3 septembre sur l'histoire de la métropole: "En 1613, Ville-Marie était menacée par les Iroquois, qui finirent par la mettre à deux doigts de sa perte en 1660, alors qu'elle fut sauvée par l'héroïsme de Dollard et de ses compagnons."

Un lecteur de Perron, Abitibi, se demande comment concilier cette phrase avec l'assertion antérieure du *Clairon*, souvent fois répétée, que Dollard n'était qu'un vulgaire coureur de bois, massacré "accidentellement" par les Iroquois alors qu'il revenait d'une expédition de chasse. Un autre exprime le même surprise et écrit que la mésaventure de Dollard au Long-Sault est une question fort controversée si l'on veut en faire un acte d'héroïsme. J'espère que le *Clairon* me permettra d'expliquer ma phrase, selon son habitude d'accorder à ses collaborateurs la plus large mesure de franc-parler.

Que Dollard, Daulac ou Briceau, selon qu'on le désigne, ait été avant tout un aventurier, je n'en disconviens pas, mais j'estime qu'il n'en a pas moins eu une fin héroïque. On était alors perpétuellement en guerre avec les Iroquois, et selon les moeurs du temps, l'ambition de mettre la main sur les fourrures qu'ils rapportaient de leur expédition de chasse dans l'Ontario était parfaitement légitime. S'imaginer-on que les chefs de guerre étaient tous des croisés, comme le voudraient faire croire le naïf chanoine Lionel Groulx et consorts? Un siècle plus tard, le maréchal de Richelieu, qui conduisit plusieurs fois les Français à la victoire, acquit le surnom de "Petit père la Marande". Et, sous Napoléon, le maréchal Masséna, le meilleur de ses lieutenants, était connu comme un pillard de la plus belle eau. Napoléon lui-même, lorsqu'il prit le commandement, son premier de l'Armée d'Italie, en 1796, rappela à ses soldats qu'ils étaient mal nourris, sans souliers, déshabillés de tout, et d'après Larousse, "gagna leur confiance en faisant appel à leur sentiment de patriotisme comme à leurs instincts de pillage."

Sont surpris ceux qui croyaient surprendre

Ceci étant posé, voici maintenant Dollard ou Daulac tel que je le vois. Je n'aborde pas le sujet si je ne l'avais au préalable longuement étudié. Il se peut que je me trompe, mais ce sera de bonne foi, au contraire du chanoine Groulx, qui n'aborde l'histoire que pour la triturer à sa façon.

Adam Dollard, dit des Ormeaux, naît en Champagne, dans le petit village des Ormeaux, qui existe encore dans le département de Seine-et-Marne. Enrôlé dans les troupes du Roi, sa carrière est brusquement interrompue par un acte répréhensible que ses thuriferaires négligent de désigner, soit qu'ils l'ignorent ou veuillent l'ignorer. S'agit-il de larcin ou de manquement à la discipline? Toujours est-il que Dollard-Daulac-Briceau est très heureux d'être engagé par M. de Maisonneuve.

Arrivé à Ville-Marie, où le Gouverneur lui confie un petit commandement, comme beaucoup de Français venus depuis il se gratifie d'un petit titre de noblesse en se bombardant sieur des Ormeaux. Supposons qu'un Canayen d'aujourd'hui aurait la fantaisie de se qualifier Adam Dupont de Saint-André-de-l'Épouvante, lieu de sa naissance, ce serait à peu près la même chose, avec cette différence que personne ne le croirait.

En plus d'être militaire, Dollard obtient la concession d'une terre dans ce qui est aujourd'hui le quartier Hochelaga. Il est le voisin d'un nommé Ambuchon, dont nous aurons à parler plus loin. Mais la culture n'intéresse guère ces deux copains désireux de s'enrichir vite.

Destruction de la race humaine ?

Je vous écris de la Méditerranée. J'ai retrouvé ici les vieux dieux, le soleil qui inonde tout, la mer où, trident, naquit autrefois la vie et d'où Neptune, avec son dit-on, régissait des monstres que l'antiquité vit de ses yeux ou imagina dans ses rêves. Les montagnes viennent plonger dans la mer, elles aussi ont leurs dieux, et tout cela paraît éternel, tellement qu'on se demande s'il peut exister autre chose, autre chose que la joie de vivre, de regarder la beauté, de jouir physiquement de ce qui vous entoure et de comprendre de façon idéaliste que cela a un sens, un sens qui ne peut pas disparaître, que rien ne peut détruire, qui existait avant nous et existera après.

J'écris cela et je ne vois même pas le besoin de m'en excuser, tellement je suis baigné dans ces choses. J'écris cela, je le crains, de façon entièrement païenne. C'est la première fois depuis longtemps, que j'ai eu pendant plusieurs jours l'étrange impression de me sentir flotter hors du monde; je veux dire hors du monde qui nous préoccupe tous et dont on peut, si l'on a le malheur de réfléchir, prévoir la fin. Et c'est presque pour cela que je m'y suis si simplement, si profondément, si totalement plongé.

Parce que je ne sentais plus d'instinct que rien d'autre existait. Il y a la mer, et c'est une certitude. Elle gémit comme elle chante, de la même voix douce ou inquiétante, et tout le reste disparaît. Les nageurs y sont portés et s'ils se fient à elle pleinement, leurs têtes émergent des vagues, l'espace d'une respiration qui leur permet de vivre pendant que leur bouche crache l'eau et reprend l'air. L'air est là; immense, tellement grand qu'il en est bleu, tellement grand qu'il semble aller jusqu'aux astres. Des avions y tournent encore qui paraissent nous regarder et nous sommes si habitués à eux qu'ils semblent faire partie de l'air, davantage que les oiseaux. Et cela se montre à mes yeux et à mes sens, paisible à l'infini. Plus paisible encore qu'un vers de Virgile, sonore avec ses longues et ses brèves qui semblent un télégraphe Morse envoyé de l'Infini dans l'Azur.

Et si tout cela m'est pour moi aujourd'hui tellement réel, c'est que ces dieux que l'on adore ici ont de bien longtemps précédé le nôtre, celui qui s'occupe du bien et du mal. Eux n'y songeaient guère. Ils se contentaient d'être l'air et l'eau, l'amour physique des choses et des sexes qui fait que tout ce qui remue se reproduit. La source entre les rochers secs, la rosée sur la mousse ou sur les pierres, la bête cornue qui bondit, la vague bleue qui chante, chante et chante encore. Tout cela n'aura pas de fin, la vague chantera lorsque les hommes ne la verront plus et c'est infiniment gai d'en être sûr.

C'est aussi infiniment triste. Dans les moments où l'on se dit que nos enfants ne le verront pas, que ceux qui naissent aujourd'hui et guent dans les Maternités de leurs petits poumons qui veulent se développer, de leurs bouches encore sans dents, de leurs espoirs de futurs hommes ou

Au printemps de 1660, Dollard, dont la bravoure est indiscutable, persuade seize compagnons de l'accompagner dans une expédition contre les Iroquois, qui descendent chaque année l'Ontario, à cette époque, lestés du produit de leurs chasses hivernales. Consulté, M. de Maisonneuve hésite. Ce n'est pas, à proprement parler, une expédition militaire, et il craint la désapprobation du Roi. Dollard le rassure en se chargeant des frais de l'expédition. Pour cela il emprunte de quelques amis et spécialement du copain Ambuchon. Il signe des billets promissoires, prouve qu'il ne s'agit ni de croisade, ni de mort certaine acceptée volontairement, ni de parcelles d'hosties divisées entre plusieurs la veille du sacrifice.

Voici nos gens partis pour la grande aventure. Ils sont si bien conduits par le chef qui ne connaît presque rien à la guerre locale, que deux ou trois se noient peu après le départ. Dollard revient à Montréal, leur trouve des substituts, tant l'enthousiasme était grand et l'aventurier persuasif, et après beaucoup d'incidents, aborde enfin au Long-Sault, où il s'établit dans un fort de pieux utilisé par les Sauvages.

Le fort est délabré, et ce qui pis est, il manque d'eau. Pas la moindre source où s'approvisionner en cas de siège. Munis d'ustensiles divers, nos hommes s'en vont à la rivière. Ceux qui croyaient surprendre les Iroquois sont surpris par eux. Avertis par leurs éclaireurs, 200 Peaux-Rouges surgissent soudain, et la petite troupe de Blancs est fort heureuse de pouvoir regagner le fort en abandonnant les ustensiles sur la grève.

Le pourquoi de la légende de Dollard

Et le siège commence. Les Iroquois se ruent à l'assaut, mais sont repoussés. Ils envoient des émissaires aux îles de Sorel, où un contingent de 500 guerriers est déjà rendu, évidente démonstration que les Iroquois n'entendaient pas faire aussi tôt le siège de Ville-Marie, puisqu'ils avaient coté la place pour rentrer dans leur pays. Avec ce renfort, le siège reprend. Une quarantaine de Hurons et d'Algonquins qui avaient rejoint Dollard pour tenter un coup de main, passent aux Iroquois. Allons-nous croire que ces gens couraient à un sacrifice volontaire?

Mourant de soif, leurs munitions épuisées, Dollard et les siens n'avaient plus qu'à se rendre ou à tomber en braves. Se rendre, c'était consentir à être brûlés vifs; mourir, c'était s'éviter les pires supplices. Les alliés indiens, victimes de leur lâcheté, furent mis à la broche. Peut-on refuser à Dollard et ses compagnons d'être morts en héros? Ce serait vraiment user de trop de sévérité. D'où j'en conclus que si ce ne furent pas des croisés, ils furent au moins des aventuriers téméraires, mais courageux.

Ambuchon, principal pourvoyeur de l'expédition, fut un peu après assassiné par des jouteurs qu'il pillait dans son tripot. Quel après! Si les Iroquois ne projetaient pas d'assiéger Ville-Marie cette année-là, ils firent la réflexion très simpliste qu'ayant perdu tant de monde devant un vieux fort de pieux, ils en perdraient bien davantage en s'attaquant à un poste fortifié. Ils ne s'attaquaient du reste jamais à des places fortes.

Le chanoine Groulx et ses satellites avaient besoin d'un héros à offrir en exemple à la jeunesse. Ils ne choisirent pas d'Iberville, dont il était impossible de faire un saint; ils se sont jetés sur Dollard, dont les antécédents étaient moins connus. De là cette légende de piété et de course à la mort, bonne pour les valeurs de couleuvres mais qui ne résiste guère à l'examen.

femmes, que la vie leur sera accordée puisqu'ils viennent de naître. Se dire que la vie ne leur sera pas accordée, qu'eux ne parviendront pas à l'âge où l'on connaît l'amour dans son plein sens, où l'on fonde des familles, où l'on vote, où l'on écrit des livres, où l'on construit des maisons. La vague chantera encore, mais l'espèce humaine ne sera plus là pour longtemps, pour recevoir dans son oreille inattentive et charmée l'incantation que psalmodient les dieux, depuis avant l'homme, pour la continuer de la même voix alors que l'espèce n'existe plus.

A vingt pas de la mer on vend aujourd'hui des journaux. A quoi bon les lire, autrement qu'entre les lignes. Entre les lignes, comme sur les fils télégraphiques, lorsque le vent les fait chanter, on entend un sifflement rythmique, le sifflement qui dit: fini bientôt, fini, fini. On écoute étonné, on ne comprend pas. On comprend. Le sifflement passe dans les fils télégraphiques imaginaires comme si ce n'était que du vent, et l'on se pose la question: à quand la date où aucune oreille humaine n'entendra plus les vagues, où elles ne chanteront plus que pour les mouettes qui leur répondront de leurs cris perçants, aigus, pendant qu'elles cherchent de leur petit oeil les poissons et soudain piquent, les ailes fermées, comme une pierre, puis remontent d'un coup d'aile et semblent dans l'air nous narguer, elles qui nous survivront.

Paul PHELPS-MORAND

Les Amis de l'Art

Toute la jeunesse est invitée à prendre part aux multiples avantages offerts à ses membres par l'Association Les Amis de l'Art. Evénements artistiques tels que concerts, spectacles, conférences, cours etc., sont mis à la portée de l'étudiant afin de développer son goût pour les choses de l'esprit et de lui permettre des distractions saines et instructives.

Est admise

a) Toute la jeunesse jusqu'à 21 ans sans distinction de race et de religion.
b) de 21 à 30 ans lorsqu'on est inscrit dans une institution reconnue et sans travail régulier et rémunéré.

Evénements artistiques

Le 18 en matinée, au Forum, les Skating Vanities; le 22 à l'Auditorium Le Plateau, Yolande Lagrenade, soprano-coloratura, Gordon Manley, pianiste et Lucien

Abonnements
Abonnements aux représentations offertes au cours de la saison au théâtre Champlain, Fernandel, son 1948-49 par les Concerts Symphoniques, Les Variétés Lyriques et Canadian Concerts & Artists.

Avise

On peut renouveler les abonnements aux Concerts Symphoniques jusqu'au 20 sept., alors que les abonnements non renouvelés seront mis en vente.

Emissions radiophoniques
Les étudiants qui voudraient prendre part à nos prochaines émissions du poste CKAC doivent s'adresser par téléphone au signalant DO 6291.

Pour tous renseignements concernant les avantages et activités des Amis de l'Art on est prié de communiquer avec le Secrétaire 3815 Calixa-Lavallée, ou par téléphone FR 1119.

L'OPINION DES AUTRES

LETTRE A UN DEMOCRATE

Quand le président Peron, d'Argentine, trouva le temps entre deux liquidations de membres de l'Opposition dans "son" Parlement, de conférer l'Ordre de San Martin le Libérateur à M. Duplessis, premier ministre de la province de Québec, il est probable qu'il trouva aussi le temps d'écrire à ce dernier une lettre de couverture où se trouvaient d'adéquates congratulations. On sait que les hommes d'Etat sud-américains sont très chatoilleux sur des questions de protocole et qu'ils aiment les formes (et aussi les rubans).

Naturellement, la lettre de M. Peron à M. Duplessis est personnelle et ne regarde pas le public. Mais elle doit être sans doute très intéressante à lire. Et il n'est pas difficile d'imaginer le contenu de l'épître de M. Peron, si celui-ci a ouvert son cœur. Par exemple, on voit très bien une lettre dans ce genre:

Palais Présidentiel, Buenos-Ayres.

A Son Excellence, l'Hon Maurice Duplessis, Hôtel du Parlement, Québec, Canada.

Mon cher Maurice,

Depuis quelques temps j'observe votre travail qui me paraît être excellent. Vos méthodes pour maintenir la cause sacrée de la Démocratie et protéger les Droits de l'Homme (libres) méritent certainement d'être reconnues. En conséquence, en tant que champion de la Liberté en Amérique du Sud, je vous envoie une décoration.

Nous, démocrates, devons nous tenir les coudes, tout comme le déclarent les pauvres Yankees foulés aux pieds. La décoration que je vous envoie n'est pas tout ce qu'il y a de mieux. J'en ai d'autres en réserve et je suis certain que, si vous continuez à poursuivre la bonne oeuvre, vous vous qualifierez pour l'obtention de notre plus haute dignité, l'Ordre de la Liberté sans Opposition. Je pense du reste que ce ne sera pas long. Entre temps je suis entré en communication avec mon autre collègue, lui aussi brillant chevalier de la Liberté, Francisco Franco, d'Espagne, et lui ai recommandé de vous conférer l'insigne national de l'Ordre du Taureau (Order of the Bull). Comme je vous l'ai dit plus haut, nous, démocrates, devons nous soutenir réciproquement, car nous ne sommes plus très nombreux.

Partout la Liberté est en proie aux attaques des mouvements subversifs. Vous avez dû apprendre par la Presse que je tiens bien haut la bannière de la Liberté en Argentine, en expulsant les membres de l'Opposition, ces hommes qui veulent fouler la liberté sacrée de l'Argentine en osant critiquer le gouvernement. Vous pouvez être assuré qu'aussi longtemps que je resterai Dictateur, ces forces qui attaquent la Démocratie seront poursuivies et écrasées. Même si je dois rester seul contre toute la nation, j'appliquerai la démocratie, en dépit de la majorité, quelque large et subversive qu'elle soit.

Je note avec plaisir que vous avez fait des progrès magnifiques dans la même voie. Vo-

Viva le Cadenas! Viva l'Axe!
Viva le Cadenas! Viva Houda!
Sincèrement vôtre,

Juan Peron,
Dictateur et Gardien des Droits du Peuple.

PPC
Bruce HUTCHISON
Winnipeg Free Press

AVIS DE REQUETE DE DIVORCE
Avis est par les présentes donné que ELISE SMITH BROTHERS, épouse de ELISE SMITH, de la ville de Toronto, comté de York, province d'Ontario, s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux MICHAEL JAMES BROTHERS, mécanicien, de la cité de Verdun, district de Montréal, province de Québec, pour cause d'adultère et de desertion.
Dûté à Toronto, province d'Ontario, ce vingt-sixième jour du mois de juillet mil neuf cent quarante-huit (1948).
RUSSELL NESBITT, M.C.
Procureur de la Requérante
2 rue Temperance
Toronto, Ont.

Fondé en 1912

LE CLAIRON

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe, en vente dans les dépôts de journaux de Montréal et Québec sous les titres:

LE CLAIRON-MONTREAL-LE CLAIRON-QUEBEC

"Le Clairon", qui a succédé à "L'Union", fondé en 1873, paraît chaque vendredi et est imprimé au No 435, 14ème Avenue, Saint-Hyacinthe, par l'imprimerie Yamaska.
Téléphones: Rédaction: 498 — Administration: 143

Bureau à Montréal:
Edifice Keefer - Ch. 604
1440 ouest, rue Ste-Catherine
Tél. MARquette 8891

Directeur: T.-Damien Bouchard
Rédacteur en chef: Conrad Langlois
Secrétaire de la rédaction: André Bowman
Rédacteur: Amédée Gaudreault
Gérant: Jean-Paul Brault

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Saint-Hyacinthe et région: \$2.00 par année
Ailleurs au Canada: \$3.00 " "
Etats-Unis et étranger: \$3.50 " "
Abonnement de soutien: \$5.00 et plus

On est prié d'adresser les abonnements de soutien directement au Directeur, M. T.-Damien Bouchard, qui en accusera personnellement réception.

BERNONVILLANA

Laissez-nous stop rire stop

Depuis deux semaines, tous les jeunes premiers et pères nobles du nationalisme furibond et du Moyen-Age intégral montent à tour de rôle sur la scène guignolesque de l'Affaire Bernonville. Cabotins toujours en quête d'emplois, les voilà tous providentiellement servis.

Chacun a le loisir d'assumer sa pose favorite et de plastronner sans risque, de débiter sa tirade, de pousser son petit refrain. C'est d'un comique d'autant plus réussi qu'il s'ignore tout à fait.

M. Camillien Houde, ce glorieux leader de "ceux qui prirent le bois", parlant de "héros de légende et d'épopée"... Maître Dorion Frédéric, petit politicien-légiste, rabrouant le bâtonnier Ribet!... M. René Chalout, héros "sniper" embusqué, mitraillant de sa casemate québécoise tous les Juifs de l'univers!... Le docteur Philippe Hamel, hiérophantique arracheur de dents, sautant à pieds joints sur cette occasion de refaire parler de lui!... M. Roger Duhamel nous servant avec son habituelle modestie d'éloquentes dissertations sur la politique française (qu'il étudia chez Henri Massis) et la Guerre (qu'il étudia d'encore plus loin)!... Tous bruyants, frénétiques, pétant de suffisance et bourdonnant, mouches affolées, autour du coche douteux et embourbé de M. le Comte. Tous très drôles, ma foi.

Mais aucun de ceux-là, ne leur déplaît, n'a eu si bien le don de nous dérider, qu'un certain notaire de la vieille capitale: M. Gustave Jobidon, pour ne le point nommer... Ce brave tabellion — tout fier de son coup, n'en doutez pas — est l'auteur de l'histoire, de l'hystérique cablogramme que les journaux reproduisaient l'autre jour. Un morceau choisi que Courteline n'aurait pas désavoué. Voici, mot à mot, cet incroyable produit d'une contrée où le ridicule ne tue pas:

Québec, 7 septembre 1948

Robert Schumann,
Premier Ministre,
République Française,
Paris, France.

Canadiens français scandalisés déportation comte Bernonville stop République française salie par ingratitude envers héros authentique stop Campagne anti française si déportation et assassinat perpétrés stop Cessez nous humilier stop Vive Bernonville!
(signé) Gustave Jobidon,
LL.B.
Québec.

Monsieur Schumann, par malheur, n'a pas trouvé le temps de répondre. Très affairé ces dernières semaines, il néglige terriblement sa correspondance. C'est pourquoi nous lui avons gracieusement offert notre concours, qu'il a non moins gracieusement accepté, nous constituant ses procureurs et porte-parole officiels dans toute la zone laurientienne. Et maintenant, au travail...

Maquis de Montréal, 17 septembre.

Gustave Jobidon,
LL.B.,
Avenue du Cadenas,
Québec.

Cessez trembler stop Pouvez à jamais garder Bernonville et tous pareils stop Et les mettre tête, vos unités ABC (A Bas Confédération!) si ça vous chante stop N'en voulons à aucun prix stop Ni mort ni vif stop Cherchons justement nettoyer sol français cette engeance stop Sommes très loin vouloir vous humilier, encore moins scandaliser stop A preuve, vous offrons occasion acquérir en vrac, meilleur marché, éminente collection saints vichyssois, tous bons mettre dans niche, à savoir deux-points Bernard Fay (ex-conférencier ACFAS), De Carbuccia (ex-fabricant Gringoire), Béraud (ex-directeur idem) Abel Bonnard (ex-immortel) et autres, seraient particulièrement ravis joindre ineffable Robert Rumilly stop Si méritez tel honneur, vous expédierons un jour récompense suprême, bienheureux divorcé Henri-Philippe Pétain, afin puisse mourir chez vous odeur sainteté stop Dès maintenant, prochain bateau, vous envoyons dans boîte fumigatoire cendres Laval et Darnand stop En pourriez faire relique et lieu pèlerinage stop Gardons pour nous restes parachutistes, aviateurs, officiers liaison canadiens tués Gestapo et Milice Vichy, auxquels semblez beaucoup moins vous intéresser stop Quant à campagne anti-française, pourquoi diable parler au futur point-d'interrogation Sachez que lisons parfois, histoire dilater rate, "Montréal-Matin", "Devoir", "Action Catholique", et autres funambules pour qui Guerre Mondiale pas eu lieu point-d'exclamation Quand vivrez 20ème siècle, nous occuperons peut-être vous stop Entretemps continuez nous nous faire rigoler stop Vive l'autre Canada français, celui Triquet-Bieler-Ménard etc., celui qui combat pendant guerre non après! Full-stop
(signé) Robert Schumann,
Ci-devant Président du Conseil,
Paris, France.
(Par procuration: ASMODEE)

Expérience pénitentiaire

En Grande-Bretagne, où de nouvelles idées sur la réforme des prisons gagnent rapidement du terrain, on met à l'essai un mouvement de "rétablissement à la vie normale".

Isolé dans les marais de Romney, se trouve un camp pénitentiaire d'un genre nouveau, sans cellules et sans murs élevés qui retranchent les prisonniers du monde extérieur. Des hommes choisis avec soin parmi le personnel des prisons procèdent à cette expérience à l'égard de prisonniers choisis avec autant de soin, afin de trouver la réponse à cette question: "Un prisonnier retombera-t-il dans le crime lors de la libération si, auparavant, on lui donne le goût de la liberté et si on lui apprend un métier utile?"

Le secrétaire à l'Intérieur, M. Chuter Ede, surveille l'expérience de près. Tout comme les Commissaires des prisons, il se rend compte que l'un des moyens de réduire la population des prisons consiste à empêcher les prisonniers de retomber dans le crime.

Le camp sert surtout de pont entre la vie pénitentiaire et le monde extérieur. Il a à son actif l'histoire de ce vieux récidiviste qui, sitôt sorti de prison, à maintes reprises, se remettait au crime. Après un séjour au camp d'expérimentation, on lui trouva un emploi dans un métier spécialisé où il devenait chef d'équipe au bout de six mois et où il persévéra.

Déjà, 160 hommes sont passés par le camp et, bientôt, on y comptera une population constante de 100.

"Aldington n'est pas une simple prison sans barreaux, a dit un surveillant. On offre la liberté complète au prisonnier qui ne s'évade pas, sachant qu'on le prépare à une vie nouvelle".

La plupart des hommes se mêlent à la population du lieu et se rendent à l'église le dimanche. Non seulement on leur enseigne divers métiers, mais on ne néglige rien pour refaire leur éducation.

PROPOS ET APOSTROPHES

A la manière de

Après maintes tergiversations, la France se Queuille un ministère.

Variété sur l'heure

L'heure d'été peut être une heure frelatée, mais dont le changement nous coûte si peu cher qu'il se produit en un éclair.

A force d'avancer l'heure, on a tant retardé l'été, que dans un mois elle se mire à l'arrière. On devrait abandonner l'heure d'été et revenir au chiffre pair au début de l'hiver et se lasser de se faire répéter une heure au soir avant-hier.

Ejusdem farinae

Le comte de Bernonville qui est sous le coup d'une condamnation à mort par contumace, en France, et qui, au cours d'un interview, était resté suspendu sur un "Je" suraigu, s'est vu arrêté dernièrement pour entrée illégale au pays.

A cette occasion tout ce que nous avons vu de non-participants à la dernière guerre, les embusqués, les objecteurs de conscience, tous nos vichyards à la manque se rangent derrière le comte de Bernonville et prennent sa défense. (Au fait la ligue de la défense existe encore). Ce pövre "Je", pas anonyme celui-là, c'est assez pour le rendre suspect.

Au temps des dégommes

Le grand Pow-Pow du parti Castor-Iroquois et des Tsontonnotants de Toronto aura lieu à Ottawa bientôt. Conduite par Ivan le bourru, la délégation du Québec entend bien mousser la candidature dudit Sauvé des O, puisque Gobeil est coulé à jamais, qu'avec Héon on ne sait jamais et que Haquette n'entend pas porter la jaquette progressiste ou la livrée caméléonesque. On dit qu'ils auront la flemme devant Flemming. C'est ainsi qu'au même instant, on apprend que le parti de la tribu des Houdistes déterra le toinawack de guerre.

Tire la bobinette

Le petit Chaperon Rouge après avoir passé ses vacances près des grands bois est retourné à l'école en septembre. Qu'il est pénible de constater qu'il a dû quitter ses vêtements négligés, son maillot de bain, ses galoches, pour le costume noir, bas noirs, toque noire, manches longues qui le fait ressembler à un orphelin. C'est pourquoi il voit la sous-maitresse sous la forme du loup revêtu de la défroque de sa mère-grand.

Ce loup n'est pas le Loup-Garou, qui a en horreur tout semblant d'uniforme.

Canicule

En France, au pays par excellence des nouvelles écoles littéraires, on en a vu naître une dernièrement, qui sous le nom de "Lettrisme" est un bel exemple de cacophonie. Ex:

Enn long gueuseurs
Lonn Gueussalonn. Dours ongueur deurs.
Iri-barnn; flonn.

Vers qui évoquent invinciblement, nous dit le manifeste, un rive gris et plat au bord d'une mer froide. Voici une autre euphonie lettriste qui évoquerait la canicule.

O suo bou, o bou tabou
Bouca, fou feu, sou soubou.
Ouille, baille, vouille, teille!... Aie!
La chocau la. o shella cau.
O chelloc Om, la touffe daum
la sacha la, y cacha vaum
Ouf, souf, louf, touf, teuf, teuf!... Oye!

Et voilà où en est la poésie d'avant-garde en France. Si l'on n'y prend garde, de là au petit nègre, il n'y a qu'un pas.

Circulation

En général l'île de Montréal est pourvue de larges boulevards: Bleury, St-Laurent, St-Denis. Mais au bas de la côte de la rue Sherbrooke, ces rues s'embouquent et c'est là qu'il faudrait élargir. C'est pourquoi, on ne peut qu'applaudir à l'ouverture de la rue University et au prolongement de la rue Windsor. Il n'y aurait plus qu'un grand coup à frapper. Nous donner un large boulevard Est-Ouest entre l'enclave de la montagne et le fleuve. Le projet est en chemin puisque le conseil municipal a accepté d'embler l'élargissement de la rue Dorchester. Cette dilatation qui vient trente ans en retard sera d'un grand soulagement pour la circulation.

Pan dans l'oeil

L'histoire qui suit a fait son tour de presse. Mais elle mérite d'être encadrée. A une assemblée en Caroline du Sud Henry K. Wallace candidat progressiste à la présidence des Etats-Unis se fit chahuter. On alla même jusqu'à lancer des oeufs et des tomates dans sa direction (On se croirait dans la province de Québec). Même, un jeune homme (on parle de lui comme prochain lanceur des Maple Leafs... l'aurait atteint en pleine figure. Il fut appréhendé et conduit devant le juge. Celui-ci le condamna à quelques jours de prison pour l'exemple, avec en plus, l'obligation de copier cent fois la phrase célèbre de Voltaire: Ceci est la leçon: "Je ne partage pas l'opinion de mon adversaire, mais je ferai tout en mon pouvoir pour qu'il ait le droit de l'exprimer. Voilà ce qu'on peut appeler un juge conséquent! D'une pierre il a fait deux coups. Ici au pays de Québec on donnerait "Mea, Mea culpa" ou l'acte de résipience cent fois à recopier plutôt que d'entrevoir une phrase de Voltaire.

La plume d'oe

On dit, que l'Académie Baribreau après avoir fait le recensement des gloires littéraires, se propose maintenant de réformer le glossaire canadien-français. "Tabarnac", comme dit un héros de Gabadadi, ça va en donner un coup au

LOUP-GAROU

L'OJC avait l'oeil

M. Duplessis, qui est bien connu pour ses jeux de mots en français, sait aussi en faire en anglais! Dans une réunion d'anglophones, à Montréal, il y a déjà quelque temps, il disait, en faisant allusion au patriard René Chalout: "In our province we have our Shields, but we do not shield them."

Ce jugement vient d'être confirmé par le directeur du journal manitobain, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, de Winnipeg, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I. Il écrit dans une édition récente: "Les fanatiques ne se trouvent pas tous du côté des Anglo-Saxons. Les Shields chez nous sont rares, et c'est fort heureux, mais il s'en trouve. Quand M. Chalout affirme que M. Saint-Laurent n'a jamais consacré cinq minutes à la défense des siens, il parle "à travers son chapeau", avec une évidente malhonnêteté." Et plus loin, le R. Père ajoute: "Au fait, si on de-

vait comparer, par exemple, ce que M. St-Laurent a accompli pour les groupes minoritaires français en dehors du Québec avec les réalisations de M. Chalout, celui-ci ne serait plus l'illustre patriote qu'il prétend être au moins aux yeux du public. Le député de Québec-Comté est l'un des rares survivants d'une école de nationalisme qui a causé un tort immense à la population française."

L'Ordre de Jacques-Cartier n'est pas étranger aux fresques politiques du nationaliste Chalout. Le R. Père Lafrenière eût-il écrit son article sachant que quatorze excellents curés du comté de Québec avaient écrit à M. Duplessis pour lui demander de ne pas présenter de candidat contre René Chalout?

Quel embarras pour le "cheuf"! Le fait est qu'il n'y eut pas de candidat de l'U.N. dans Québec-Comté et le beau René ira surveiller les intérêts de la communauté à la prochaine session.

(Le Sorelois)

LA LOI SCOTT DANS LA BEAUCE

par Conrad LANGLOIS

Un avis officiel paru dans La Gazette du Canada nous apprenait dernièrement que c'est lundi prochain, 20 septembre, que les électeurs du comté de Beauce seront appelés à se prononcer sur l'opportunité de rappeler ou non La Loi de Tempérance du Canada, plus communément appelée "loi Scott", qui est en vigueur dans le comté de Beauce depuis 7 ans.

Chacun sait que le régime de la loi Scott en est un de prohibition totale. Dans les comtés ou municipalités où cette loi fédérale du siècle dernier était en vigueur, il fallait une prescription du médecin pour se procurer légalement toute boisson alcoolique sous quelque forme que ce fût.

Ce régime devenait en vigueur lorsque la majorité s'était prononcée en sa faveur, et il cessait d'être appliqué lorsque le vote majoritaire des électeurs le décidait. Cette loi de prohibition fut conservée assez longtemps dans différentes parties du pays, entre autres à Thetford Mines et dans l'Île-du-Prince-Edouard, deux endroits qui ont renoncé à ce régime "sec" en ces derniers temps.

Nos lecteurs se souviennent peut-être que le comté de Beauce adopta la "loi Scott" il y a plus de sept ans après une lutte fort contestée entre les partisans de la vente légalisée en vertu des lois de la province de Québec, et ceux qui prônaient l'adoption de la loi de prohibition fédérale.

On se souvient que de nombreux membres du clergé — et non des moindres — de la Beauce et d'ailleurs s'étaient prononcés en faveur de la prohibition, que des prédicateurs venus de l'extérieur du comté avaient parlé en faveur de la prohibition à l'intérieur des églises ainsi que dans d'autres lieux de réunion publique, et que la plupart des fondateurs, des dirigeants et des membres des associations d'abstinence de chez nous, comme les Cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc avaient pris une part active à la violente campagne d'opinion, pour ne pas dire d'intimidation et de diffamation menée par les prohibitionnistes contre les partisans du système plus modéré de la vente légalisée.

Les prohibitionnistes ayant fini par remporter la victoire, après qu'ils eurent traité leurs adversaires d'ivrognes, de mécréants, d'anti-cléricaux, d'adversaires de la morale et de la religion, rien et personne ne pouvaient plus s'opposer à l'abstinence de liqueurs alcooliques. Rien et personne... sinon la nature humaine et l'attrait du fruit défendu.

Après sept ans de régime "sec" même les anciens partisans de la loi Scott, disons même surtout les partisans de cette loi, même les gens qui ne boivent pas, des prêtres, des membres des Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc, se prononcent maintenant ouvertement contre ce régime "sec", qui a introduit dans la Beauce, de l'avis du plus grand nombre, la généralisation de la contrebande et de la consommation des liqueurs alcooliques, l'avènement d'un millier de débits clandestins, des bouges, des maisons de jeu et de prostitution et le mépris de la loi en général.

Le Comité de Rappel de la loi Scott s'appuie sur le fait que "Les Maires du comté, les officiers des Chambres de Commerce, les Chevaliers de Colomb, des Présidents des Ligues du Sacré-Coeur et de Cercles Lacordaire et la grande majorité bien pensante de la population sont d'opinion qu'il faut rappeler la loi Scott pour les raisons suivantes:

"Il y a près de 1,000 vendeurs de boisson sans licence dans le comté de Beauce...

"Il s'est ouvert dernièrement plusieurs maisons de prostitution, chose inconnue avant la loi Scott, et l'on trouve des racoleuses sur la rue, qui viennent de Montréal et d'ailleurs exercer chez nous leur profession..."

"Les scandales se multiplient..."

"Devant la situation impossible qui est faite à nos meilleurs hôteliers, ceux-ci se découragent: quelques-uns ont déjà vendu leur commerce à de gros prix, car la loi Scott est reconnue comme un avantage pour l'hôtelier peu scrupuleux, qui vend, nuit et dimanche, sans arrêt. Aussi les adversaires les plus acharnés de la loi Scott sont précisément les vendeurs les plus avides.

"Le touriste, qui a laissé 214 millions dans le pays en 1946, passe tout droit (sans s'y arrêter) dans la Beauce, pourtant si pittoresque..."

"Voyageurs et touristes s'indignent de payer \$1.00 pour une bouteille de bière qu'ils ont déjà achetée quelques milles plus loin pour 25 cents aux épiceries de Québec..."

"....."

Tout le manifeste du Comité de Rappel de la loi Scott serait à citer, tant il est rédigé intelligemment et dans le meilleur esprit possible.

Encore une preuve que l'ingérence intempestive dans le domaine temporel de la part de personnes bien intentionnées, sans doute, mais souvent peu pratiques lorsqu'il s'agit de cas concrets, produit fréquemment de forts mauvais résultats, c'est-à-dire des résultats tout à fait opposés à ceux que l'on promettait, sans compter que le prestige de certains personnages risque d'être irrémédiablement compromis lorsqu'il s'avère plus tard que l'attitude prise par eux manquait de sagesse et de clairvoyance.

Tant qu'il y aura des gens qui voudront boire et d'autres qui trouveront leur profit à fabriquer des liqueurs alcooliques — et le profit sera d'autant plus grand, bien souvent, que les ventes seront illégales, mieux vaudra un régime modéré, tenant compte de la nature humaine et des temps actuels, plutôt qu'une prohibition théorique, favorisant l'illégalité et le vice organisé sous toutes ses formes.

C'est pour ces raisons que nous espérons que la Beauce reviendra au même régime des liqueurs que le reste de la province.

Nous savons très bien que le Régime Provincial de l'IVrognerie Dirigée par l'Union Nationale donne lieu lui aussi à d'autres abus, pour fins de remplissage de la caisse électorale. Mais il semble que la légalisation de la tolérance de certains maux inévitables vaut encore mieux qu'un ordre de choses parfait dans l'absolu, mais s'avérant en pratique le plus favorable aux abus de toutes sortes.

Le bilinguisme des Anglo-Canadiens

Dans l'article paru sous ce même titre dans notre édition du 10 septembre, l'absence d'une ligne, tombée lors de la mise en page, rendait l'intelligence du texte plus difficile.

Voici donc la dernière partie, telle qu'elle aurait dû se lire:

A remarquer aussi qu'il semble de plus en plus que les Canadiens d'origine anglaise du Québec apprennent notre langue dans leurs écoles, collèges et universités, où il se fait un réel effort pour enseigner de mieux en mieux le français, tandis que le pourcentage des notes qui peuvent s'exprimer dans les deux langues semble surtout

constitué du nombre de plus en plus grand des Canadiens français qui, par nécessité ou par inclination, acquièrent une connaissance suffisante de l'anglais au moyen de l'étude personnelle et par la pratique, après qu'ils ont quitté l'école. Cette hypothèse semble confirmée par l'observation courante, par l'attitude adoptée dans les écoles des deux groupes, par l'obligation pour les Canadiens de langue française de travailler pour des patrons d'une autre origine, et aussi par la comparaison entre les pourcentages de bilingues chez les hommes et ceux chez les femmes.

C. L.

Aux amis
des idées soutenues
par Le Clairon

Faites votre part pour la cause en nous aidant à étendre la sphère de notre influence par l'accroissement du nombre de nos lecteurs.

Recommandez-nous à vos connaissances. Payez l'abonnement de jeunes qui n'ont pas les moyens de le faire eux-mêmes. Inscrivez-vous, si vous pouvez le faire, sur nos listes de lecteurs de soutien.

Nous avons laissé le prix de notre périodique à la portée de toutes les bourses.

Nous avons non seulement besoin de fonds pour acquitter le coût de notre papier, le salaire de nos rédacteurs et de nos imprimeurs, mais nous sollicitons aussi l'apport de vos bons conseils; ne manquez pas de nous les donner en écrivant à notre rédacteur.

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL:

SAINT-HYACINTHE ET REGION	\$2.00
AILLEURS AU CANADA	3.00
AILLEURS A L'ETRANGER	3.50
ABONNEMENT DE SOUTIEN	5.00 et plus

On est prié de faire tenir les abonnements de soutien à notre directeur, le Sénateur T.-Damien Bouchard, qui en accusera personnellement réception.

BUREAUX:

435, Quatorzième Avenue, Saint-Hyacinthe, P.Q., Canada

Succursale à Montréal, 1440 Ste-Catherine Ouest, Ch. 604, Edifice Keefer

LE COIN DU REVEUR

EDUCATION SEXUELLE

— Père Lamoignon, nous devons bénir le Seigneur!
— Très bien; monsieur Lavertu, bénissons le Seigneur, puis-je vous le dire; mais expliquez-moi pourquoi nous devons le bénir. Est-ce parce que nous avons un bon gouvernement et de bonnes écoles?

— Vous avez mis le doigt dessus, Père Lamoignon! Oui, nous avons de la chance d'avoir, dans notre province, des bureaux d'écoles qui ne s'ingénient pas à déflorer la candeur de nos enfants.

— Qu'est-ce que vous me racontez là? De quoi s'agit-il?
— Eh bien! Je viens de lire un journal d'Edmonton dans lequel l'éditeur raconte une histoire incroyable. Lui et un certain nombre de citoyens marqués de la ville ont été convoqués par le bureau des écoles pour voir des vues animées en couleurs. Ces vues étaient intitulées "La croissance humaine", et savez-vous en quoi elles consistaient?... Une suite d'images des organes sexuels.

— C'était original...
— Laissez-moi finir! Ces images sexuelles seront présentées aux élèves des écoles... si l'opinion publique le permet.
— Ça devient intéressant. Et dans quel but veut-on montrer ces images aux enfants?

— Soit-disant pour les éduquer. On veut donner aux enfants d'école un cours d'éducation sexuelle. Je vous demande un peu si ça a du bon sens. C'est de la pornographie. Où allons-nous, mon Dieu? Heureusement que, dans notre province, nous avons des religieux et des religieuses en charge de nos écoles. Les filles n'ont pas le droit de porter des chaussettes, même en été; elles doivent cacher leurs mollets sous de bons gros bas. Ça, c'est très bien. C'est affreux qu'une fille montre sa jambe depuis la cheville jusqu'au genou. C'est déjà trop qu'elle montre sa figure avec ses lèvres souriantes et ses petits yeux curieux.

— Vous voudriez sans doute que nos filles se voient comme les femmes turques et qu'on les enferme dans des harems gardés par des eunuques?

— Je pense que ça vaudrait mieux que d'exciter leurs sens par des images obscènes.

— Eh bien! Je ne suis pas tout à fait de votre avis, monsieur Lavertu. D'abord, c'est une erreur de croire que la vue d'une certaine chose nous excite à la regarder. C'est tout le contraire. Je me souviens du temps où j'étais jeune et où les femmes portaient des robes qui leur tombaient aux talons. Quand il ventait et que les jupons se soulevaient de quelques pouces au-dessus des souliers nos yeux étaient braqués sur toutes les femmes qui passaient dans la rue, et si nous étions assez chanceux pour avoir, pendant une demi-seconde, la vision d'un bout de bas noir, nous rions de plaisir. Notre imagination dessinait un pied mignon caché sous la bottine, et cela nous rendait joyeux au possible.

Aujourd'hui, dans toutes les villes administrées par des gens normaux les grandes jeunes-filles et même les dames se promènent délibérément les mollets nus, et personne ne pense même à les regarder.

Pour en revenir au cas de la ville d'Edmonton, il me semble que des cours d'éducation sexuelle seraient tout à fait appropriés, je dirai même nécessaires. Peut-être existe-t-il des enfants dont l'âme est si pure que leur pensée ne se tourne jamais vers les choses sexuelles. Il faut certainement respecter par le silence la mentalité sublimée de ces jeunes êtres supérieurs; mais peu nombreux sont les enfants dont l'essence angélique les fait vivre dans une atmosphère supra-terrestre. Les autres enfants, et cela veut dire presque tous, sont incapables d'échapper à la loi de la nature. Lui nécessairement inflexible, car le concert universel qui célèbre le Créateur serait terriblement incomplet si la voix humaine cessait d'y chanter sa part. C'est donc une force divine qui pousse les enfants à connaître l'usage des organes destinés à perpétuer leur espèce.

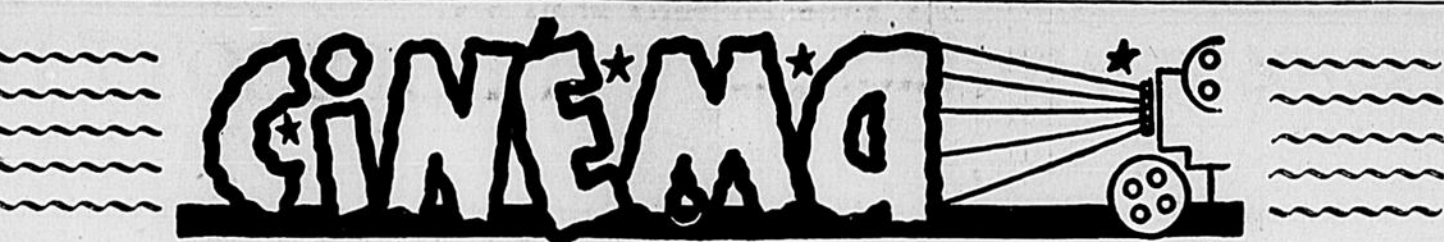
Or, tout ce que les enfants savent à l'égard des organes sexuels est ce qu'ils apprennent de leurs camarades plus âgés, connaissance toujours incomplète, et pour cette raison erronée; et je dis que cela est mauvais. Il vaudrait donc beaucoup mieux que des notions claires et techniques leur soient franchement inculquées.

Il est certain que les parents devraient être les instructeurs en ces matières; mais puisqu'une mentalité pervertie, résultant d'idées fausses, rend généralement les parents muets sur ce point, il serait, je ne dis pas bon, mais nécessaire que l'instruction soit donnée à l'école par des instituteurs spécialement choisis.

Mon opinion est donc que le bureau des écoles de la ville d'Edmonton est dans la bonne voie.

PERE LAMPOIGN

Depuis que cet article a été écrit, les journaux ont aussi annoncé qu'un programme d'éducation sexuelle à l'intention des élèves de 12 à 14 ans serait bientôt inauguré dans les écoles publiques de Toronto.



Merci, mon Dieu, pour les méchants...

(ROBINSON ET LES BOGART DANS KEY LARGO)

par René LEVESQUE

Key Largo nous présente un Humphrey Bogart travesti en "bon" — oh! un bon qui est, bien entendu, un solide cogneur, un dur de dur — mais un brave type quand même, embarrassé d'une conscience, de quelques principes et d'une inaltérable droiture. C'est un écrasant fardeau pour le tough guy le plus fameux de l'écran américain. Avec toutes ces qualités il ne sait plus très bien où donner de la tête; il nous paraît incertain, émotif même, comme s'il jouait "au ralenti".

Bogart est ici le héros modernisé, si l'on peut dire, d'une pièce assez fatiguée de Maxwell Anderson. Histoire d'un ancien combattant et démocrate plus instinctif que raisonné, et pourtant raisonneur, qui s'est retiré de la guerre vient consoler la veuve d'un camarade (Lauren Bacall). Il la trouve, dans un petit hôtel qu'elle tient avec son beau-père (Lionel Barrymore), à Key Largo, un coin perdu de Floride balayé par les ouragans. Il trouve également dans la place une bande de faux-monnayeurs (sur laquelle règne Edward G. Robinson), des gens terriblement vicieux et, ce qui est pis encore, des embusqués, des individus en un mot qui sont des spécimens de bonne taille de cette vermine contre laquelle il vient de combattre et que la guerre — propagande dixit — devait exterminer à jamais. Il y aura une effroyable tempête et trois victimes avant que Bogart, juste à l'instant où nous allons désespérer de lui, ne saisisse l'occasion par les cheveux, ne protège la jeune (et consolable) veuve et ne liquide les bandits, dans l'ordre, pan-pan-pan, un-deux-trois, etc...

Au théâtre, juste avant la Grande, l'ancien combattant de Maxwell Anderson retraçait la guerre d'Espagne. Une dizaine d'années plus tard Hollywood, pour le mettre à la page, le fait revenir des campagnes d'Italie. Mais à part ça, les producteurs ont traité la pièce avec un scrupuleux respect. C'est dommage. Monsieur Anderson est en effet un dramaturge d'une élocution élevée, abondante et, soit dit entre nous, un peu languette. Il n'est rien qui lui plaise davantage qu'un beau discours plein de coupants sarcasmes, de nobles propos et de paroles historiques du président Roosevelt. Le malheur est que ces oraisons, admirables en soi, n'ont pas leur raison d'être dans un mélodrame et sont fortement charpentées comme celles-ci.

Car c'est bien d'un mélodrame qu'il s'agit, quoique l'auteur semble parfois se croire aux prises avec un drame d'idées, voire avec une tragédie vaguement symboliste. Par bonheur le vigoureux metteur en scène qu'est John Huston, non plus que la puissante crapule qu'a su nous camper Edward G. Robinson, ne l'ont pas entendu de cette oreille... Malgré la prolixité du scénario, en dépit de la vertueuse inaction des "bons", — mélo tu es, mélo tu resteras, semblent-ils proclamer rageusement. Chaque fois que la parole revient aux actes, les airs de parfait dégénéré, fauve à la fois sadique et poltron, de Robinson nous

ramènent à la grande époque du gangstérisme, aux jours prestigieux de la prohibition, d'Al Capone et de Little Caesar. Dans un rôle de pauvre fille qui boit pour oublier son bon vieux temps à jamais révolu, Claire Trevor seconde Robinson avec talent, lui sert de pitoyable repoussoir.

Quant à John Huston, il use ici d'un ciel d'orage et d'une mer démontée avec autant de maestria que, naguère, dans *Treasure of the Sierra Madre*, de l'après soleil mexicain. Ses brouillards sont adéquatement mystérieux, son montage d'un drame humain écrasé par la fureur terrible de la nature est un bel exemple de déchainement gradué, et le finale où Bogart expédie *ad patres* une demi-douzaine de forbans est d'une sobriété et glaciale sauvagerie.

Si l'on y discourtait moins, *Key Largo* mériterait de prendre place aux côtés de cet insurpassable drame d'aventures, *Les Maudits* de René Clément. Tel quel, c'est tout de même un film réussi, grâce à la virtuosité nerveuse de Huston, aux superbes gueules de Robinson et de ses "méchants" acolytes. Et vive le crime!

Voilà donc, en quelques semaines, le troisième emprunt que le cinéma fait à la scène. Les deux autres étaient des films tirés, l'un d'une satire bourgeoise de Lilian Hellman, *Another Part of the Forest*, et l'autre d'un tableau vengeur des profits-vols de guerre, *All My Sons* d'Arthur Miller. Dans chacun de ces rois cas l'adaptation manque de concision, souffre de cette attitude révérente — complexe d'infériorité très compréhensible — que Hollywood assume immanquablement en présence de l'auteur dramatique. Par contre, ces trois films sont mieux bâtis, plus denses et peuplés de créatures autrement vivantes que neuf sur dix des scénarios pondus par les scribes professionnels de l'écran. Tant il est vrai que le talent n'est pas fait seulement de gros clichés.

DE CONFIANCE

(Réclame *gratia artis*)

Les critiques londoniens lui ont prodigué leurs plus sonores et patriotiques, et rarissimes, bravos! *Time* lui a consacré un dithyrambe. Boston lui a fait avec éclat l'honneur de sa censure admiration... Nous pouvons bien offrir à sir Laurence Olivier, "sans avoir vu", ces quelques lignes modestes de notre plus gratuite publicité:

Pendant une semaine, laquelle débutera demain soir, les Montréalais iront applaudir son dernier film: *HAMLET*, qui est ce qu'on raconte un succès encore plus éclatant (en blanc et noir, par-dessus le marché) que le classique *Henry V*. Il suffit en tout cas d'avoir "visionné" celui-ci pour ne vouloir à aucun prix manquer celui-là.

CAPITOL

"SILVER RIVER"

Le Capitoll mettra à l'affiche vendredi un film d'actions et d'aventures, "Silver River", avec Errol Flynn, Ann Sheridan, Thomas Mitchell, Bruce Bennett et Tom d'Andrea.

L'action de cette production des studios Warner Bros se déroule à la fin du siècle dernier dans une petite ville minière de l'ouest américain. Le personnage central de ce film est un aventurier sans peur, dur, courageux, ayant l'esprit de domination, ambitieux. Le producteur n'a rien négligé pour faire de "Silver River" une production de grande envergure. A la fin du film pour les prises de vues d'une bagarre générale, il eut recours à 12 cinécaméras. Plus de 6.500 extras jouèrent dans cette production spectaculaire.

"Silver River" est un film d'action, où l'élément romantique n'a pas été négligé. C'est pourquoi il plaira énormément.

IMPERIAL

"MEET ME AT DAWN"

Le principal film à l'affiche du théâtre Imperial, vendredi, sera "Meet Me at Dawn", avec la vedette William Eythe. L'histoire tourne autour de Charles Morton, un chénapan irrésistible, vibrant au temps de la grande exposition internationale de Paris. A ses côtés, on verra Stahley Holloway, George Thorpe, Beatrice Campbell, Hazel Court, Basil Sydney et Margaret Rutherford. C'est une réalisation de Thornton Freeland.

Comme attraction supplémentaire, l'Imperial présentera "The Counterfeiters", mettant en vedette John Sutton, Doris Merrick, Hugh Beaumont et Lon Chaney. C'est un film d'aventures.

LOEW'S

"THE EMPEROR WALTZ"

"The Emperor Waltz" un film spectaculaire mettant en vedette Bing Crosby et Joan Fontaine, obtient tellement de succès au théâtre Loew's où il est à l'affiche depuis une semaine, que la direction a décidé de le garder en 2 semaine.

"The Emperor Waltz" est une amusante comédie tournant au-

tour de deux êtres, un colporteur de phonographes américain et une comtesse autrichienne, qui voient leurs destinées modifiées par les rencontres clandestines de leurs deux chiens.

"The Emperor Waltz" se déroule à la cour de l'empereur d'Autriche François-Joseph dont le rôle est joué par Richard Haydn. Le film regorge de scènes somptueuses, de scènes pittoresques; on sait que les prises de vues des extérieurs ont été faites dans les Rocheuses canadiennes.

Bing interprète quelques jolies chansons dont "I Kiss Your Hand Madam" et une tyrolienne.

...:...

PRINCESS

"KEY LARGO"

"Key Largo" continue d'attirer des foules énormes au théâtre Princess et la direction a décidé afin de se rendre à la demande populaire de le garder à l'affiche en 2e semaine.

"Key Largo", avec une distribution qui a coûté plus d'un million — Humphrey Bogart, Lauren Bacall, Edward G. Robinson, Lionel Barrymore et Claire Trevor — est une adaptation de la célèbre pièce de Maxwell Anderson. Cette adaptation a été faite par l'un des plus brillants metteurs en scène américains, John Huston. Il a conservé de l'oeuvre théâtrale toute l'intensité dramatique, toute l'atmosphère, tout l'innatendu.

L'intrigue tourne autour d'un bandit américain qui s'est réfugié dans un hôtel d'une caye de la côte de la Floride afin de faire une transaction de fausse monnaie. Mais il est reconnu par un des amis du propriétaire et quand le bandit le force à conduire son yacht sur lequel il s'enfuit vers le Cuba, il l'extermine avec ses complices.

...:...

PALACE

"UP IN CENTRAL PARK"

"Up In Central Park", une des meilleures comédies musicales à être présentées sur le Broadway au cours des dernières années, a été adaptée à l'écran et c'est la version cinématographique que les habitués du théâtre Palace auront l'occasion de voir à compter de vendredi. Le rôle-titre féminin a été confié à la délicieuse Deanna Durbin; à ses côtés on verra Dick Haymes, le populaire

chanteur américain, et Vincent Price. "Up In Central Park" est une réalisation de William-A. Seiter.

La musique de cette comédie musicale a été écrite par le célèbre compositeur américain Sigurd Romberg et le libretto par Dorothy Fields. L'action se situe vers 1870 dans la ville de New-York. On entendra plusieurs jolies mélodies dont "Oh Say Can You See", "Pace, Pace Mio, Dio", "When She Walks In The Room", et "Carousel in the Park".

"Up In Central Park" est donc un film entraînant, gai, divertissant.

...:...

ORPHEUM

"MY GIRL TISA"

"My Girl Tisa", une charmante comédie romantique mettant en vedette Lili Palmer et Sam Wannamaker, sera présentée au théâtre Orpheum à compter de vendredi. Dans les rôles de soutien, on verra le célèbre acteur tchéco, Hugo Haas.

Sam Wannamaker, un brillant acteur du Broadway qui attirait l'attention du public et des écrivains de cinéma dans "Joan of Lorraine", fait ses débuts à l'écran dans ce film aux côtés de la charmante actrice anglaise Lili Palmer.

...:...

Nos terres arables

Les terres dans les provinces de l'Ontario et du Québec ne couvrent qu'un peu plus de 4.000.000 acres, bien que la superficie totale combinée de ces deux provinces soit de près de 700 millions d'acres. De grandes parties de cette superficie totale ne se prêtent pas à la culture, à cause du sol, du climat et de la topographie.

Les sections agricoles dans les deux provinces sont situées dans les terres basses qui longent le fleuve Saint-Laurent, et qui, s'étendant de la Gaspésie en bandes étroites, vont graduellement s'élargissant pour environ 650 milles le long du Saint-Laurent.

Autour des Grands Lacs, Supérieur, Huron, Michigan, Ontario et Erie — la superficie se prolonge pour quelque 300 milles jusqu'à la péninsule ontarienne entre les lacs Ontario et Huron, et occupe le gros de l'étendue au sud de la rivière Ottawa, dans l'étendue connue sous le nom de ceinture argileuse de l'Ontario.

SPECTACLES

LA MOME ET LES MECS

Un bout de femme microscopique, une tignasse sauvage, des traits mornes dans une face toute ronde, de longues mains frêles plaquées comme des griffes sur une robe noire étriquée, peut-être même élimée...

Un cri strident, une clameur farouche, mais surtout, le plus souvent, une plainte rauque — le sanglot de la pauvre fille qui a perdu son homme...

Une pauvre fille, voilà: quintessence physique aussi bien que vocale de toutes les Cendrillons sans espoir de tous les Pigalles... Voilà Edith Piaf. Ou, comme disait bien mieux une jeune femme ébahie en l'apercevant sur la scène: "Mais c'est une vraie petite misère!"

Chansons de misère, cris de révolte vite étouffés — J'm'en fous pas mal! "L'accordéoniste", "Escapes" — voilà d'ailleurs ce que la Môme interprète le mieux, avec une espèce de sourde fureur et un rictus de dédain.

Mais les airs à panache ("Le fanion de la Légion"), mais les thèmes "botréliards" ("Les trois cloches") ne sont pas du tout sa hache. Non plus, à mon humble avis, que les trop vastes espaces: le Monument National, qu'Erna Sack ferait résonner comme un tambour, tombe de toute sa masse étouffante sur les épaules et les cordes vocales également grêles d'Edith Piaf. Une boîte de nuit, fort bien! Un disque, parfait! Mais le Monument, nenni!... Aux miniatures il faut des cadres modestes.

Neuf énergumènes dont chaque outrance est savamment réglée, neuf gais lurons à la bonne humeur contagieuse, aux clowneries souvent tordantes, mais parfois crispantes aussi...

Neuf amuseurs qui sont tout un spectacle et en même temps d'honnêtes artistes, curieuse bande de collégiens professionnels... les Compagnons de la Chanson.

Petites comédies-chansonnettes, guillerettes comme un ballet pour rire: "Le duel", les deux premiers "à la manière" d'"Au clair de la lune" (à l'américaine et à la russe), — dans cette veine ils sont imbattables, je suppose.

Mais avec leur troisième caricature (à la Société des Concerts), détestablement bouffonnée, mais avec la sensibilité du mouchoir qui ne lâche "La Marie" qu'au cimetière, — ils sont à battre...

J'aime bien la chansonnette; les anchois aussi. Mais toute une soirée de chansonnettes, c'est d'abus. On ne dine pas de hors-d'oeuvre.

René LEVESQUE

BRIGHTON

par Elizabeth RICHMOND

Brighton (Sussex), située sur la côte méridionale de l'Angleterre, à une heure de Londres par chemin de fer, est fort à la page, et dotée de beaux hôtels et autres commodités. Cependant, elle évoque toujours la Régence de 1811 à 1820, alors que le Régent, qui régna sous le nom de George IV de 1820 à 1830, y bâtit un curieux palais oriental auquel il donna le nom de Pavillon. Avant de devenir l'emplacement de cette remarquable résidence royale, Brighton n'était qu'un petit village de pêcheurs connu sous le nom de Brighthelmston.

C'est, aujourd'hui, la plage la plus fréquentée, que flaque une magnifique promenade de quatre milles s'étendant sur la Manche. Durant l'été, chaque verger de cette promenade est encombrée de gens en vacances qui viennent respirer la brise marine. Les amusements abondent pour les enfants sur les grèves. La rue principale est bordée, d'un côté, par la mer et, de l'autre, par des jardins et des terrasses précédant de hautes maisons très dignes, peinturées crème, que décorent des colonnes corinthiennes. Magnifiques témoins de l'architecture élégante de la Régence, elles ont été construites par les courtisans qui suivirent le Régent à Brighton, constituant ainsi un riche patrimoine à cette heureuse ville.

Brighton a deux jetées, dont l'une a remplacé une pittoresque jetée à chaîne, détruite par la tempête il y a quelques années. La seconde, celle du Palais, est le centre de l'activité. Au-dessous, se voit l'un des plus grands aquariums du monde, qui a coûté £100.000. Brighton est renommée pour ses jardins. Aussi, les massifs de fleurs, flamboyants de couleur, fleurissent-ils le long de la promenade. En face de la jetée du Palais, un grand jardin circulaire précède le Pavillon qui lance au-dessus des grands arbres verts la fantasmagorie de ses dômes et minarets de diverses couleurs.

Les Fêtes de la Régence

Ce palais est, dit-on, "le bâtiment le moins anglais de l'Angleterre". L'intérieur en est peint de scènes chinoises; des plafonds, pendent des chandeliers miroitants à l'extrémité desquels se balancent de grands dragons. Les "Fêtes de la Régence" se tiennent actuellement à l'intérieur du Pavillon où, grâce à l'installation provisoire des meilleurs meubles de l'époque, on reconstitue l'atmosphère du Palais teuble que la connut le célèbre Régent. A l'entrée du sud, s'élève l'Indian Memorial Gateway, porte monumentale et qui s'harmonise avec le Pavillon, qu'ont érigée les princes hindous en souvenir de l'hospitalité accordée aux soldats de l'Inde durant la première Grande Guerre.

Dans le voisinage du Pavillon, se trouvent quelques lieux d'intérêt historique. Loin des grands centres commerciaux, de sorte que le touriste doit les chercher, il y a les "Ruelles", allées étroites, flanquées de vieilles boutiques basses où l'on vend des objets curieux. Les "Ruelles" forment un labyrinthe au bord de la mer. Tout près, s'élève l'église de Saint-Nicolas, où sont inhumées deux femmes célèbres à Brighton. D'abord, Martha Gunn, morte en 1815, qui fut l'une des premières "baigneuses" de Grande-Bretagne et dont la fonction consistait à s'assurer que les baigneurs timides pénétrèrent dans l'eau de mer, s'y plongent et en ressortent indemnes. L'autre est Phoebe Hessel, morte en 1821 à l'âge de 108 ans. Ses titres de gloire, — à part l'âge où elle parvint, — tiennent à ce qu'elle fit en sorte de servir pendant 17 ans dans l'armée anglaise "afin de rester auprès de celui qu'elle aimait", et qu'elle fut blessée à la bataille de Fontenoy en 1745.

Rien n'est plus sot qu'un sot rire. AVIS DE REQUETE DE DIVORCE
Th. Gauthier

Avis est par les présentes donné que MARY MIDDLETON THOMPSON, de Montréal, Québec, s'adresse au Parlement du Canada, à sa prochaine session ou à sa session suivante, afin d'obtenir un Bill de Divorce d'avec son époux, DONALD THOMPSON, commis de Montréal, Québec, pour cause d'adultère.

Daté à Montréal, Québec, le huitième jour de septembre mil neuf cent quarante-huit [1948].
MERGLER & MERGLER
Procureurs de la Requête
261 ouest, rue St-Jacques
Montréal, Qué.



DANS LA BRUME

Impossibles amours ! Amours inaccessibles !
Qu'enmure le secret de la vie et du temps —
Amours que nos regards fixent comme des cibles
Mais que n'atteignent pas leurs rayons exultants.

Amours trop fugitifs pour l'empreinte qu'ils posent
Dans le sol immuable et ferme du passé;
Sublime écho lointain qui survole les pauses
Mises, par le hasard, au tumulte insensé !

Emois transfigurés depuis leur origine,
Dont les cercles vibrants frémissent à fleur d'eau;
Scènes de jeûs fictifs que l'esprit imagine
Et contemple à travers la gaze du rideau !

Visages fleurissant dans la brume des rêves;
Roses lisses des seins aux champs clairs de l'été;
Fines jambes courant sur d'irréelles grèves;
Corps de bronze et d'argent ivres de volupté !

Source enchantée, où se mirent nos nostalgies,
Pour y voir tressaillir, comme des poissons d'or,
Les vestiges brailés de vieilles effigies,
En tes flexibles flancs, ma tristesse s'endort...

Henri SMITH

AMICITIAE SACRUM

III

Je m'étais souvent demandé : "Les cinq années d'abjection de Sainte-Croix sont-elles une conséquence découlant uniquement de la folie de sa femme et de l'assassinat dont il est peut-être coupable de la vieille tireuse de thé? Entre ces deux faits et sa longue période de dépravation, existe-t-il une relation de cause à effet?" Il me paraissait raisonnable et logique de supposer qu'il en allait ainsi : la souffrance morale, l'inquiétude et le remords ont souvent pour effet de décourager leur victime et de détruire l'armature de son caractère. Je savais que Sainte-Croix avait horriblement souffert de sa catastrophe conjugale. Lorsque sa femme fut internée, il put considérer que sa vie était brisée, finie. Sous l'impulsion de la douleur et de la colère, il ne songea qu'à la vengeance. En lui-même, il accusait catégoriquement la voyante d'avoir exercé une funeste influence sur sa femme, de l'avoir détraquée jusqu'à la complète folie. Selon moi, il résolut de tuer celle qu'il tenait responsable du désastre de sa vie. Et il mit son projet à exécution. Mais il n'avait pu prévoir quel serait son état d'âme de meurtrier, une fois le meurtre commis. A propos de cet assassinat, Sainte-Croix fut quelque peu inquiété par la justice. Mais, finalement, elle détourna de lui ses soupçons, et la cause fut classée. Il m'est permis d'imaginer que, durant la période de l'enquête judiciaire, mon ami éprouva de cruelles inquiétudes. Puis, s'il était l'assassin, j' imagine que le remords succéda en lui à l'inquiétude.

Lors d'une des dernières conversations que j'eus avec lui (au café Saint-Jacques...) Sainte-Croix me fit des confidences de ce sujet. "L'internement d'Odette, sa mort onze mois plus tard, furent des coups terribles pour moi. Mais ils n'ont aucun rapport avec mes cinq années de vie dépravée. Aucun rapport! Cela, c'est une autre, une tout autre histoire. Il s'agit d'une expérience, d'une expérience volontaire faite sur l'homme en ma personne. J'aurais pu y sombrer. On entre librement dans certains labyrinthes : on en sort comme on peut, lorsqu'on en sort." Il rêva quelques moments : "Avoir lu Rimbaud à dix-sept ans!... Avoir été tenté de reprendre à son compte sa tentative... J'ai voulu me sauver dans l'amour d'abord : Odette me tenait, me gardait bien. Elle m'a subitement manqué. L'idée de la tentative rimbaudienne m'a repris : idée fixe, obsession, hantise... Un jour, j'ai lâché le garde-fou, j'ai plongé." Il s'interrompit de nouveau, reprit : "Tu as lu 'La Divine Comédie'? Dante n'explora pas que le purgatoire et le ciel mais l'enfer aussi. Le demi-dieu Virgile le guide, le protège, Dante n'a rien à craindre : il 'voit' l'enfer; pour le connaître d'une connaissance vraie, il aurait dû le vivre, partager les tourments des damnés, être l'un d'eux. Moi, je ne me promenais pas en dilettante dans l'abîme, sous une égide toute puissante. Je n'ai pas 'visité' l'enfer, je l'ai vécu dans toutes les parties et les profondeurs de mon être. C'est autre chose que le tourisme de Dante en enfer!" Il passa la main sur son front, but une gorgée de vin : "Mon expérience n'était pas toute gratuite. J'avais un projet derrière la tête : écrire un grand roman où apparaîtrait tout l'homme, qui illustrerait la pensée de Pascal : 'misères et grandeur de l'âme humaine.' Un grand livre, lourd de vérité humaine, substantiel, éclatant. Un livre qui franchirait les frontières de la province, du pays, les limites du continent, qui ferait briller le nom canadien-français parmi les plus hautes gloires de la civilisation. Pour décrire les misères de l'homme, j'ai cru qu'il me faudrait les avoir éprouvées dans ma chair, mon cœur, mon esprit, au préalable : je ne voulais pas écrire une seule phrase qui ne fût le fruit d'une expérience personnelle, vérifiée. Toute autre méthode m'eût semblé mensonge, hypocrisie, littérature..."

— Et ce livre, ce roman, l'écriras-tu, Antoine?
Il haussa les épaules, rêva :

— Je n'en sais rien. J'ai tenu un journal assez régulier de mes cinq années de dépravation. J'ai là la matière d'une bonne peinture de la misère humaine. Mais, le couronnement nécessaire, l'expérience de la grandeur, me manque. J'aurais pu l'acquiescer sur les champs de bataille européens depuis 1940. J'ai voulu, à plusieurs reprises, m'enrôler dans l'armée active. On m'a toujours refusé : le cœur, les poutons, le foie, que sais-je encore! La carcasse paraît bonne. Ce n'est qu'apparence. Certaines expériences coûtent cher. Rimbaud a payé, je paye. J'ignore si je pourrai écrire le livre. Je ne parlerai pas à la légère, par oui-dire, de la grandeur de l'homme : le seul peintre possible du héros, c'est un héros... ou du saint, un saint... ajouta-t-il pensivement. Mais les héros et les saints n'écrivent pas beaucoup. (1)

Alexis DEMAÎTRE

(1) Depuis la fin de la dernière guerre, l'expression "littérature engagée" est fort à la mode. Je crois que Sartre peut revendiquer la paternité de cette expression et de cette mode. Sainte-Croix, mort en 1945, ne pouvait rien connaître de la mode en faveur de l'engagement littéraire, de la littérature engagée, de l'écrivain engagé. Mais ses propos que je viens de rapporter montrent, il me semble, qu'il estimait indispensable que l'écrivain s'engageât à fond, payât de sa personne, n'exprimât dans sa littérature que l'expérience vécue par lui-même, à ses risques et périls. Il détestait le mot pour le mot, la phrase qui n'est que phrase. Il avait un mépris insondable pour la "tour d'ivoire", pour l'art pur et gratuit, pour l'écrivain qui, se prétendant uniquement un artiste, déclare avoir le droit de s'affranchir des contingences humaines. Selon lui, chaque mot de la phrase,

Chronique des LIVRES

Souci de justice

Un de mes amis qui ne manque ni de culture ni de discernement mais qui adore les jugements rapides et à l'emporte-pièce formulait, au cours d'une de nos récentes conversations, un verdict tranchant.

Nous parlions, comme d'habitude entre nous depuis vingt ans, de littérature. Le nom de Montherlant fut prononcé. Pas plus que moi, mon ami ne mettait en question le talent de Montherlant : l'un et l'autre, nous reconnaissons à l'auteur du *Songe*, des *Célibataires* et des *Jeunes filles* de brillantes et solides qualités de stylistes. Pourtant, mon ami laissa tomber, la bouche amère et la lèvre dédaigneuse : "Ah! en voilà un qui a raté sa vie!"

La sentence ressemblait à la chute du couperet de la guillotine. Elle était proférée nettement, sur un ton convaincu, sans appel. Il semblait impossible de mettre en doute que Montherlant eût raté sa vie. Je sursautai, puis demeurai légèrement abasourdi. Non, vraiment, je ne comprenais pas! J'avoue que ce radical verdict dépassait ma faculté de compréhension. Je me préparais à demander des explications, des éclaircissements, à discuter de bonne foi, en me fondant sur la connaissance que je pouvais avoir de l'oeuvre de l'écrivain, si brusquement jugé et condamné. Certes, il se peut fort bien que Montherlant ait manqué sa vie, qu'il soit un raté! Mais j'aimerais qu'on me le démontre et prouve autrement que par une brutale et gratuite affirmation. Il me paraissait impossible d'admettre, sans discussion et sans raisons, une pareille assertion. Déjà, dans mon esprit, j'essayais de résumer les ouvrages de Montherlant, de le situer dans son temps et dans son milieu, de l'expliquer sinon de le justifier. Je n'acceptais pas, comme ça, à priori, de le considérer comme un raté, comme un homme tellement infortuné que les malheurs de sa vie se répèrent fâcheusement sur son oeuvre d'écrivain et l'orientent en des chemins perdus qui n'aboutissent qu'à des déserts de sable. Je me préparais... Et j'avoue que, songeant à défendre Montherlant, c'est un peu tous les écrivains et moi-même que je songeais à protéger contre les jugements injustes et les condamnations iniques.

Mais mon ami, qui n'avait pas tant de scrupules et surtout qui n'avait pas de telles raisons que moi de souhaiter la justice, passait à autre chose. Il s'agissait d'une simple conversation d'amis, faite à bâtons rompus et sans désir de creuser les parois, de les mesurer, d'étudier leur portée et leur justesse : conversation spontanée mais d'autant plus révélatrice sur la nature de ceux qui s'y abandonnent. C'est dans l'intimité et lorsqu'ils se sentent libres de toute contrainte, que les gens livrent ingénument leur fond authentique. Réellement, mon ami P... estimait que Montherlant avait raté sa vie.

Quelques jours se sont écoulés depuis cette conversation. En ce moment-ci, où je viens de relire trois pièces de théâtre de Montherlant, (1) le mot de mon ami me revient, m'obsède, me trouble : "Ah! en voilà un qui a raté sa vie!"

Je me demande en toute sincérité : "Qu'est-ce que cela peut bien signifier? Quelle part de vérité cela peut-il contenir? Ce jugement n'est-il qu'une boutade, un mot en l'air? Ou comporte-t-il une partie d'exactitude?" Je m'arrête, je réfléchis, je me demande : "Montherlant aurait-il pu organiser sa vie et son oeuvre d'une manière plus logique, plus féconde? Aurait-il pu produire des ouvrages plus sérieux, plus sévèrement médités, plus constructifs, c'est-à-dire plus conformes au service de la Cité et de la société, à la cause de la civilisation et de l'homme? Avec plus d'effort et de courage, aurait-il pu concevoir mieux, plus clairement, plus efficacement les causes qui méritaient l'emploi de ses incontestables dons naturels? Ne les a-t-il pas dilapidés uniquement ou presque, à satisfaire sa fantaisie, à combler ses caprices, son égoïsme, sa soif strictement individuelle de jouissance?"

Ces questions, on le reconnaît sans peine si l'on se donne le mal de réfléchir, sont beaucoup plus faciles à poser qu'à résoudre avec équité. Pour sentir toute la difficulté d'y répondre sincèrement, il suffit de les méditer, de voir combien leurs réponses sont délicates pour une conscience scrupuleuse, éprise de précision et de justice.

Pour juger et condamner Montherlant, pour affirmer qu'il a raté sa vie (et son cas est celui de tout écrivain contemporain), il faut, au préalable, avoir lu tous ses livres. Cela me paraît élémentaire et hors de contestation. En deuxième lieu, il faut connaître suffisamment l'homme, son tempérament propre, ses hérédités, ses inclinations naturelles, la pente de son esprit, de son cœur, de son sang et de sa chair. Ce sont là des facteurs essentiels qu'il n'est pas permis d'ignorer et pour lui vent juger et condamner. En dernier lieu, il importe d'examiner et de définir avec exactitude les conditions de temps et de milieu qui ont agi sur lui, qui l'ont influencé, qui ont orienté ou déterminé ses actions ou ses réactions : un homme se manifeste tout autant en s'opposant à certaines choses qu'en acceptant d'autres.

chaque phrase du paragraphe, chaque paragraphe de l'écrit devaient exprimer une expérience faite et sentie par l'écrivain, puis passée au crible de sa réflexion. Si, comme je crois, Sainte-Croix pensait vraiment ainsi, il lui était impossible de parler des misères et de la grandeur de l'homme sans les avoir vécues en sa personne, éprouvées en sa chair, en son cœur, en son esprit. Il ne pouvait en discuter uniquement sur la foi d'autrui et d'après des témoignages étrangers. Je lui faisais crédit : même heureux et n'ayant pas sur la conscience un assassinat, je veux croire qu'il eût, quand même et au bénéfice de son roman, recherché consciencieusement, librement, l'expérience de la dépravation. La sincérité de l'écrivain, l'adéquation entre ce qu'il écrit et ce qu'il vit est chose difficile et rude.

A. D.

Tous ces scrupules sont le fait d'une conscience délicate et soucieuse par-dessus tout de voir clair, de se prononcer avec la plus grande justice possible. La justice du critique digne de ce nom n'est pas celle du juge, chargé de défendre la société contre les exactions de l'individu. Le juge n'a qu'à tenir compte des actes commis, évidents. Il condamne d'après la nocivité des actes en regard de ce qu'on estime le bien social. C'est d'abord la bonne santé de la société qu'il a en vue de protéger. Il lui sacrifie volontiers l'individu. Un crime a été commis et ce crime, pour l'exemple, commande une punition, un châtiement. Autrement, c'est la ruine et la mort de la société. Ici, le jugement est foncièrement et avant tout motivé par l'utilité pratique. Il faut fermer les yeux sur le coupable, sur ses faiblesses et ses déterminations profondes; il faut ignorer l'ambiance qu'il a subie. Et même, dans le cas de la justice répressive des tribunaux, on tient compte des circonstances atténuantes, c'est-à-dire des circonstances qui jouent en faveur de l'individu.

En littérature, le critique est tenu à plus de subtilité et doit prêter plus d'attention à l'individu, à la personnalité de l'écrivain. Sa première fonction n'est pas de condamner et de châtier; mais bien de comprendre, d'éclairer, d'expliquer, de justifier, chaque fois que cela est possible. Les livres d'un écrivain et l'ensemble de son oeuvre constituent rarement un crime passible d'une sanction immédiate. Le critique juge le fruit en soi, tel qu'il se présente avec sa forme, sa coloration, sa saveur, ses qualités et ses défauts. Mais il ne s'arrête pas au fruit seulement lorsqu'il étend son champ d'action et veut juger l'arbre : il regarde et examine l'arbre lui-même; il étudie de son mieux son aspect extérieur et sa fibre; il tient compte de sa nature et des conditions de sol, de climat et de culture dans lesquelles il se trouve placé.

Jérôme SEVERIN

(1) Il s'agit d'un recueil, en un volume, de trois pièces dramatiques de Henry de Montherlant : *Fils de personne* (pièce en 4 actes); *Fils des autres* (dialogue dramatique en deux tableaux); *Un imprévu* (comédie en un acte). Ce recueil comporte une préface et d'abondantes notes de l'auteur. Cette préface et ces notes me paraissent de nature à irriter un bon nombre de sots. Mais quelle importance? Elles ont leur intérêt et leur prix. Cela suffit.

Le volume, publié à Paris en 1944, par Gallimard (Editions de la N.R.F.) est sous couverture cartonnée et enrichie d'une maquette moderne d'après Paul Bonet. Maquette dessinée en filets violents et or sur fond crème. Cette présentation, toute simple, montre combien l'édition française sait plaire et demeure riche de ressources inventives. Elle possède un art incomparable de tirer beaucoup de peu de chose.

IL NE FAUT JURER DE RIEN

Un éblouissement de soleil et le voilà s'enfonçant dans les nuages tout comme New-York qui recule avec ses gratte-ciel à la façon d'un bataillon qui a peur. Seule la statue de la Liberté m'envoie son rigide adieu. Je songe combien de nos jours son symbole n'exprime guère la réalité et que son immensité n'a de vrai que la forme. Mais j'oublie vite la philosophie pour m'enfoncer dans une crise de tartarisme redoutable : j'imagine le navire gémissant sous la tornade, les vagues claquant sur tous les ponts, une tempête olympienne dans toute son apothéose. J'en suis à voir la proue du bateau dressée vers le zénith quand le déjeuner sonne. Si j'ai une âme de Tartarin, mon appétit est gargantuesque et je me précipite à la salle à manger pour y retrouver mes deux amis déjà attablés.

Le premier repas en mer, comme il est gai malgré le triste sujet : le mal de mer. Et oui ! Sur un transatlantique, l'homme le plus brillant, le plus cultivé vous entretiendra d'abord de ce désordre intime et s'il a la malencontreuse idée de ne pas l'éviter, vous apprendrez bon gré mal gré tout le processus de son mal. C'est l'idée fixe de presque tous les passagers... L'heureux mortel qui aura vaincu la mer vous assomera littéralement de ses conseils. Si bien que si vous lui obéissez vous descendrez tout port sur une civière. Peu importe, je suis décidé à garder toute mon indépendance et à ne pas céder à cette traite de mer la moindre parcelle de ma personne. C'est dans cet esprit que j'ingurgite un repas aussi délicieux que copieux et que j'entends mes amis se plaindre d'un léger tanguage. Mon ironie les accable et c'est avec la dignité d'un prophète que je sors de la pièce.

La mer n'aime pas le sarcasme et me le prouve immédiatement, au point que malgré toute ma morgue et ma volonté je n'ai pas le temps de me rendre à ma cabine. L'escalier m'apprend que je dois au plus vite me rendre au grand air. Avec une allure beaucoup plus modeste, je vais m'asseoir entre mes amis emmitouflés comme des Lapons. Celui de gauche ressemble à une enveloppe humaine vide de toute vie. Les yeux glauques, sans regard, il a le teint d'une crème qui va tourner. Quelques minutes se passent et lentement il passe au safran pour obtenir des traits saupoudrés de mouton, d'un vert à faire enrager la plus jolie grenouille. A voir ce grand corps sans réaction, j'ai l'impression qu'il va sécher là jusqu'au moment où on pourra récolter quelques grammes de cendres. Mais, ô magie ! cette longue inertie se transforme en bolide et d'un bondissement superbe, le voilà penché sur la mer, lui jetant toute sa révolte intérieure... Mon ami de droite, le teint frais et l'oeil brillant m'observe de travers avec un regard chargé de sinistres présages. D'un geste éternellement féminin, je sors mon miroir pour y apercevoir non pas ce vert si redouté de mon ami, mais plus encore, un de ces gris honteux et désespérants. Je sens que ma dignité est compromise et avec une rapidité jusqu'alors inconnue chez moi, je joins mon compagnon d'infortune et, coupée en deux sur le garde-fou, devant l'oeil sadique des passagers, je me débats...

Ceci se passait le premier jour et par une mer que les marins appellent une mer d'huile...

Marguerite DORION

PENSEES

tirées de "Demain l'aurore"
Quoi de plus malheureux que d'aimer sans savoir
Si l'être que l'on aime est aimé sans espoir !

Souvent les mots tracés ne peuvent rien décrire
Car les choses du cœur on ne peut les écrire.

La vie est pour souffrir et mériter le ciel,
Il faut laisser le sucre et déguster le fiel !

Il doit être pénible au bord de son tombeau
D'arracher de ses mains ce que l'on a de beau !

Puisque l'homme et l'erreur ne feront toujours qu'un
Il faut tous en souffrir et n'en blâmer aucun.

Sacrifier son ami pour de fausses valeurs,
Certes n'est-ce pas là le plus grand des malheurs !

Le bonheur en passant n'arrête pour personne !
Il faut sans avertir celui qu'il abandonne;
Sans cesse plus rapide il court indifférent
Et l'homme délaissé le poursuit en pleurant !

Antoine RICHARD

LE VILLAGE DISPARU

par Anselme BOIS

L'autre dimanche, j'ai traversé le village de Saint-Gabriel, où j'ai vécu quand j'étais petit garçon. C'était de bonne heure le matin; le temps était clair, l'air était propre et limpide. Quand j'eus monté le dernier raidillon qui grimpe sur la "montagne" entre la paroisse voisine et Saint-Gabriel, j'em brassai d'un coup d'oeil un panorama immense et reposant : au fond de la soucoupe, à deux milles en bas de la côte, le village avec son église neuve, et ses maisons plantées ici et là dans les coins de l'équerre des quatre chemins; les champs de pacage et les prairies qui s'étendent dans toutes les directions jusqu'aux bois qui dentellent la bordure de la forêt solide; à l'arrière-plan, sur l'autre versant de la soucoupe, le lac Aylmer et ses baies allongées parsemées de Disraëli à Saint-Gérard qu'on devine à chaque bout, tandis que le village de Beaulac se dresse entre les deux, sur le bord de la nappe sombre, pailletée de rayons de soleil. Tout le tour, les montagnes boisées qui ferment l'horizon de leurs courbes molles.

Mon pied laisse remonter la pédale de l'accélérateur; la voiture ralentit avant de glisser dans la côte qui descendait raide dans mon temps, mais que les ingénieurs de la voirie provinciale ont domptée et adoucie. Je me souviens : "C'est quelque part ici, sur la montagne, qu'était la vieille église où nous montions à pied du "coin des routes" pour la messe le dimanche. Où était-elle au juste?" J'ai beau chercher dans les champs à ma droite, je n'en vois aucun indice; le long du chemin il n'y a plus de trace de l'entrée qui y conduisait. Le presbytère lui-même, je ne le reconnais pas en cette maison usée qui est toute seule à ma gauche. Le Saint-Gabriel de ma jeunesse, où est-il donc?

Je n'ai pas lieu d'être surpris, car c'est précisément en cet été où j'y ai vécu qu'on a construit l'église neuve au coin des routes, au fond de la vallée. Descendons-y. Ma voiture roule au gré des pentes pendant que j'essaie de reconnaître les maisons qui marquaient les étapes de notre longue marche à pied. Mais elles passent si vite et elles ont tant changé qu'elles me paraissent toutes étranges, excepté, une peut-être, là sur une butte que le chemin a entamée mais qui garde encore un coin de rocher que je reconnais. C'était, chez Georges Champoux, si je ne me trompe pas. Les Champoux, mon grand-père les appelait "Saint-Père". Pourquoi, je me le demande. Aujourd'hui, qui est-ce qui peut bien rester là? En haut de la porte, j'ai vu une plaque blanche écrite en bleu : "Bureau de Poste — Post Office".

Tiens, me voici déjà dans le "bout de la trotte". Le bout de la trotte, dans mon temps, c'était un bout de chemin planché qui tournait à l'équerre de la montée et qui nous donnait trois ou quatre arpents de marche facile. Il se terminait au coin chez Déglise, juste avant de traverser le petit pont. C'était aussi l'endroit où les gens faisaient trotter leurs chevaux et essayaient de se passer en revenant de la messe. Mon oncle Odilon m'avait souvent parlé des exploits, de sa jument blonde dans le bout de la trotte. Bien, quand on dit qu'il n'est pratiquement plus reconnaissable, le bout de la trotte! La voirie vous l'a coupé en deux, et on prend une grande courbe vers un pont qui est au moins deux arpents plus bas que l'ancien. Le Saint-Gabriel de mon temps, qu'est-ce qu'il en reste donc?

Quand vous entrez dans le village, vous constatez qu'il n'en reste pratiquement plus rien. Le centre des affaires n'est plus du tout où il était. Le magasin de Walter Hébert et son moulin à scie, il n'y en a pas une seule trace. La rivière qui passait en arrière, c'est devenu un ruisseau. L'église, la "dam" où on allait pêcher et se baigner, c'est plus rien que des roches limoneuses. Le chemin a été redressé, je ne sais plus comment. La tannerie de Clément Picard, je me demande où elle était au juste. La route du rang Saint-Charles est pavée d'asphalte jusqu'au pied de la petite côte qui est la moitié haute de ce qu'elle était autrefois. Le magasin des Dionne appartient à un nommé Roy. L'église a brûlé il n'y a pas bien des années, et la nouvelle — la troisième depuis mon temps — est d'un style et d'une couleur qui ne font pas du tout dans l'image de mon souvenir. Le Saint-Gabriel que j'ai connu, il est anéanti, disparu! Ça ne s'est pas fait vite comme à Hiroshima. Ce n'est pas la bombe atomique qui l'a effacé tout d'un coup; c'est le temps qui l'a grugé, ce sont les hommes qui l'ont défilé et refait au cours des années. Saint-Gabriel, comme nos autres villages, comme nos villes, comme notre pays, comme le monde entier, ce n'est jamais la même chose d'une génération à l'autre, d'une année à l'autre, d'un jour à l'autre. On dit parfois : "Plus ça change, plus c'est la même chose!" Ne serait-il pas plus juste de dire : "Plus le temps passe, plus ça change sans qu'on s'en aperçoive d'un jour à l'autre?"

☆ ☆ ☆

Au fait, mon village d'autrefois, est-ce que j'en suis sorti pour me dérober moi-même au courant qui l'a emporté? Pas du tout. J'ai changé, tu as changé, il a changé, nous avons changé, vous avez changé, ils ont changé.

Il est utile de se rendre compte de ce changement. Il est nécessaire de s'y adapter. Le moyen le plus simple et le plus efficace que je connaisse, c'est d'ajouter au nom du village ou de l'individu la date qui indique quel est le moment de sa vie dont on veut parler. Saint-Gabriel (1901) n'est plus. C'est naturel, c'est évident. Saint-Gabriel (1948) c'est autre chose. Il existe, il est très vivant.

Celui qui reste figé dans le passé, il est comme le village de Pompéi. Il n'a pas changé, mais il ne s'y passe plus rien. Il est celui qui n'est plus.

MISCELLANEA

Humbug Of The Super-Patriots

by T. Damien BOUCHARD

We published on July 15th an article signed by Jules Hirtz. This article, in which the writer spoke of the benefits of the French Revolution, has not been fortunate enough to please the editor of the *Travailleur* of Chicoutimi; his heart might well have been bleeding by what he wrote in the latest number of his journal.

This is what we read therein:

"Every newspaperman in his office, going through the news despatches, has to expect to be deeply stirred by things like the following: bloody battles, heart-rending accounts of murders and rapes, distressing drowning accidents, crafty and baffling robberies, petty details of a more or less insignificant kind, nonsense of every sort passing and repassing before his curious and prying eyes. But where his patriotic and Catholic heart is profoundly saddened is to see before his sorrowful eyes articles like those from which we extract the following passages. What is most astonishing is that these articles are written, under big headlines, in papers which call themselves French-Canadian and Catholic."

Whereupon the *Travailleur* reproduces a part of the article of Jules Hirtz.

We quote from Jules Hirtz what has so deeply affected the Catholic and patriotic editor of the Chicoutimi journal.

"By way of conclusion, the teachings which arise from this memorable day, through free and obligatory education, and through the compulsory vote will mean that the people will take more interest in the public affairs of their respective countries and instead of fratricidal wars fomented by potentates, we shall see constitutional governments with presidents or monarchs, and instead of Revolutions, we shall see Evolutions towards the moral and material welfare of the nations."

This was quite enough, we confess, to bring tears to the eyes of all those who believe or make a superficial profession of believing that the most advanced people on the globe are those whose fatherland is to be found on the banks of the Saint-Lawrence. If, by chance, a French-Canadian is sincere enough to admit that we have something to learn from other nations, how quickly do these bigots and chauvinists cry out about irreligion and lack of patriotism.

Every new idea inevitably carries with it the ruin of religion and of the fatherland; if anybody dares to speak of the creation of a department of public instruction, administrative machinery which exists in all countries with the exception of the Province of Quebec, Spain, Russia and one or two other countries of like advancement, then we may read right away, in article after article, that such a person is demanding the head of the bishops; if anybody pronounces himself in favor of free and compulsory education, according to these people, he is wanting to expel the religious communities from the land and to make our people atheists; if anybody speaks about a compulsory vote, these visionaries cry aloud about tyranny. The clamors of these so-called defenders of religion are so deafening that intelligent people might be led to suppose that religion is a false and very precarious thing seeing that the least step forward, in the field of ideas, must bring it to ruin.

A true idea remains in spite of everything, and institutions which make it concrete, if one might say so, will live as long as the world. Those who possess this idea, and who are really convinced of its truth do not see anywhere and everywhere signs which herald its ruin.

According to the *Travailleur* a Catholic Frenchman should no longer love France, no doubt because it is no longer tyrannized by its despotic kings, because its people are no longer a horde of slaves under the ferule of its former aristocracy; because its children are educated enough no longer to take delight in 'bloody battles, heartrending accounts of murders and rapes, distressing drowning accidents, crafty and baffling robberies, petty details of a more or less insignificant kind' — a reproach which the *Travailleur* makes against the French-Canadian nationality.

Poor *Travailleur* how then do you want the newspapers to serve your fellow-citizens?

The instruction that it wants given to the people develops hardly enough intelligence to allow them to understand ghost stories, the accounts of murders and rapes, the adventures of our comic-strip figures, *Timothée* and *La Débauche*.

Newspapers can find their subscribers only among the people; they must in consequence please the people, and in order to please them they must publish things they can understand.

What should be done to have the newspapers abandon the publication of such nonsense is first of all to make the people disgusted with them and in order to do so, it is only sufficient to have them educated. As long as there are only people to cry: "Honor to the Province of Quebec"; as long as there are only journals like the *Travailleur* to write that the Province of Quebec is the ideal country, then so long will our people have need of the adventures of *Timothée* and of *La Débauche*.

These stories are the only fare which their minds can digest when reading; and still you would wish to take it from them!

The editor of the *Travailleur* says that the article of Hirtz has made his heart sick; this does not surprise us at all. Our people has its heart well trained; our schools bother themselves only with this faculty, nor do they allow deep feelings to go by default. There are even too many of them.

For their intelligence, they will be shown on the St. Jean Baptiste days, at the times of our national festivals, the sheep, pompously dragged along by four horses, and they will know what 'Follow!' means.

The writer who would suggest that the sheep be removed from our patriotic festival deserves to be hanged; he has wanted to suppress our best teacher of morality. Can a worse national crime be found?

Let the *Travailleur* caress its sheep, but let it allow other journals to write as they sincerely think to their fellow-citizens. At Saint-Hyacinthe, where every child gets free instruction, the people like better to be told the hard truth than to be flattered and then be shown by the hand which has caressed them.

In Saint-Hyacinthe, the people are educated enough to blame the excesses which were committed during the French Revolution but also to recognize that it was this Revolution which has placed all Frenchmen on a footing of equality, which has given first place to intelligence and virtue over birth and caste and which has given the people the power of being governed as they wanted. It is unfortunate that these prerogatives should have received a baptism of blood; but this does not hinder in any way the French-Canadians of Saint-Hyacinthe from holding a profound admiration for the mother of these liberties, the Revolution.

And thus are we left cold on days of festival by the *Carillon* flags, the *Carillons Sacré-Coeur*, inventions of the tremblers who want to snatch from us the memory of France. But when the Tricolore goes by, our hearts stir with enthusiasm for we feel the fatherland is before us.

T. Damien BOUCHARD

L'Union, Saint-Hyacinthe, 1st August 1905.

L'EQUILIBRE ETHNIQUE

Nous pouvions lire dans la dernière livraison du "Standard" (11 septembre 1948), sous le titre "13,000,000 de Canadiens", l'excellent article dont voici une traduction:

★ ★ ★

"Le mois prochain, d'après le Bureau Fédéral de la Statistique, à Ottawa, la population canadienne sera de 13,000,000. La dernière année écoulée nous a valu le plus grand accroissement dans l'histoire du pays.

"En eux-mêmes ces chiffres ne peuvent guère nous étonner. L'immigration a été considérable et l'augmentation naturelle a constitué un facteur encore plus important. Ce qui doit surtout retenir notre attention, ce sont les questions et les problèmes que semblable accroissement pose. La proportion de l'augmentation par rapport au volume total de la population est tellement considérable qu'elle suscite inévitablement des problèmes.

"Il n'y a guère de doute que le Canada dispose d'un espace amplement suffisant pour tous ces nouveaux habitants, et que, économiquement parlant, nous saurons les absorber facilement. Nombre d'observateurs compétents et d'économistes croient depuis longtemps qu'il serait non seulement logique pour notre pays d'avoir une population plus dense, mais que cela serait dans le meilleur intérêt de l'ensemble de notre pays. La seule difficulté d'absorption économique se trouve dans le nombre de personnes admises au pays. La quantité acceptable dépend elle-même des talents, des aptitudes et de l'expérience des immigrants. La nouvelle politique d'Ottawa cherche à prévenir les difficultés de ce genre en laissant venir au pays les gens qui veulent et qui peuvent travailler dans les industries qui ont besoin d'eux.

"Plus grands encore, et inévitablement rattachés à ceux d'ordre économique, sont les problèmes sociaux et politiques. Nous savons déjà que nous ne pouvons pas accepter ici des milliers d'Européens et nous attendre à ce qu'ils adoptent immédiatement le point de vue et les sentiments nationaux des Canadiens de naissance. Lorsqu'il s'agit d'assimiler à fond les nouveaux venus, c'est surtout la tâche de leur inculquer le véritable esprit civique canadien qui présente le plus de difficultés. Il y a aussi le problème résultant du changement de la proportion entre le nombre des Canadiens de langue française et ceux de langue anglaise. Vu que la plupart des immigrants s'établissent dans les provinces de langue anglaise, c'est, et cela continuera d'être, un problème dans le Québec.

"Nous devons trouver les meilleures réponses à toutes ces questions puisque nous avons définitivement adopté une ligne de conduite qui nous vaudra un accroissement continu de notre population. Notre nation progresse; nous avons besoin d'une population plus considérable et nous avons de plus une obligation internationale dans le domaine de l'immigration. Nous voulons tous bénéficier de l'expansion de notre pays. Ce qu'il nous reste à faire, c'est de nous arranger pour en retirer le plus grand bénéfice possible pour le plus grand nombre tout en réduisant à leur minimum les difficultés grandissantes que nous connaissons déjà."

★ ★ ★

Il n'y a rien à redire à cet excellent article. Je partage entièrement les idées exprimées dans ce qui précède. Je me contenterai de commenter, et le plus brièvement possible, le problème de l'équilibre ethnique à respecter si nous voulons maintenir la plus grande harmonie possible entre les principaux groupes linguistiques et religieux qui habitent notre pays.

Les groupes les plus importants sont les protestants de langue anglaise, les catholiques de langue française et enfin les catholiques de langue anglaise. Aucun de ces trois grands groupes ne saurait permettre aux autres groupes ou à l'un ou l'autre groupe de mettre en danger son importance numérique traditionnelle.

Autrement dit, les Canadiens de langue française doivent continuer de constituer entre 28 et 30% de la population totale de notre pays, comme cela a toujours été depuis la Confédération. Si les Canadiens d'origine anglaise tentaient de submerger notre groupe ethnique par une immigration trop considérable, le Canada français s'y opposerait violemment. D'un autre côté la population de langue anglaise ne permettra jamais que les Canadiens français en arrivent à constituer la majorité au pays.

Par ailleurs il est à désirer que la proportion des catholiques romains en ce pays se maintienne aux environs de 40% de la population totale. Si l'importance numérique des catholiques romains continuait de s'accroître trop visiblement pendant assez longtemps, nous pourrions nous attendre à une réaction protestante désagréable pour les catholiques; tout comme les catholiques ne se laisseraient pas facilement noyer par les protestants.

Ajoutons à ce qui précède que les catholiques de langue française devraient continuer de constituer environ les deux tiers du total des catholiques du Canada, enfin d'éviter une guerre trop ouverte entre les catholiques romains de langue française et leurs coreligionnaires de langue anglaise.

Les recensements fédéraux ont toujours révélé un accroissement de l'importance numérique du groupe français au cours des décades où l'immigration avait été faible, comme, par exemple, entre 1881 et 1901, et entre 1931 et 1941. Tandis que les recensements qui ont suivi les périodes d'immigration intense, particulièrement entre 1901 et 1931, ont toujours fait voir une diminution du pourcentage canadien-français de la population de notre pays.

Quant à la proportion des catholiques romains, elle augmente de deux façons: par l'accroissement naturel considérable de la population catholique, et par l'immigration européenne d'origine catholique.

Autrement dit, sans immigration d'aucune sorte, les Canadiens français finiraient par constituer la majorité au Canada, et par laisser de moins en moins d'influence aux protestants et aux catholiques de langue anglaise.

L'immigration corrige périodiquement cette situation, et prévient les guerres de races et de religions, en amenant au pays suffisamment de nouveaux venus protestants et suffisamment aussi d'immigrants catholiques, les uns et les autres d'une origine autre que française, pour que l'équilibre linguistique et religieux s'en trouve rétabli par le fait même, de sorte que la situation est à peu près ce qu'elle était au début du régime confédératif.

Entre 1931 et 1941, parce que l'immigration était presque nulle, la proportion de Canadiens d'origine française passa de 28 à 30% et la proportion des catholiques passa pour la même raison de 41 à 43%. Avec l'immigration actuelle, en 1951 la situation redeviendra ce qu'elle était en 1931, et à peu près ce qu'elle était en 1921 et 1911.

Ne pourrait-on pas aussi faire venir beaucoup d'immigrants de langue française, par exemple de la France ou de la Belgique? On le pourrait sans doute, à condition d'accepter un nombre encore plus considérable d'immigrants d'origine britannique, scandinave ou slave... ou encore à condition que les Canadiens français décident d'élever moins d'enfants... Ce qui finira aussi par se produire et commence déjà à se constater.

De toute façon notre service canadien d'immigration a toujours réussi à maintenir l'équilibre ethnique en ce pays et rien ne nous permet de croire qu'il en sera autrement prochainement.

Conrad LANGLOIS

LETTRE D'EUROPE

Catholicisme romain et protestantisme en France

par C. de MESTRAL

"...trop d'esprits ont peur de la vérité. Ils s'enferment dans un petit monde clos qu'ils protègent jalousement. L'introduction d'une vérité nouvelle les obligerait peut-être à reviser l'équilibre général du système. Beaucoup, épouvantés, passent à la résistance, puis à l'attaque, pour défendre leur citadelle. Cela est vrai des incroyants qui ont peur de la foi. Cela est vrai des Chrétiens qui ont peur de la vérité totale parce qu'ils savent qu'elle les mènerait trop loin. Le propre des grands esprits est d'aimer assez la vérité pour n'en pas redouter les exigences. Il faudrait que tout chrétien fit sienne cette admirable profession de foi d'un étudiant protestant: "Nous nous offrons à la Vérité de Dieu telle qu'elle se montre à nous. Nous pouvons être conduits là où nous ne voulons pas aller."

Ces belles paroles du R. P. J. Kopf, O.P., professeur aux Facultés catholiques d'Angers, dans son article intitulé "La vérité qui vous délivrera — Réflexions sur le mouvement œcuménique" (Catholicité, janvier 1946, - 11. Rue des Frères Vaillants, Lille, France), demandent d'être lues, et relues, surtout en notre Province de Québec, lorsque l'on étudie le problème des relations entre catholiques romains et protestants. Trop souvent, hélas, de part et d'autre, il semble qu'il ne puisse exister entre frères chrétiens encore séparés de l'Une Sancta que méfiance — pour ne pas dire plus! Mais en bien d'autres pays, et en France en particulier, depuis la guerre surtout, il existe des rapports suivis, et profonds, entre chrétiens catholiques romains et protestants, soient membres du clergé soient laïcs. Franchement il fait bon respirer dans cette atmosphère, qui reflète bien plus l'amour chrétien que l'esprit de méfiance, voire de dédain parfois, qui règne trop souvent parmi nous en terre de Québec.

Déjà en Suisse, il y a quelques semaines, j'avais entendu parler de divers groupes français où catholiques romains et protestants se rencontrent librement — et fraternellement. Et voici qu'à Amsterdam, à la première assemblée du Conseil Mondial des Eglises (non-romaines, et représentant près de 75 pour cent du protestantisme mondial, orthodoxes russes non compris) j'ai eu la confirmation de cette bonne nouvelle, de la bouche de deux prêtres. Le Mouvement Œcuménique qui, au sein du protestantisme cherche à recréer l'unité chrétienne — tant doctrinale qu'ecclésiastique — au sein des diverses Eglises qui se sont détachées de Rome à la Réforme, n'est pas sans susciter un intérêt profond tant au Vatican que parmi les catholiques romains d'Europe surtout.

"Le mouvement œcuménique est un des grands faits de l'histoire religieuse de notre temps", écrit Robert Rouquette (numéro juillet-août 1948, d'ETUDES, revue des pères jésuites de France), dans un article sur "Les mouvements œcuméniques". Il ajoute ceci: "Des maintenant, l'œcuménisme a une portée historique considérable, parce qu'il a commencé dans les Eglises issues de la Réforme une révolution psychologique qu'on peut qualifier de miraculeuse." Et l'Eglise de Rome, toujours sensible à tout miracle dans la vie spirituelle, non seulement suit de près le mouvement œcuménique, elle entretient depuis longtemps des contacts officiels mais réguliers avec des membres du clergé protestant en France, et en d'autres pays

d'Europe. Au fait la récente lettre du Pape, enjoignant aux fidèles de ne pas prendre part aux assemblées religieuses mixtes — telle que celle d'Amsterdam — a été dictée par le fait qu'un grand nombre de catholiques romains avaient exprimé le désir de s'y rendre, tant membres du clergé que laïcs. Il est évident que le Vatican ne pouvait être officiellement représenté à Amsterdam, et qu'il a dû décliner l'invitation qui lui fut transmise, mais il n'est pas sans observateurs aux grandes assises ecclésiastiques qui se déroulent actuellement dans la capitale hollandaise.

Les deux articles cités plus haut, de revues catholiques ne sont qu'un exemple de l'attention nouvelle — née de la dernière guerre — avec laquelle le catholicisme romain suit de très près ce qui se passe dans le protestantisme moderne. Récemment les "Editions Universitaires", de Bruxelles, ont publié un livre du R. P. Rouger Aubert, docteur et maître en théologie, professeur au séminaire de Malines, sur "Le Saint-Siège et l'Union des Eglises". Le ton de toutes ces publications est toujours courtois, rigoureusement impartial quant à ses sources, et réellement désireux de faire comprendre au catholicisme romain de langue française ce qui se passe au sein du protestantisme. Il y a plus, du reste. A Strasbourg, à Mulhouse, comme à Paris et ailleurs, il existe des groupes mixtes de membres des clergés romain et protestant se réunissant régulièrement pour discuter et prier ensemble. De tels groupes manifestent le vrai esprit chrétien, s'inspirant de notre Seigneur, qui a enjoint l'amour fraternel à tous ceux qui veulent être vraiment ses disciples.

Bien entendu les articles cités plus haut, tout en étudiant impartialement le protestantisme moderne, exposent très franchement aussi la position de l'Eglise de Rome, de façon claire et sans équivoque. Ils savent, cependant admettre ouvertement les erreurs du passé, qui expliquent les divisions actuelles de la Chrétienté: "révolte enfin trop explicable devant les péchés des chefs spirituels qui souillent l'Eglise" écrit R. Rouquette dans son article. Il ajoute: "Rejeté par l'Eglise de son temps, Luther, sans le vouloir expressément, est amené à dresser une nouvelle communion contre l'ancienne"... "Il a été trop facile à la polémique catholique de dénoncer l'impuissance de la Réforme à s'exprimer de manière cohérente. Cependant, il ne faut pas exagérer la confusion doctrinale du protestantisme." (ital. miens).

Le mouvement œcuménique, de son côté, a rendu et exprime nettement la notion protestante de l'Eglise, avec une compréhension meilleure de la doctrine romaine, ce qui aide grandement à une meilleure entente entre chrétiens encore officiellement séparés. Souhaitons que cet esprit prenne de l'ampleur, et qu'il puisse se manifester aussi dans tous les pays de langue française. Devant la vague matérialiste et la confusion grandissante des esprits, écrasé par les événements de notre temps, il est urgent que tous les croyants, sachent rechercher ce qui est positif, ce qui les rapproche, et soient aussi prêts à oblitérer de leurs discussions quant à l'Eglise chrétienne et ses formes le mot 'jamais'. Puissions tous apprendre à dire aussi: "Nous nous offrons à la Vérité de Dieu telle qu'elle se montre à nous. Nous pouvons être conduits là où nous ne voulons pas aller."

Patriotards endormeurs

(Suite de la page 1)

Pour son intelligence on lui montrera, aux jours de Saint-Jean-Baptiste, notre bête nationale, le mouton, pompeusement entraîné par quatre chevaux et il comprendra "Suit!".

L'écrivain qui suggérerait de faire disparaître le mouton de notre fête patriotique a mérité la corde; il a voulu supprimer notre meilleur professeur de morale. Peut-on trouver pire crime national?

Que le *Travailleur* flatte son mouton, mais qu'il laisse les autres journaux écrire ce qu'ils pensent sincèrement à leurs compatriotes. A Saint-Hyacinthe, où n'importe quel enfant peut s'instruire gratuitement, le peuple aime mieux se faire dire de dures vérités que de se faire flatter pour ensuite être tondu par la main qui l'a caressé.

A Saint-Hyacinthe le peuple est assez instruit pour blâmer les excès qui ont été commis durant la Révolution française mais aussi pour reconnaître que c'est cette révolution qui a mis tous les Français sur un pied d'égalité, qui a fait primer l'intelligence et la vertu sur la naissance et la caste et qui a donné au peuple le pouvoir d'être gouverné comme il l'entendait. Il est malheureux que ces prérogatives aient reçu un baptême de sang; mais ceci n'empêche point les Canadiens français de Saint-Hyacinthe de garder une profonde vénération pour la mère de ces libertés, la Révolution.

Aussi les drapeaux de Carillon, les Carillons Sacré-Coeur, inventions des trembleurs qui veulent nous arracher le souvenir de la France, nous laissent-ils froids aux jours de fête. Mais quand passe le Tricolore notre cœur frémit d'enthousiasme car nous sentons passer la Patrie.

T. Damien BOUCHARD

L'Union, Saint-Hyacinthe, 1er août 1905.

L'OPINION DES AUTRES

Pour mobiliser le clergé

Un des moyens les plus venimeux employés par l'Union Nationale pour gagner l'élection, ce sont les pressions faites auprès du clergé pour s'en faire un agent électoral. Il ne s'agit pas de cas isolés, mais d'une pratique très répandue dans bien des comtés.

Des organisateurs de l'Union Nationale promettaient des octrois, pour salles paroissiales et autres fins très dignes, à condition que l'Union Nationale ait la majorité dans la paroisse. Des devants de presbytères furent asphaltés juste à l'approche des élections: chose bonne, mais mobile fort suspect.

On nous dira que si l'Union Nationale a cru ainsi influencer le clergé, elle a manqué son coup, parce qu'il s'agit de personnes incorruptibles. Nous aimerions pouvoir dire la même chose; mais pour cela, il faudrait ne pas avoir de preuves du contraire.

(Vers Demain)

PARCOURS et détours

DIMANCHE. — 1700, rue St-Denis, Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique. Un titre long comme le bras qui peut être coupé en deux car on n'y enseigne pas l'art dramatique "pan tout, pan tout". Et dans le domaine de la musique, il n'y a pas de classe de chant. Téléphonez à Plateau 9877 pour leur dire de couper leur nom en deux puisqu'ils n'enseignent pas le théâtre car sans cela ils ont l'air d'opérer sous de fausses représentations... "according to" leur titre!

★ ★ ★

LUNDI. — Mon curé fait du ciné. Le R. P. Bruckberger a adapté cinématographiquement (quel mot alphabet soup) "Le Journal d'un curé de campagne" de Georges Bernanos. On me dit que le film sera réalisé avant la fin de l'année.

★ ★ ★

MARDI. — Les States viennent d'mettre un nouveau timbre de trois sous à la mémoire de quatre aumôniers qui perdirent la vie ensemble, au large du groënland, le 3 février 1943 à bord du S. D. Dorchester, chargé de soldats et de marins. Il fut torpillé par un sous-marin ennemi. Les aumôniers dirigèrent tout le monde vers les chaloupes et comme il n'y avait pas assez de ceintures de sauvetage, les aumôniers se départirent de leurs propres ceintures et les passeront à leurs compagnons qui en cherchaient. Ces quatre héros se nomment Joseph P. Washington, PRETRE CATHOLIQUE; George L. Fox, MINISTRE PROTESTANT; Clark Poling, MINISTRE PROTESTANT et Alexandre G. Goods, RABBIN. Voilà un beau sujet d'unité. Le pasteur Chaloult et l'abbé Shields auraient fait de même. Morts dans le même jus!

★ ★ ★

MERCREDI. — Gala aquatique que j'ai manqué. Celui du Collège Grasset. Il est à peu près temps que l'on organise ces galas. Bravo à Benoît Duchesne, au capitaine J.-C. L. Pilon et à Mgr Henri Jeannotte. Les arabesques des plongeurs se sont exécutées sous la musique de Ravel, Offenbach, Beethoven, Haendel, Saint-Saëns, Rimsky-Korsakoff. Encore une fois bravo. Qu'on recommence, même en hiver!

★ ★ ★

JEUDI. — Je retrouve un journal vieux du 6 août. Sur la première page, on voit sur dix pouces de largeur M. King qui parle devant une forêt de microphones. Comme on lit sur les dits microphones CKVL, CFCE, CBF, CKCN, CKCH et autres lettres d'identification et pas CKAL, on a enlevé les lettres de ce poste ou mieux, on les a "barbouillées". Conclusion: faites-la, tirez-la!

★ ★ ★

VENREDI. — J'ai trouvé la traduction française de "Refus global", c'est "J'em sacre pas mal"! Je me flatte d'être de ceux qui peuvent dire "On m'a pas poigné avec c't'affaire là!". J'en serais si l'automatisme me procurait une auto!

★ ★ ★

SAMEDI. — "Ça me dit" pas d'écrire aujourd'hui.

Jean BONFILS

C. SAINT-GERMAIN A-T-IL VIOLE LA LOI ELECTORALE?

Où l'on revit une scène du 28 juillet dernier. — Qu'est-ce qu'un télégraphe? — Du sans fil au sans preuve.

Dans quelques années, quand on enseignera aux petits Canadiens français l'histoire de leur pays, on racontera, évidemment, par quelque émigré maurassien, vichard et fasciste autant que possible, on demandera aux plus intelligents quel grand événement survint le 28 juillet 1948. Et les plus intelligents répondront que ce jour-là, l'honorable Maurice-Léon Dussault, le plus grand premier ministre double du meilleur avocat qu'il y ait jamais eu notre Laurent, sauva l'autonomie de la province, donna un magistral croc-en-jambe au communisme et dota ses concitoyens d'une dictature bienfaisante. Mais pour M. Camille St-Germain, de Montréal, le 28 juillet 1948 aura toujours un autre sens; en effet, ce jour-là, vers quatre heures de l'après-midi, M. Saint-Germain fut arrêté sous l'accusation d'avoir enfreint la loi électorale, c'est-à-dire, en d'autres termes, d'avoir "passé des télégraphes".

Lundi dernier, après avoir vu sa cause ajournée à cinq reprises pour une raison ou une autre, M. St-Germain subissait enfin son procès sommaire devant le magistrat Victor Chabot, l'avocat de la Couronne n'était pas, pour la circonstance, Me G. Sylvestre, mais plutôt Me Guy Morin, tandis que Me Adolphe Bouchard occupait pour l'accusé.

Au début de l'audience, Me Morin fit motion auprès du tribunal afin que l'on ajoute à la plainte, à la suite des mots: "avoir voté plus d'une fois", ceux-ci: "ou d'avoir tenté de voter". Car la Couronne n'était plus tout à fait certaine, comme on devait le voir quelques instants plus tard, que M. St-Germain eût voté plusieurs fois.

Un premier témoin, M. Léo St-Germain, 40 ans, de cette ville, cousin de l'accusé, déclara qu'il avait rencontré celui-ci en face d'un bureau de votation sis sur la rue Després, dans le quartier No 5, le 28 juillet.

Qu'est-ce que tu fais ici, demanda-t-il. Tu votes? Tu n'as pas le droit. On va y voir, tu sais.

Oui, je vote, mais n'en parle

M. Gaston Arel président des "Compagnons de l'Art"

Cette société reprendra ses activités le 30 septembre. — Faire aimer la musique. — Auditions au sous-sol de l'église du Christ-Roi.

Les "Compagnons de l'Art" ont le plaisir d'annoncer à leurs nombreux membres et à leurs amis la reprise de leurs activités pour la saison 1948-49. Comme l'an passé, ils présenteront des auditions musicales aux élèves des écoles de la paroisse. Ces auditions débuteront le jeudi, 30 septembre.

Les inscriptions se feront du 20 septembre au 15 octobre chez les membres du Comité ou au Secrétariat; tous les anciens "Compagnons", de même que tous ceux qui s'intéressent aux Arts, particulièrement à la musique, sont les bienvenus.

Voici comment se compose le nouveau comité de direction des "Compagnons": Président, M. Gaston Arel; vice-président, M. Rita Dalgé; secrétaire, M. Gertrude Fournier; trésorier, M. Gilles Gadois; archiviste, M. Micheline Boivin; publiciste, M. Jean-Marie Leduc; conseiller, M. Kenneth Gilbert.

Quant au programme, tout en restant aussi varié que possible, il comportera l'étude de deux auteurs en particulier: Chopin, dans la première partie de la saison, et Mozart, dans la seconde. Deux opéras sont aussi au programme: Faust, de Gounod et Don Giovanni, de Mozart. On a encore ajouté au programme deux réceptions et un gala.

Les Compagnons ont fait l'acquisition d'un excellent transcritteur et n'ont rien négligé pour que les auditions soient des meilleures; ces auditions se donneront encore au sous-sol de l'église du Christ-Roi.

Ceux qui désirent faire partie de cette association sont priés de communiquer avec Mlle Gertrude Fournier, 880, rue Bourdages, tél. 303-R.

Au congrès de l'U. des Municipalités

Son Honneur le maire Ernest O. Picard, de Saint-Hyacinthe, ainsi que la plupart des échevins de notre ville, assisteront, du 15 au 20 septembre, au congrès annuel de l'Union des Municipalités de la province de Québec, qui se tiendra au Manoir Richelieu, à la Malbaie, sous la présidence d'honneur de l'honorable Bona Dussault, ministre des Affaires municipales. On sait que S. H. le maire Picard est directeur de l'Union des Municipalités.

Jeune Commerce de St-Hyacinthe

L'Exécutif 1947-48 de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe a tenu, mardi, sa dernière séance régulière; les présidents des divers comités ont présenté un rapport de leurs activités pour l'année écoulée.

L'Exécutif pour 1948-49 sera assemblé incessamment; il sera formé comme suit: Président, M. René Perreault; vice-présidents, MM. P.-H. Blanchet et Arthur Perreault; secrétaire, M. Roland Mercier; secrétaire-adjoint, M. J.-Guy Gladu; trésorier, M. Guy Nadeau; publiciste, M. Marcel Lalonde; directeurs, MM. Gérard Deslandes, Jean Lehoux, Raymond Girouard, Maurice Augustin, Georges Chapdelaine, Maurice Augustin, J.-P. Robert, Marcel Lalonde, J.-C. Hébert, Paul Bédard et Marcel Cyr; ex-officio, M. P.-E. Brodeur.

LA SEMAINE DE L'ARMÉE A SAINT-HYACINTHE

Nombreuses activités du Régiment de Saint-Hyacinthe, sous le commandement du Lt-Col. Robert Hamel, à cette occasion.

La Semaine de l'Armée au Canada, qui a fait l'objet d'une proclamation civique de la part de nos autorités municipales, ne passera certes pas inaperçue à Saint-Hyacinthe; on sait que cette semaine débutera lundi soir prochain, le 26 septembre, par tout le pays. On veut ainsi mieux faire connaître à la population nos moyens de défense et inciter le plus grand nombre possible de nos jeunes à joindre les cadres de l'armée active ou de nos corps de réserve.

Ici, le Régiment de Saint-Hyacinthe a commencé son entraînement annuel le 13 septembre, afin de pouvoir participer activement à cette Semaine, dont voici le programme, selon un communiqué que nous a remis le Lt-Col. Robert Hamel, E.D., officier commandant de cette unité locale:

Lundi, le 20 septembre: Parade du Régiment de Saint-Hyacinthe dans les rues de notre ville. Mardi soir, le 21 septembre: Au kiosque Léon Ringue, con-

Une causerie de M. Ls-N. Saint-Pierre

Au congrès de la Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, mardi, à Granby.

La Société des Eleveurs de Bovins Canadiens, section des Cantons de l'Est, a tenu, mardi dernier, à Granby, son assemblée annuelle, sous la présidence de M. A.-G. Beaugrand, de North Stukely.

Au nombre des orateurs, mentionnons M. l'agronome Louis-Nazaire Saint-Pierre, de Saint-Hyacinthe, qui signala les progrès accomplis et les succès remportés par les éleveurs en ces dernières années. Il croit que l'effort entrepris doit être continué et que l'avenir réserve des succès intéressants. Il insista sur la préparation des sujets pour les expositions et surtout sur le contrôle laitier pour obtenir de bons troupeaux. Il a noté que la race canadienne s'est signalée en plusieurs endroits.

Les élections ont donné le résultat suivant: président, M. A.-G. Beaugrand, de North Stukely; vice-président, M. Léo Duquette, de Fulford; secrétaire, M. Gustave Caron, agronome de Damsville; directeurs, MM. Maurice Hallé, de Cowansville, E. Gauthier, de St-Valérien, Arcade Edoin, de Bedford, P. Campbell, de St-Ignace de Stanbridge et A. A. Fowler, de Kingsbury.

Belle cérémonie chez les RR. PP. Dominicains mardi

Mardi dernier, le 14 septembre, à l'issue de la messe conventuelle, le R. P. J.-M. Dionne, O.P., maître des novices au couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, a reçu la profession religieuse de deux novices, les R. P. Jean-Marie Legault, du Séminaire de Philosophie de Montréal, et le R. P. Paul-Marie Trempe, du Séminaire d'Amos.

Les deux nouveaux profès sont ensuite partis pour le couvent des Dominicains à Ottawa où ils poursuivront leurs études philosophiques et théologiques.

DECORATION AGRICOLE A M. L'ABBE L.-E. GIRARD

Ce prêtre colonisateur, originaire de Sainte-Rosalie, est fait Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole. — Une belle carrière.

Québec, le 13, Spéciale. — Le banquet annuel du Mérite Agricole a eu lieu ces jours derniers à Québec, où se tient présentement l'exposition provinciale. Ce banquet était sous la présidence de l'hon. L. Barré, ministre de l'Agriculture. Au cours de ce banquet, le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole a été conféré solennellement à quatre personnalités qu'on a tenu à honorer pour leur contribution éminente à la cause agricole: l'hon. M. Antonio Elie, ministre d'Etat, M. l'abbé Louis-Emile Girard, curé de St-Antoine de Rochebeaucourt et prêtre-colonisateur de premier plan, l'hon. Juge Thomas Tremblay, président de l'Office de l'Électrification rurale et M. Adèle Lalonde, un des fondateurs de l'Union catholique des Cultivateurs.

M. l'abbé L.-E. Girard est originaire de Sainte-Rosalie de Bagot et il est le neveu de M. l'abbé Alphonse Girard, curé de la paroisse du Christ-Roi, de Saint-Hyacinthe; ancien élève du sémi-

naire de Saint-Hyacinthe, il fut vicaire à L'Ange-Gardien de 1932 à 1935. Depuis cette date, le distingué ecclésiastique dirige les destinées de St-Antoine de Rochebeaucourt, admirable paroisse de l'Abitibi qui fut colonisée en grande partie par d'anciens citoyens du diocèse de Saint-Hyacinthe.

L'abbé J.-A. Ethier décédé à 76 ans

L'abbé J.-Arcade Ethier est décédé vendredi dernier, le 10 septembre, à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, après une longue maladie; les funérailles ont eu lieu mercredi, le 15 septembre, en l'église de Saint-Martin-des-Deux-Montagnes, sous la direction de la maison Ubald Lalime, de Saint-Hyacinthe.

En Irlande du Nord



Le comte de Granville, vice-amiral de la Marine Royale, C.V.O., C.B., D.S.O., et Gouverneur de l'Irlande du Nord, photographié au cours d'un récent discours qu'il prononça à la B.B.C.

ON FINIT PAR REGLER LA GREVE DU MEUBLE A SAINT-HYACINTHE

Les grévistes, qui avaient quitté leur travail le 13 juillet, obtiennent une augmentation de 15 cents de l'heure. — Déclaration de M. G. Picard.

Les quelques 125 employés de la Saint-Hyacinthe Furniture, de La Providence, sont retournés au travail cette semaine après avoir obtenu de la compagnie une augmentation de 15 cents de l'heure. Annonçant mardi ce règlement, M. Gérard Picard, président général de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, a ajouté que les ouvriers touchent une augmentation rétroactive de six cents de l'heure à partir du 21 janvier dernier, avec l'entente toutefois que les patrons devront porter l'augmentation à 15 cents de l'heure, pour la rétroactivité, s'ils ne parviennent pas à prouver leur incapacité financière à verser une telle augmentation, l'affaire devant être soumise à l'arbitrage.

Dans le passé, en plus du décret régissant l'industrie du meuble, l'association des manufacturiers de meubles négociait pour toutes les manufactures actuellement en grève.

C'est la première fois qu'un contrat particulier à une seule manufacture est signé.

Les employés sont aussi assurés d'une augmentation de salaire de \$2.50 par semaine pour chaque augmentation de 5 points dans l'indice du coût de la vie.

LES FRERES BERGERON ONT COMPARU LUNDI

En cours du Magistrat, à Saint-Hyacinthe, pour répondre à l'accusation d'avoir volé des bestiaux évalués à \$3,500. — Enquête préliminaire fixée au 27.

Jacques et Léon Bergeron, le premier de Franklin et le second de Swampton, dans l'état de Vermont, ont comparu, lundi dernier, devant le magistrat Victor Chabot, de cette ville, sous l'accusation d'avoir volé, entre le 10 juillet et le 5 août dernier, dans diverses paroisses de la région, des bestiaux estimés à environ \$3,500; les inculpés ont protesté de leur innocence et leur enquête préliminaire a été fixée au 27 septembre.

Voici la liste des vols dont les prévenus sont accusés: A St-Pie, 4 vaches appartenant à M. Edmond Bousquet, et évaluées à \$500; à L'Ange-Gardien, 4 vaches appartenant à M. Odwalla Massé et évaluées à \$500; à Mariville, 1 vache, évaluée à \$150, et 2 taures, évaluées à \$400, propriété de M. Arthur Fontaine; à Yamachiche, 3 vaches évaluées à \$350; à L'Assomption, 4 vaches appartenant à M. Victor Perreault; et estimées à \$500; à West Shefford, 4 vaches appartenant à M. Olivier Brodeur et évaluées à \$500; à Granby, un bœuf évalué à \$500 (ce bœuf aurait été payé \$200 à sa naissance).

Les malfaiteurs procédaient toujours de la même façon. De nuit, ils s'approchaient en camion d'un pâturage, coupaient les fils barbelés et hissaient les bestiaux dans leur véhicule. Ils allaient ensuite les revendre à l'abattoir Maher, sur la rue Bridge, à Montréal.

Montréalais blessés dans un accident à Contrecoeur

Deux Montréalais, MM. Garneau Poirier et Charles Laparé, ont été blessés vendredi dernier, vers neuf heures du matin, à l'entrée du village de Contrecoeur, quand l'automobile dans laquelle ils voyageaient est entrée en collision avec un camion conduit par M. Roger Casavant, de Saint-Ours-sur-Richelieu.

D'après le rapport des agents Lucien Parenteau et E. Lafrenière, qui ont fait enquête, M. Laparé était au volant de l'auto au moment de l'accident; le véhicule glissa sur la route et alla s'écraser sur le camion qui roulait en direction contraire. Les deux blessés ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de Sorel; M. Poirier souffre d'une fracture du crâne et M. Laparé, de lésions internes.

Négociations à la Needlecraft

Les négociations entre la Needlecraft Mills Co. Ltd., de cette ville, et ses employés, représentés par l'Amalgamated Clothing Workers of America, ont repris hier, jeudi, le 16 septembre; le tribunal d'arbitrage est sous la présidence du juge Guérin; Me Porter représente la compagnie et Me J. J. Spector, C.R., les ouvriers. Auparavant, les deux parties se sont rencontrées devant M. John Valentine, au comité de conciliation, mais ils ne purent en venir à une entente.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Nombreux délégués de St-Hyacinthe à ce congrès

De la C.T.C.C., à Hull, du 19 au 23 septembre.

Le 17e congrès annuel de la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada s'ouvrira à Hull, dimanche prochain, le 19 septembre, sous la présidence de M. Gérard Picard, président de cet organisme syndical; ces assises se clôtureront le 23, date de l'élection des officiers pour la prochaine année.

De nombreux Maskoutains, ayant à leur tête M. Edgar Graveline, président du Conseil Central des Syndicats Nationaux Catholiques, et M. l'abbé Roland Frigon, aumônier adjoint de la C.T.C.C. et aumônier du Conseil Central de Saint-Hyacinthe, assisteront à ce congrès; seront également du groupe: MM. Roland Delisle, Georges Patenaude, Omer Bell, Roland Létourneau, Camille Langelier, Normand Huot, Joseph Piché, Elphège Pelletier, Rolland Beaugrand, Lucien Lefrançois, Miles Rita Lamoureux, Rollande St-Onge et Marie-Reine Dansereau.

M. V. Desourdi de St-Valérien blessé à Montréal

Lorsque son camion vient en collision avec un autobus, sur la rue Sherbrooke. — Ses trois compagnons s'en tirent mieux que lui.

Quatre hommes ont été blessés, dont deux assez gravement, jeudi soir dernier, dans la collision d'une camionnette et d'un autobus de la Cie des Tramways, à l'angle des rues Sherbrooke et Bourbonnière, à Montréal.

L'autobus, qui se dirigeait de l'ouest à l'est, effectuait alors le virage réglementaire vers le nord, sur la rue Bourbonnière, quand une camionnette, propriété de M. Victorien Desourdi, 38 ans, de Saint-Valérien, et conduite par ce dernier, vint le heurter de côté. Conduit à l'hôpital Notre-Dame, M. Desourdi y fut traité pour une fracture du bras droit, de la mâchoire et de trois ligaments à la figure; M. Ernest Leclerc, 48 ans, de Saint-Dominique de Bagot, qui était également dans le camion, fut aussi conduit à l'hôpital Notre-Dame, souffrant de douleurs rhumatismales et d'autres lésions internes. Enfin, deux autres compagnons de M. Desourdi, MM. Bernard Adam, 21 ans, et Fernand Deslandes, 20 ans, tous deux de Saint-Valérien, purent réintégrer leur camion après avoir été pansés. Personne ne fut blessé dans l'autobus.

Représentants de Saint-Hyacinthe

Au congrès annuel de l'Association des Marchands Détaillants de la province de Québec.

Le 38e congrès annuel de l'Association des Marchands Détaillants de la province de Québec s'ouvrira samedi prochain, le 25 septembre. Comme on le sait, cet organisme, qui groupe au-delà de 4,000 membres, tient, chaque année, son congrès à bord du "S.S. Tadoussac" et groupe, à cette occasion, quelque 500 de ses membres, venus de toutes les parties de la province, comme délégués de leur succursale ou de leur section de commerce.

M. A.-L. Auger, président de la section des Marchands Détaillants de Saint-Hyacinthe, nous informe qu'il reste encore quelques bonnes places et il invite tous les intéressés à faire leurs réservations sans délai, afin de s'éviter des déceptions à la dernière minute.

Le thème du congrès: "Mieux organisés pour mieux servir"; au nombre des conférenciers au programme, mentionnons l'honorable Paul Beaulieu, ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, et l'hon. A. Barrette, ministre provincial du Travail. Le congrès se double d'une croisière de 4 jours, de Montréal à Chicoutimi, via Trois-Rivières, Québec, La Malbaie, Tadoussac et Baginville. Pour réservations, s'adresser à M. A.-L. Auger, magasin A. Blondin Ltée.

Ca ne... marche pas

William Lachaine, de St-Hyacinthe, qui, a révélé son avocat, Me J. Bousquet, de cette ville, a une jambe dans le plâtre, a été incapable de se présenter devant le magistrat Victor Chabot, de Saint-Hyacinthe, lundi dernier, pour y subir son procès sous une accusation d'assaut grave sur la personne d'un voisin, M. Daigle; la cause a été ajournée au 27 septembre.

Le jeu... défendu

Lucien Aubé, accusé d'avoir vendu, à Upton, le 31 juillet dernier, des billets de loterie, a été traduit devant le magistrat Chabot, de Saint-Hyacinthe, lundi dernier; il a protesté de son innocence et son enquête préliminaire a été fixée au 27 septembre.

NOMBREUX ACCIDENTS DANS NOTRE REGION

Au cours de la dernière semaine. — Maxime Duquette, 27 ans, se fait fracturer la jambe gauche. — Tombe dans un puits d'ascenseur.

M. Maxime Duquette, 27 ans, de cette ville, a été renversé par une automobile conduite par M. R. Dauphinais, de Saint-Denis-sur-Richelieu, vendredi dernier, sur la voie Sir-Wilfrid-Laurier, à un mille de Saint-Hyacinthe, du côté de Sainte-Madeleine; la victime a été transportée à l'hôpital Saint-Charles, de cette ville, souffrant d'une fracture de la jambe gauche.

M. Henri Leduc, 43 ans, de St-Valérien, voyageait en bicyclette, samedi dernier, le 11 septembre, quand il fut renversé par une automobile; le blessé

En 'claironnant' sur les "Trois Ponts..."

Le monument à Simon soulève bien des discussions...

La rançon... de la gloire!

L'impôt sur le revenu n'est pas un compte à dormir debout...

La France est pourrie, vient de dire ce cher M. Rumilly...

Qui aurait dû y demeurer, pour y être à son aise...

M. Duplessis a pris l'avion mercredi...

Il cherche le nord...

De Bernonville trouve qu'on a fait trop de publicité autour de son nom...

Quand on a un titre, des antécédents, des faux passeports et des amis fascistes...

Les nudistes américains ont adopté une résolution invitant les soldats à se déshabiller.

Comme ça, disent-ils, il ne pourrait plus y avoir de guerre, puisqu'on ne pourrait plus reconnaître les ennemis!

Et plus de "cling" pour tenue négligée, de nous confier un vétérinaire de la dernière!

Enfin, plus de braves à... quatre poils...

Les pièces d'un dossier mènent parfois derrière les barreaux...

Le prophète Robert Bénédict vient de prédire la disparition prochaine de la lune qui... a fait son temps...

Apparue (dit-il) il y a 859,000 ans, lors de la disparition de l'Atlantide, elle va être frappée par une comète que dirige l'âme de mon grand-père...

Ces... lunatiques!

Albert Willemetz a dit que l'enfance est un âge d'or où l'on n'a pas besoin d'argent...

La fièvre des foies est-elle une fièvre de cheval?

A Montréal, ces jours derniers, nous apprend "La Patrie", la salle du "Gayety" a été prise d'assaut et il a fallu un cordon de policiers pour contenir la foule...

Les commentaires seraient superflus...

Cet avocat passe pour ne pas avoir particulièrement l'oreille du tribunal.

L'autre jour, deux "chers maîtres" discutaient dans la salle des pas perdus. On parlait d'un vol récent.

—Ce doit être un client d'Un-tel qui a fait le coup... suggérait l'un.

—Impossible, répliqua l'autre. Tous ses clients sont en prison.

William Croyle, vieil Américain de quatre-vingt-deux ans, a calculé que, depuis sa naissance, il a vécu 29,220 jours, soit 701,280 heures, soit 2,076,800 minutes, soit 2,524,608,000 secondes.

Un ami ayant contesté ce chiffre de deux secondes, M. William Croyle s'est remis à ses calculs...

Tout comme M. Onésime Gagnon ou ces messieurs du Tram...

Un biologiste de l'université de Cornell vient de révéler que les mites font beaucoup de bruit en mangeant...

Une raison de plus pour leur faire la guerre... au coton...

A Trois-Rivières, "telle" affaire est-elle "enterrée" avec la victime?

Quand le cœur se serre, c'est que ça se tasse...

King a pris le bateau et Saint-Laurent mène la barque...

Et nous jetons... l'encre.

Marius

Mme Ald. Lussier de S.-Denis décédée

Mme Aldérie Lussier, de Saint-Denis-sur-Richelieu, est décédée ces jours derniers à l'âge de 73 ans et 8 mois. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil cinq enfants et quatorze petits-enfants: Mme Josaphat Archambault (Yvonne), de La Providence; Mme Patrice Laflamme (Léonie), de Montréal; Mme Léo Gauvin (Stella), de Saint-Hyacinthe; Mme Aimé Laflaur (Lidia), de Saint-Ours, et M. Wilbrod Lussier, de Saint-Denis; deux frères, MM. Napoléon Larue, de La Providence, et Raoul Larue, de Montréal; trois sœurs, Mmes Joseph Richard (Mélèda), Théodore Ethier (Laura) et Aimée Laflamme (Amanda).

Les funérailles ont eu lieu en l'église paroissiale de Saint-Denis, sous la direction de la maison H. Phaneuf & Fils. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Alfred Pépin, de Saint-Antoine, et le service fut chanté par M. le chanoine F.-A. Larocque, curé de la paroisse, assisté de MM. les abbés Alfred Pépin et R. Bousquet, comme diacre et sous-diacre. La chorale était sous la direction de M. le notaire Alphonse Meunier; les porteurs étaient MM. Albert et Arthur Lussier, Albert Richard, J.-B. Boissel, Eugène Larue et Gérard Ethier.

Une innovation de "Pepsi-Cola"

Célébre pour sa bouteille de 12 onces, la compagnie de liqueurs douces Pepsi-Cola du Canada, vient d'introduire, dans notre région, où elle est représentée par M. Lucien Larivée, de St-Hyacinthe, la bouteille de 6 onces. Cette nouvelle et attrayante bouteille a son étiquette de couleur incrustée dans le verre; ce format a été choisi afin de répondre à la demande croissante des consommateurs et des vendeurs. Il ne remplace pas, on voudra bien le noter, le vieux et familier contenant de 12 onces. Les deux genres de bouteilles vont continuer d'être sur le marché, aux prix réguliers; la petite bouteille se vendra 5 sous, plus les taxes.

Le progrès

En 1865 quand la peinture préparée a été vendue au Canada pour la première fois dans des bidons de fer-blanc et qu'on payait 50c pour quatre livres de plomb blanc, le nouveau produit commercial était mis dans les anciennes boîtes avec trou-et-cap (hole-and-cap). La boîte à peinture moderne "double-tite" (doublement juste) a été introduite en premier par l'American Can Company en 1909, suivant le perfectionnement des boîtes à dessus à friction et celles appelées "penny-lever" (s'ouvraient avec sou). À la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle.

Important

Le Service d'Education familiale reprendra ses réunions-forums sur l'éducation, le 3e dimanche d'octobre, comme les quatre dernières années. Seulement, il faudra prendre note que les réunions auront lieu le soir et non pas l'après-midi, pour répondre aux désirs de la majorité des membres du S.E.F. Donc, après les Vêpres, c'est-à-dire vers 7.45 hrs, à l'endroit accoutumé, l'Ecole Supérieure Girouard, rue Mondor. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Secrétariat, 755 du Palais, Tél. 305-W (Mme Boivin).

Convocation

L'Assemblée Populaire aura lieu pour les Dames-secules le 22 septembre, à 8 h. p.m., en l'église du Saint-Sacrement, à l'occasion de la Semaine de Propagande de la J.O.C.

A Contrecoeur

Une assemblée de la Ligue Antituberculeuse de Saint-Hyacinthe a eu lieu mardi soir dernier, le 14 septembre, au camp de Santé qui possède la Ligue à cet endroit et où quelque 200 enfants de notre ville font, chaque année, un séjour d'un mois; la réunion était sous la présidence de M. François Jetté, vice-président, qui remplaçait M. T.-A. St-Germain, président, empêché d'être présent. On remarquait aussi MM. J.-A. Guindon, trésorier; le Dr Marc Bergeron, directeur médical; MM. Haldon Charron, Gérard Deslandes, Jean Locas, Jacques Bousquet, Antonio Fiset, Dr Lucien Gaboury et Mme R. Philie, tous directeurs.

Pèlerinage

Un pèlerinage, organisé par la Garde d'Honneur Ind. Inc., de Saint-Hyacinthe, aura lieu dimanche prochain, le 19 septembre, à l'Oratoire Saint-Joseph, de Montréal. Tous les membres sont priés d'y prendre part. Rassemblement à 6.45 h. a.m.; tenue militaire sans armes.

Une heureuse initiative de la Banque de M.

Chaque été, il se crée une moisson d'histoires appelées dans le langage de public "Histoires de touristes" et qui ont pour but d'amuser et de

faire rire les amis. L'une d'elles, bien typique, c'est l'histoire du touriste qui écrit au bureau de tourisme pour savoir s'il va rencontrer beaucoup de difficultés avec les Indiens, et s'il peut voyager de Montréal à Winnipeg en toute sécurité et sans guide. Il y en a d'autres qui nous font croire que certains touristes viennent chez nous en juillet, munis de skis et de toboggans attachés à leurs autos.

Or, la Banque de Montréal a décidé de faire quelque chose au sujet de tous ces "on dit". En effet, en une brochure de 100 pages, format de poche, bien il-

lustrée, intitulée "Canada Today", elle a préparé et compilé un tableau réaliste, clair et bien lisible, sur notre pays tel qu'il existe dans la réalité. Il n'a pas été dans l'intention de la B de M de dépeindre le Canada sous les couleurs attrayantes de la publicité touristique; dans "Canada Today", elle s'en est tenue aux faits, avec un minimum de statistiques.

Cette brochure n'est pas écrite pour les Canadiens, mais bien pour l'homme d'affaires, l'immigrant ou le touriste qui envisage notre pays à distance et se demande ce qu'est réellement le

Canada.

La B de M a déjà fait distribuer des milliers d'exemplaires de cette étude aux délégués étrangers qui ont assisté à la première Exposition de Commerce canado-internationale, tenue à Toronto au cours de cet été; nous comprenons aussi que la B de M, par l'intermédiaire de ses correspondants de par le monde entier, en fait distribuer d'autres exemplaires à toutes les personnes qui montrent des velléités à faire du commerce avec le Canada.

Il faut féliciter la B de M de ce travail. Sa devise n'en est que

mieux consolidée et plus étendue: "Au service des Canadiens dans toutes les sphères de la vie"; en effet, en donnant aux gens des autres pays un tableau exact du "Canada tel qu'il est aujourd'hui", elle travaille avec le public du monde entier pour que chacun acquière l'image "d'un Canada" qui est arrivé à l'âge adulte et qui mérite le respect et la confiance de toutes les autres nations. Plus les étrangers verront le Canada tel qu'il est réellement, plus notre commerce prospérera; et plus notre population prospérera.

Nous avons rendu... "la meilleure bière au Canada" encore meilleure!

Voilà pourquoi

plus de gens boivent de la
BIÈRE BLACK HORSE
que jamais auparavant

En avez-vous dégusté dernièrement?

BRASSERIE  DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL... FONDÉE EN 1811—UNE DIVISION DE NATIONAL BREWERIES LIMITED

GAGNEZ FACILEMENT DE SUPERBES PRIMES
EN VENDANT NOS CARTES NOËL

Gratès

• MONTRE-BRACELET
• CASSEROLE
• COUVERTURE
• GRILLE-PAIN
• 21 BELLES PRIMES À VOTRE CHOIX

C'EST FACILE. MALLET LE COUPON ET VOUS RECEVREZ UN BEL ASSORTIMENT DE \$1.50 DE CARTES. RIEN À DÉBOURSER. VOUS PAYEZ APRÈS LA VENTE ET NOUS VOUS RETOURNONS ALORS LA PRIME DESIRÉE.

Je désire recevoir une bricole de cartes pour vendre, et catalogue de beaux cadeaux gratuits.

rien à DÉBOURSER

MALLET ce COUPON

NOM _____
ADRESSE _____

C'est un réel plaisir que de vendre ces cartes. Elles sont si belles que vous n'avez qu'à les montrer pour les vendre.

Adresser les PRIMES DE LUXE ENVOI NEUVILLE P. QUE.

**CHANGEMENT
D'HORAIRE**

en vigueur:
**DIMANCHE, 26 SEPTEMBRE
1948**

Renseignements complets des
Agents du

Pacifique Canadien

CETTE ANNÉE ENCORE!

Un relevé des voitures à l'Exposition Canadienne Nationale, à Toronto, le Jour de la Fête du Travail, a donné les résultats suivants:

	39% DE TOUS LES PNEUS	ETAIENT DES
GOODYEAR	39%	14%
2e PNEU	10%	7%
3e PNEU	8%	6%
4e PNEU	8%	4%
		Tous les autres 12%

Que cette incontestable préférence en faveur du millage supérieur de la sûreté supérieure et supérieure des Goodyear soit votre guide d'achat. Voyez votre marchand Goodyear.

GOOD YEAR

PLUS DE GENS ROULENT SUR DES PNEUS GOODYEAR QUE SUR TOUTE AUTRE MARQUE

Provinciale

Le patinage a débuté hier soir, à l'aréna de Saint-Hyacinthe; les amateurs pourront désormais se livrer à leur sport favori tous les soirs de la semaine, sauf lorsqu'il y aura parties de baseball ou de hockey; ainsi, demain soir, s'il y a joute de baseball à Saint-Hyacinthe, il n'y aura pas de patinage à l'aréna.

Frank Martin termina ensuite la rencontre de façon spectaculaire en faisant mordre la poussière à Couillard, Johnson et Janicki.

Sommaire:

St-Hyacin.	.000 000 041—5	10 0
Farnham	010 001 000—2	8 3

F. Martin et Galipeau; Mello, Morgan et Janicki.

	P.J.	M.L.	Pts	C.S.	B.B.	W.P.	H.B.	S.O.	G.	P. Moy.
F. Martin	2	18	2	10	3	0	0	18	2	0.1000
J. Herr	1	9	0	4	1	0	0	11	1	0.1000
J.-P. Tetreault ..	2	13 ¹	9	18	5	0	0	6	0	0.0000
E. Weiser	1	2	1	3	0	0	0	1	0	0.0000
L. Edwards	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0.0000
P. Blumette	2	20	23	8	8	1	0	1	2	0.2000

Adresser cette formule: **PUBLICATIONS OFFICIELLES ROGER ENRG.**
Casier Postal 102, Saint-Hyacinthe

Au champ les nôtres ont évolué avec brio; Stan Lipka a particulièrement brillé, à la sixième, quand il a volé un coup sûr certain à Lavendoski; quelques instants plus tard, Mike Rollins exécute une course sensationnelle pour cueillir un dur coup

Stan Lipka

de David Pope.

Les faits saillants
A la première, Thomas frappe

Les Saints ne placèrent plus un seul cœur sur les sentiers par la suite; Farnham ne le fit qu'à la huitième, quand Crimmins frappa un simple; puis Thomas fut sauf sur une erreur de McNeely; Lavendowski fut retiré au bâton et David Pope cogna un roulant facile à McNeely. Morgan, frappant pour R. Palmer avait été retiré au bâton au début de cette manche.

Voici le sommaire de cette partie:

Farnham	000 000 000—0 4
St-Hyacin	001 000 000—1 2
Crimmins et Janicki; Herr et Galipeau	

Mercredi, Jeudi, Vendredi, 22 - 23 - 24 Sept.

Pierre
BLANCHARD
Annie
DUCAUX

PONTCARRAL

AU MEME PROGRAMME

*'Tempêtes sur les Alpes
et 'Indiscretions Sous-Marines'*

Aussi: Les Actualités Françaises

En quelques mots...

DANS LES SPORTS

par Amédée GAUDREAU

UNE DURE SERIE

Ce fut une dure et spectaculaire série qui mit aux prises, en quart-de-finale, dans la Provinciale, les clubs Farnham et Saint-Hyacinthe; l'issue en fut incertaine jusqu'à la dernière balle et vainqueurs aussi bien que vaincus présentèrent à nos amateurs des rencontres exceptionnelles. Les Saints, après une fin de saison chancelante, se sont ressaisis et ont évolué avec brio dans les moments opportuns; leurs adversaires, tout vaincus qu'ils aient été, leur ont livré une lutte extrêmement corvée.

FRANK MARTIN ET HERR EN VEDETTE

Cette série a surtout été marquée par d'énervants duels de lanceurs et si nous l'avons emporté, nous devons une fière chandelle à Frank Martin et Johnny Herr. Frank Martin a décroché la part du lion en remportant à lui seul deux gains, dont un à Saint-Jean, tandis que Johnny Herr a été la cause principale de notre seconde victoire. Ces deux hommes ont été une réelle inspiration pour leurs coéquipiers et ils n'ont jamais fait montre de faiblesse au monticule. Martin a dû surmonter maintes impasses, particulièrement dans la cinquième partie, et il a paru se jouer des plus dangereux coéquipiers du Farnham pour lesquels ses offrandes ont été un véritable mystère. "Texas" fut incontestablement le héros No 1 des Saints dans cette série.

En blanchissant ses rivaux par 1-0, samedi, Johnny Herr a aussi grandement aidé les Saints à passer en semi-finale; fait à noter, Herr n'a accordé qu'un seul but sur balles et 4 coups sûrs à ses rivaux, affichant son meilleur contrôle de la saison. Il a retiré 11 frappeurs au bâton.

Chez nos rivaux, Willie Pope a décroché deux gains, en plus de la excellente figure dans la cinquième partie. N'ayant que 3 coups sûrs aux Saints; le lanceur-gérant Crimmins fut à la hauteur de la situation samedi, avec une performance de 2 coups sûrs, en cognant lui-même 3 pour les siens; vendredi, à Saint-Jean, Mello fut fort brillant jusqu'à la huitième alors que nos porte-couleurs enregistrèrent leurs premiers points. Bref, les lanceurs du Farnham ont officié avec plus d'aplomb qu'ils ne l'avaient fait durant toute la saison régulière; seuls leurs frappeurs ne purent avoir raison de Frank Martin et Johnny Herr.

Au bâton, Mike Rollins a été responsable de notre première victoire avec son deux-but opportun, à Saint-Jean; Mike a aussi été l'un de nos plus constants frappeurs durant cette série et sa tenue au champ a été plus qu'impeccable. Gene Nance et Connie Creeden ont fait compter, lorsque nous l'avons emporté par 1-0, le but décisif, justifiant leur position dans l'ordre des frappeurs, ce qu'ils avaient d'ailleurs déjà fait par leurs exploits au bâton depuis le début de l'été. Le retour de Nance a opéré le résultat espéré et Gene a lui-même cogné 8 coups sûrs en 18 essais au cours de la série pour dominer à l'offensive avec une moyenne de .444. Le receveur Gus Galipeau a magnifiquement secondé nos lanceurs et sa combativité ne s'est jamais démentie; dimanche soir, l'intervention de Galipeau à la première manche, quand il "couvrit" Paul Martin, fut un facteur important de notre triomphe. Mais la victoire locale fut surtout une victoire d'équipe à laquelle participèrent, dans toute la mesure de leur possible, tous nos joueurs et chacun a droit à des félicitations.

L'un des plus heureux de ce succès du Saint-Hyacinthe était sûrement Paul Martin, le pilote de notre équipe. Celui-ci a su utiliser ses meilleurs lanceurs dans les parties stratégiques et la manœuvre a porté fruit; Paul a particulièrement bien agi quand il n'a pas fait lancer Frank Martin à Farnham, le gardant pour la partie du soir, advenant notre défaite dimanche après-midi.

AUTOUR ET ALENTOUR D'UN PROTÉ...

Les amateurs de baseball ont été tenus en alerte, au début de la semaine, après qu'un protêt eût été logé par la direction du club Farnham au sujet de la partie de dimanche soir. Les demandeurs alléguèrent que l'arbitre Ripley n'était pas en état d'arbitrer cette importante rencontre, alors que par ailleurs, le président de la ligue déclara lui-même, devant témoins, dimanche soir, que tel n'était pas le cas. Ce qui n'empêcha pas le président Durivage, qui n'en est pas à une tergiversation près cette saison, d'acquiescer à la demande du club de sa propre ville, le lendemain, portée devant le grand comité de la ligue, le juge T. A. Fontaine, de la Cour des Sessions de la Paix, la décision du président a été renversée. L'une des raisons qui auraient motivé cette décision du juge Fontaine serait l'illégalité du protêt du Farnham; en effet, pour qu'un protêt soit valide, il faut qu'il soit logé immédiatement après qu'une décision litigieuse a été rendue et que l'intention du club protestataire soit communiquée au public sur-le-champ. Or, dimanche, la rencontre était terminée quand Farnham a entrepris les démarches que l'on sait. Enfin, tous les amateurs de bonne foi admettront que Willie Pope a bel et bien commis, dimanche soir, deux "balls".

Aussitôt après que sa décision eût été renversée, le président Durivage a démissionné et il en a eue les clubs de la Provinciale; il est probable que sa démission sera acceptée. En attendant, M. Louis-Marie Morin, de cette ville, vice-président du circuit, remplace M. Durivage ipso facto.

ET LES BRAVES

Ce n'est pas une mince tâche qui attend les Saints contre les Braves, en semi-finale des éliminatoires de la Provinciale. Les hommes de Patte, renforcés par le retour de Jean-Pierre Roy, viennent d'éliminer les Cubs de Drummondville en trois parties consécutives et ils ont eu tout le temps désiré pour se reposer. Jean-Pierre n'a toutefois pas été chanceux contre les Saints cette année, car ceux-ci lui ont fait subir la plupart de ses défaites; par contre, Terry McDuffy a été un véritable mystère pour nos frappeurs et leur "fameux" terrain, en tirant-il profit? Quoiqu'il en soit, cette ronde qui n'a pas encore débuté au moment où nous écrivons ces lignes, promet d'être fort intéressante et d'attirer des foules aussi considérables que celles qui assisteront aux duels Saint-Hyacinthe-Farnham.

CHAUSSEZ VOS PATINS!

Oui, car l'on patine déjà à l'arena de Saint-Hyacinthe! Et ce du matin au soir, puisque les Canadiens de Montréal, le "Dallas" et le Saint-Hyacinthe Junior s'entraînent régulièrement, tandis que les soirées non réservées aux exhibitions de hockey sont accordées à nos patineurs. Plusieurs autres clubs, dont le Sherbrooke de la ligue Senior, viendront également s'entraîner ici sous peu.

Chez nos Juniors, le nouvel entraîneur Mickey Hennessy devrait accomplir de la belle besogne. C'est aussi l'opinion de notre confrère Jacques Beauchamp, du "Montréal-Matin", qui déclarait lundi que "la direction du Saint-Hyacinthe a fait un excellent choix lorsqu'elle a désigné l'agressif Mickey Hennessy pour piloter le club de la ligue Junior l'hiver prochain. Mickey a développé plusieurs joueurs depuis qu'il agit comme instructeur et parmi eux on remarque Cliff Malone, Dan et Frank Porteous, Lou Crowdis et plusieurs autres", ajoutait Jacques... Cette opinion semble partagée par la majorité des connaisseurs.

Jean-Paul Gladu est parti dimanche soir pour Midland, Ont., où il s'est rapporté aux Flyers de Saint-Louis... Guy Leclerc et Gerry Gravel ont, eux, pris le chemin du Lac Beauport où s'entraînent les Rangers et les Braves de New-York... Oscar Aubuchon a reçu des offres pour diriger le club Arvida, au Lac-Saint-Jean... Johnny Chénier jouera en Angleterre, cet hiver... Marcel Despéteux sera de nouveau gérant à Jonquière... Le brillant cerbère Morissette, du Lachine l'an dernier, sera avec le Valleyfield d'Edie Cadioux au cours de la prochaine saison...

QU'EST-CE À DIRE?

Le rapport de la cinquième partie de la série Saint-Hyacinthe-Farnham paru dans "La Voix de l'Est" n'a pas manqué d'étonner maints sportifs. On y apprend, par exemple, entre autres affirmations gratuites, que le club "Farnham, qui était devenu favori

SAINT-HYACINTHE TOUJOURS EN LICE

DANS LES ELIMINATOIRES DE LA PROVINCIALE

Après avoir eu raison du Farnham, les Saints font actuellement face aux Braves de Saint-Jean. — En 3 parties? — Un protêt des Braves. — Les prochaines parties.

Au moment où ces lignes sont écrites, les Saints de Saint-Hyacinthe viennent de remporter leur deuxième victoire consécutive contre les Braves de Saint-Jean, en semi-finale des éliminatoires de la Provinciale, pour ainsi mener par 2-0 dans cette série de 3 de 5. Mais entendons-nous, car la direction du Saint-Jean a logé un protêt au sujet de la première rencontre, disputée sur le terrain des Braves et gagnée par les nôtres au "respectable" score de 13-0; les Braves appuient leur protêt sur le fait que le lanceur Weisler, des Saints, aurait placé le sac d'arcanon du lanceur dans sa poche; or, aucun règlement du baseball organise n'autorise l'annulation d'une partie pour un délit du genre, une bagatelle en somme, comme l'écrivait hier le confrère Laine, de Sherbrooke, et le lanceur peut tout au plus être expulsé de la rencontre, ce qui arriva mardi soir dernier. L'affaire est présentement devant le Grand Comité, saire de la ligue, le juge T. A. Fontaine, qui rendra sa décision incessamment.

En 3 parties?

Hier soir, à Saint-Jean l'as lanceur des Saints, Frank "Texas" Martin, devait officier et on concevait aux nôtres d'excellentes chances de l'emporter en trois parties d'affilée; en effet, McDuffy et Roy ayant déjà lancé depuis deux jours, les Braves n'avaient pas de lanceurs de premier ordre à leur disposition... Mais "Terry The Great" aura peut-être voulu prendre sa revanche?... A moins que Jean-Pierre...

La finale

Quoiqu'il en soit, les Saints sont maintenant favoris pour passer en finale contre les Athletics de Sherbrooke, dans une série de 5 de 9; la partie initiale sera jouée à Sherbrooke. Si les semi-finales sont terminées à cette date, il y aura parties samedi, dimanche (double), mardi, mercredi et jeudi.

Une telle série ne devrait pas manquer d'offrir d'intéressantes rencontres et nous favorisons nos porte-couleurs pour l'emporter en 3 parties. Les locaux ont été pour un délit du genre, une bagatelle en somme, comme l'écrivait hier le confrère Laine, de Sherbrooke, et le lanceur peut tout au plus être expulsé de la rencontre, ce qui arriva mardi soir dernier. L'affaire est présentement devant le Grand Comité, saire de la ligue, le juge T. A. Fontaine, qui rendra sa décision incessamment.

En 3 parties? Hier soir, à Saint-Jean l'as lanceur des Saints, Frank "Texas" Martin, devait officier et on concevait aux nôtres d'excellentes chances de l'emporter en trois parties d'affilée; en effet, McDuffy et Roy ayant déjà lancé depuis deux jours, les Braves n'avaient pas de lanceurs de premier ordre à leur disposition... Mais "Terry The Great" aura peut-être voulu prendre sa revanche?... A moins que Jean-Pierre...

★ L'ETOILE DE LA SEMAINE ★

FRANK "TEXAS" MARTIN!

Un colosse au bras puissant, tel est Frank Martin, le brillant artilleur droitier qui a remporté, ces jours derniers, deux des trois victoires des nôtres, dans leur série de 3 de 5 contre Farnham, pour décrocher indiscutablement la première étoile de la semaine.

Frank est un gars qui peut lancer presque chaque jour et il l'a prouvé cet été en battant Saint-Jean deux soirs d'affilée; arrivé ici au milieu de la saison, il n'en a pas moins pris part à 19 rencontres, remportant 8 gains et subissant 5 échecs, dont trois lorsqu'il vint en relève. Il a aussi évolué au 3e but et dans le champ extérieur à maintes reprises, portant son total de parties à 37, ce qui est beaucoup pour un lanceur. Au bâton, Frank a mérité une moyenne de .287.



Frank Martin

FORT POPULAIRE

Originaire de Longview, dans le Texas, Frank fut à son aise dès son arrivée parmi nous; il a d'ailleurs rencontré son sosie, M. Roland Gagnon, qu'il a aussitôt qualifié de "brother", et le gérant Paul Martin, qui est devenu "daddy". Ce qui démontre quel bout-en-train "Texas" peut être; Frank se plaît beaucoup ici et il espère bien nous revenir l'an prochain.

UNE BELLE CARRIERE

Au sujet de sa carrière dans le baseball, Martin nous révèle qu'il joindra les Phillies de Philadelphie en 1945, après un stage de 5 ans dans l'armée de l'Oncle Sam; envoyé au club Utica, de la Eastern League, un circuit de Classe A, Martin termina en première place des artilleurs de cette ligue avec une moyenne de 1.60 point réussi contre lui; Frank prit part à 24 parties, en gagnant 14 et en perdant 6. Cette année-là, selon le "Baseball Guide", il lança dans 146 manches, fit face à 518 frappeurs, n'accorda que 97 coups sûrs, 39 points (26 mérites) et retira 81 hommes au bâton. Il commença 16 parties et en termina 15.

Acheté par les Chicago White Sox l'année suivante, il fut optionné à Shreveport, dans la Texas League, un circuit de classe AA, où il gagna 9 parties et subit 7 défaites.

UN AUTRE CHAMPIONNAT

En 1947, il débuta à Texacana, dans la Big-State League, un circuit de classe B, dans lequel évoluait Paul Martin, Mike Rollins, Johnny Herr et plusieurs autres joueurs bien connus de nos amateurs; il gagna 4 parties et en perdit 3 avant d'être vendu au Longview, dans la ligue Lone Star, de classe C, où il remporta 18 victoires et subit 8 défaites pour décrocher le championnat des lanceurs avec une moyenne de 2.55. Il lança 20 parties complètes et participa à 12 autres. Cette année, à Greenville, dans la Big State League, Frank avait 11 victoires contre 7 défaites à son crédit quand il accepta de se joindre au Saint-Hyacinthe.

Maurice Robidas à Washington

Maurice Robidas, solide bloqueur des Saints de Saint-Hyacinthe, dans la Provinciale l'hiver dernier, était de passage en notre ville au début de la semaine; Maurice se rapportera lundi prochain au camp d'entraînement des Lions de Washington, avec lesquels il a eu un essai l'hiver dernier.

Quilleurs à la Philharmonique

Une importante assemblée de la ligue de Quilles des Jeunes de Saint-Hyacinthe aura lieu dimanche prochain, le 19 septembre, à 10.30 h. a.m., à la Philharmonique; tous ceux qui sont intéressés à jouer dans ce circuit ou à y inscrire des équipes sont priés d'être présents.

pour éliminer les Maskoutains" (!), a perdu; que des "décisions douteuses de l'arbitre Ripley sont venues atténuer le beau travail de l'arbitre Pat Mitchell" (de Granby). On ne dit mot du troisième officiel, "Barber" Beauregard (de Granby lui aussi), qui ne s'est pas gêné pour contester le fait aux Saints, l'autre jour à la radio, et faire "ses" pronostics sur l'issue des éliminatoires dans la Provinciale. Il appert aussi que "Farnham protesta en vain et que les décisions de Ripley ne furent pas prises, même par les amateurs de Saint-Hyacinthe". Et patati patata, pour terminer un plat... fort indigeste. Nous espérons que l'auteur de ce papier se consola et que s'il assiste à une autre partie intéressant le club local il en publiera un compte rendu plus honnête.

LA PARTIE DECISIVE

DEUXIEME VICTOIRE DE FRANK "TEXAS" MARTIN SUR LE CLUB "FARNHAM"

Le gros artilleur droitier permet ainsi aux Saints de passer en semi-finale des éliminatoires. — Performance de 2 coups sûrs. — Creeden permet à Lipka de compter le seul point de la partie.

UNE ASSISTANCE-RECORD

Devant la plus forte assistance jamais enregistrée au parc Lafontaine, les Saints de Saint-Hyacinthe ont triomphé du Farnham par 1-0, dimanche soir dernier, dans la cinquième partie de la série de détail disputée entre ces deux clubs, pour assurer ainsi le droit de rencontrer, en semi-finale, les Braves de Saint-Jean, vainqueurs des Cubs de Drummondville.

"Texas" Martin a son meilleur droitier des Saints, le gros droitier des Saints, a pour la seconde fois dans cette série, été le héros des nôtres en lançant une magistrale partie; en effet, Martin n'a permis que deux maigres coups sûrs et trois buts sur balles à ses rivaux, pour les tenir à une complète impuissance. Son rival, Willie Pope, qui en était à sa seconde joute en quelques heures, lui a livré un superbe duel en n'allouant que trois coups sûrs et deux buts sur balles aux nôtres.

Creeden fait compter Lipka! Stan Lipka a aussi joué un rôle important dans cette victoire des Saints; à la première manche, il a frappé un simple; il a ensuite fait commettre deux "balls" à Pope, ce qui lui a permis d'atteindre le troisième sac; puis Creeden frappa un long coup à David Pope, dans le fond du champ centre, et Stan débambula vers le marbre...

Galipeau est là! A la première manche, après les retraits de Thomas et Johnson, David Pope frappa un simple; McNeeley lança haut à Paul Martin et la balle roula près du banc des joueurs du Farnham; Pope partit alors vers le deuxième but; mais il avait compté sans le receveur "Gus" Galipeau qui avait "couvert" Martin et qui lança avec précision à Lipka, lequel opéra facilement le retrait.

Mike Rollins frappa un simple, à la deuxième, mais il demeura sur les sentiers. Gene Nance y alla d'un superbe deux-but, à la quatrième, après le retrait de Creeden; Paul Martin et Rollins frappèrent ensuite à R. Palmer, dans le champ gauche.

Morgan vint frapper pour Palmer, à la huitième, après le retrait de Kilmer; il réussit un simple dans la droite. W. Pope fut retiré au bâton et Thomas frappa un "fielder's choice" en direction de Lipka, qui retourna à McNeeley.

Frank se surpasse La tension fut à son paroxysme à la neuvième; Jimmy Johnson reçut un but sur balles et David Pope fut sauf sur une erreur de Paul Martin en tentant de se sacrifier; Frank Martin se surpasa alors en retirant au bâton Joe Adkins, le plus dangereux frappeur des visiteurs; Couillard "bunta" en direction

de McNeeley et Nance lança parfaitement à Martin au premier but, tandis que Johnson et Pope avançaient d'un but chacun; Janicki frappa ensuite un dur rouler, pour lancer ensuite à son honneur le premier sac et permettre ainsi aux Saints de passer en semi-finale des éliminatoires de la Provinciale.

Voici le sommaire de cette partie: Farnham 000 000 000—0 2 0 St-Hyacinthe 100 000 000—1 3 2 W. Pope et Janicki; Frank Martin et Galipeau.

Les Canadiens de Montréal sont arrivés à Saint-Hyacinthe mercredi et ils se sont immédiatement mis à l'entraînement, à l'arena de cette ville; les joueurs qui sont rapportés à Dick Irvin sont:

Gardiens de buts: Bill Durnam et Jerry McNeil; joueurs de défense: Butch Bouchard, Kenny Reardon, Doug Harvey, Hal Laycoe, Glen Harmon et Roger Léger. Joueurs de centre: Elmer Lach, Billy Reay, Kenny Mosdell, Jean-Claude Campeau et Eddie Dorohoy. Aliers gauche: Doug Anderson, d'Edmonton, Buzz Gagnon, George Robertson, Norman Dussault, Bob Filion, Murph Chamberlain, Gerry Plamondon et Bing Mullock d'Edmonton; aliés droit: Maurice Richard, Jacques Locas et Joe Carveth.

Farnham a gagné la deuxième, 8-3 derrière W. Pope

Creeden est le meilleur des Saints avec un circuit, un double et deux simples.

Le Farnham a défait le Saint-Hyacinthe par 8-3, dimanche, après-midi, dans la quatrième partie de la série de détail mettant aux prises ces deux clubs, dans la Provinciale, égalant du fait les chances, 2-2. Willie Pope a bien espacé dix coups sûrs pour recevoir le crédit du gain; Blumette, qui a été remplacé par Tétrault à la fin de la première manche, a subi l'échec. Nos ar-

Le tournoi de croquet du club Maskoutain, de la Provinciale, aura lieu demain soir, samedi 18 septembre, à 9 heures; tous les joueurs de notre ville et de la région sont invités à entrer en lice.

Un surnom pour nos Juniors !!!

La direction du club de hockey Saint-Hyacinthe Junior organise un concours pour le choix du surnom de l'équipe qui portera nos couleurs dans le circuit Therrien, l'hiver prochain.

Les amateurs sont invités à communiquer leurs suggestions en écrivant à: Dr Jean Lafond, président Club de hockey Saint-Hyacinthe Jr, 535 Mondor, ou M. Téléphore Bouchard, sec.-trés., 1840 Morison.

Un billet de saison sera accordé au gagnant.

CLUB SAINT-HYACINTHE JR

Je suggère le surnom suivant:

Signé:

Adresse:

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

AU SCORE DE 18-0!

SAINT-HYACINTHE L'EMPORTE MARDI SOIR A SAINT-JEAN

Dans la joute initiale de la semi-finale. — Les Saints récoltent 21 coups sûrs sur les offrandes de Roy, Tarte et David. — Weisler et Edwards sont invincibles au monticule. — Paul Martin cogne 4 coups sûrs dont 1 circuit.

Les Saints de Saint-Hyacinthe ont remporté la première partie de leur semi-finale de 3 de 5 contre les Braves de Saint-Jean, à ce dernier endroit, mardi soir, au score de 18-0, déclassant totalement leurs rivaux; les nôtres, qui ont tous frappé au moins un coup sûr chacun, ont obtenu 21 "hits" aux dépens de Jean-Pierre Roy, Coco Tarte et David; Roy, qui a quitté le monticule après avoir accordé huit points, à la quatrième, a subi l'échec. Weisler a débuté pour les Saints et il a bien fait jusqu'à la quatrième; les Braves ont alors prétendu qu'il "avait quelque chose dans ses poches" et il a dû quitter le jeu, bien qu'on n'ait rien prouvé d'illégal. Edwards lui a succédé

mystifié les frappeurs du Saint-Jean, tandis que nos gars continuaient à frapper les balles des lanceurs des Braves de plus belle pour augmenter leur avance. Edwards et Weisler ont permis 3 coups sûrs chacun.

Paul Martin cogne

Le gérant Paul Martin a dirigé l'offensive des nôtres avec un circuit, un double et deux simples qui ont produits 4 points; Connie Creeden y est allé de 3 simples, tandis que Stan Lipka a cogné 2 simples et un double; Mike Rollins a fait compter 3 points avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

avec 2 deux-buts, tandis que le receveur Gus Galipeau en a fait compter 4 avec deux deux-buts et un simple; Les Edwards a cogné deux doubles qui ont produit deux points; Gene Nance, deux simples; Clouvisky et McNeeley, un simple chacun.

Voici le sommaire de cette partie: St-Hyacinthe 104 306 103—18 21 St-Jean 000 000 000—0 6 2 Weisler, Edwards et Galipeau; Jean-Pierre Roy, Tarte, David et Ruffin et Roy.

Au CINÉ MASKA Cette Semaine

POUR :- VENDREDI - SAMEDI :-

CONTINUEL SAMEDI
de 1.00 P. M. à la fermeture

Quel chemin dans la vie, un évadé
de prison peut-il suivre avec
sa bien-aimée?



En plus NOUVELLES

A l'Affiche :- DIM. - LUN. :-

Aucune Matinée le lundi
durant la saison d'été

C'EST SAISSANT, C'EST PALPITANT
C'EST UN FILM A VOIR!
tourné avec le concours de l'escou-
ade des homicides de New-York...
QUEL RÉALISME!!!



Montré :- MAR. - MER. - JEU. :-

Matinée MERCREDI
à 2.00 heures p.m.

1 MILLION DE PERSONNES ONT AC-
CLAMÉ CE GRANDIOSE SPECTACLE
MUSICAL SUR LA SCÈNE!

Et il vous est maintenant présenté à l'écran... à vous
d'en profiter... vous regretterez sû-
rement de l'avoir manqué....



2ème FILM "WALL FLOWER" AVEC Joyce REYNOLDS Robert HUTTON

Pour confort, service, et satisfaction, Rendez-vous au Ciné Maska

2ième ATTRACTION

Vous trouverez
de l'aventure
du romanesque

OLD
LOS ANGELES

William ELLIOTT - John CARROLL
Catherine McLEOD - Joseph SCHILDKRAUT
with Andy Devine - Estelita Rodriguez
and Virginia O'Brien - Grant Withers - Tito Bonaldi
A REPUBLIC PICTURE



Beau succès de B. Fitzgerald dans le grand film "Naked City"

Présenté dimanche et lundi, au théâtre Maska. — La dernière
production de Mark Hellinger. — En programme double
avec "Beyond Glory", avec Alan Ladd.

La mort récente du jeune pro-
ducteur Mark Hellinger est une
perte pour le cinéma américain.
Les derniers films qu'il avait réa-
lisés, "The Killers", "Brute Force",
et, surtout, "Naked City", sont
vraiment au sommet de la pro-
duction cinématographique amé-
ricaine des dernières années.
Les cinéphiles maskatins qui
ont eu l'occasion de voir "The
Killers" et "Brute Force" pour-
ront maintenant assister, diman-
che et lundi, les 19 et 20 septem-
bre, au théâtre Maska, à la pro-
jection de "Naked City".
Ce dernier film, tourné com-
me les deux autres d'après la
technique du documentaire, rela-
te un simple fait divers avec une
sobriété de mise en scène com-
parable au chef-d'œuvre anglais
"Brief Encounter". La photogra-
phie, prise dans les rues mêmes
de la ville de New-York, est ex-
cellente, et l'interprétation, avec
Barry Fitzgerald comme vedette
et les New-Yorkais comme figu-
rants, est remarquable.
Un meurtre a été commis.
Aussitôt, le cinéaste nous fait
suivre pas à pas l'enquête du
policier: sur les lieux du crime,
dans les quartiers généraux de la

police, à travers New-York, jus-
qu'à la découverte du bandit, ce
qui donne lieu à une chasse à
l'homme mouvementée. Tout au
long du film cependant, le pro-
ducteur a vu à ce que la réalité
soit respectée. Aussi il ne se pas-
se, en aucun moment, rien d'in-
vraisemblable ou d'extraordinaire.
On a l'impression que "Naked
City" est tout simplement un
documentaire filmé sur un cas
authentique.

Fitzgerald, qui est un excellent
acteur, campe un détective d'une
vérité étonnante dans ses atti-
tudes. Howard Duff s'y affirme, pour
la seconde fois à l'écran, un ac-
teur de talent, de même que Don
Taylor. Quant à la jolie Dorothy
Hart, qui fait ici ses débuts, elle
pourra facilement devenir une
vedette de premier plan à Holly-
wood.

"Beyond Glory", le second film,
met en vedette Alan Ladd, Don-
na Reed, George MacReady,
George Coulouris et Henry Tra-
vers; un drame relatant la réha-
bilitation d'un cadet de l'acadé-
mie militaire de West Point, ac-
cusé d'avoir causé, par sa négligence,
la mort d'un camarade.

D. Durbin, D. Haymes et V. Price en vedette dans "Up in Central Park"

Une comédie musicale de la meilleure veine présentée mardi,
mercredi et jeudi au Maska. — "Wallflower", avec J. Rey-
nolds, comme second film.

Comme tous les films dans les-
quels la gentille Deanna Durbin
tient la vedette, "Up in Central
Park" est débordant de fraîcheur,
de jeunesse, d'entrain, d'humour,
et, on le devine, de chansons.
Cette pellicule sera montrée au
Maska mardi, mercredi et jeudi,
les 21, 22 et 23 septembre; les
autres vedettes en sont Dick
Haymes, Vincent Price et Ro-
bert Cavanaugh.

On y raconte la vie d'une des
plus grandes figures du Broad-
way, "Boss" Tweed, personnifié
par Vincent Price; le film est
surtout une occasion pour le duo
Durbin-Haymes de se faire en-
tendre dans de nombreuses chan-
sons, dont "Just Like the Pages
in the Book", "When She Walks
in the Room", "Say Can You
See", "Carousel in the Park" et
"Face Mio Dio", de Verdi.
L'entrain ne manque pas da-

vantage dans le second film à
l'affiche, "Wallflower", avec Ro-
bert Hutton, Joyce Reynolds et
Janis Paige; tous trois sont très
en forme et à leur meilleur.
C'est Joyce Reynolds qui joue
le rôle de la timide et jeune hé-
roïne qui craint, comme le titre
l'indique, de "faire tapissier" au
bal pendant que les autres jeunes
filles sont assaillies de demandes.
Pour Robert Hutton, qui a débuté
dans "Destination Tokyo", ce
nouveau film est bien différent
de celui qui l'a lancé. Il fau-
dra voir dans "Wallflower" com-
ment une jeune fille sans expé-
rience découvre une nouvelle
technique pour attirer Robert
Hutton à elle. La comédie se mé-
le au sentiment dans ce film dont
l'intérêt est relevé par un dia-
logue rempli de vie et reflétant
bien la mentalité de la jeunesse
contemporaine.

VERS LA FINALE

JOHNNY HERR BRILLE ET SAINT-HYACINTHE GAGNE

La deuxième partie de sa série contre Saint-Jean, ici, mercredi
soir, au score de 8-4. — Terry McDuffy envoyé aux dou-
ches. — Galipeau cogne pour le circuit. — Mike Rollins
frappe deux deux-buts.

Les Saints de Saint-Hyacinthe
ont remporté une seconde victoi-
re consécutive sur les Braves de
Saint-Jean, en semi-finale des
éliminatoires de la Provinciale,
ici, mercredi soir dernier, au score
de 8-4, prenant ainsi une avan-
ce de deux parties dans cette
ronde de 3 de 5.

Herr est solide
Le gaucher Johnny Herr a de
nouveau brillé au monticule pour
les locaux en tenant les visiteurs
à 7 coups sûrs et 3 buts sur bal-
les, faisant mordre la pousière à
8 Braves; ces derniers ont réus-
si cinq de leurs coups sûrs à la
quatrième, alors qu'ils comptè-
rent 4 points. Encore une fois,
Herr a eu recours à un répertoire
de lancers et ses Couillards a
pu frapper ses offrandes plus d'une
fois en lieu sûr.

McDuffy aux douches
Terry "The Great" McDuffy,
qui a débuté au monticule pour
les Braves, a donné un "show"
au monticule avant de prendre
le chemin des douches, la troi-
sième manche, après avoir alloué
6 points et 7 coups sûrs; Carinci
a été solide en relève, n'accor-
dant que 2 points et 5 coups sûrs
en 6 manches.

Circuit de Galipeau
Gus Galipeau a cogné un cir-
cuit pour les locaux; Mike Rol-
lins a continué de s'affirmer avec
2 doubles, tandis que Lipka, Clo-
vinsky et Paul Martin ont récolté
deux simples chacun; Creeden
a réussi un deux-buts et Gene
Nance, un simple.
Bob Estallala a mérité un deux-
buts, chez les Braves; Couillard,
deux simples, Dufort, Clarkson,
Kitman et Méreanu, un simple
chacun.

Ils débutent en force
A la deuxième manche, après
le retrait de Paul Martin, Mike
Rollins cogna un 2-buts et croi-
sa le marbre quand Clarkson, qui
jouait à l'arrêt-court, commit une
erreur sur le coup de Galipeau;
Clavinsky suivit avec un simple,
permettant à Galipeau d'atteindre
le 3e sac; le receveur des
Saints croisa le marbre sur le re-
trait de Herr, qui cogna un rulant
à Couillard, au premier cou-
sin.

Lipka reçut un but sur balles
à la troisième, mais il fut retiré
sur le "fipé" de Creeden; ce dernier
vola le deuxième but; Nance fut retiré au bâton;

CREEDEN A RECU LE TROPHEE "DURIVAGE" SAMEDI SOIR

Pour avoir terminé la saison 1948 en tête des frappeurs de la
Provinciale avec une moyenne de .430. — Saint-Hyacinthe
a 4 joueurs dans le "Big Twelve". — Gene Nance le meilleur
dans les 2-buts.

BEAU GESTE DE CREEDEN



Con. Creeden

calculs.

Le trophée Durivage

Samedi soir dernier, au stade
local, avant la troisième partie
de la série Saint-Hyacinthe-Far-
nham, le président Léopold Du-
rivage, de la Provinciale, a présen-
té à Creeden le trophée qu'il of-
fre lui-même chaque année au
meilleur joueur de son circuit;
peu après avoir reçu cette magni-
fique récompense, Creeden la re-
mit à M. Louis-Marie Morin, po-
pulaire gérant d'affaires du club
Saint-Hyacinthe, comme souve-
nir. La foule applaudit vivement
ce geste de Creeden.

Notons que c'est la troisième
fois en quatre ans que le cham-
pionnat des frappeurs, dans la
Provinciale, va à un membre des
Saints, Oscar Aubuchon et Eddie
Runge ayant déjà, eux aussi, dé-
croché cet honneur.

Quelques détails

Rencontré en fin de semaine,
le secrétaire de la Provinciale,
M. Marcel Bouchard, nous a ré-
vélé que les statistiques officiel-
les complètes ne seraient remi-
ses aux journalistes que dans une
dizaine de jours, à cause du tra-
vail énorme que nécessite une tel-
le compilation et de la tenue ac-
tuelle des éliminatoires. Tout-
efois, M. Bouchard a bien voulu
nous donner la liste des 12 mil-
lieux frappeurs du circuit, parmi
lesquels figurent 4 joueurs du
Saint-Hyacinthe: la voici: Cree-
den, St-Hyacinthe, .430; Clarkson,
St-Jean, .408; Adkins, Farnham,
384; Estallala, St-Jean, 374; Oli-
ver, Granby, 373; Glacé, Sher-
brooke, 368; Lipka, St-Hyacin-
the, 368; David Pope, Farnham,
365; Duany, Sherbrooke, 355;
Monteiro, Granby, 358; Paul
Martin, St-Hyacinthe, 356; Tho-
mas, Farnham, 351; Nance, St-
Hyacinthe, 335.

Clarkson et Adkins ont frappé
le plus de circuits, soit 31; Ge-

AUTRES NOUVELLES
SPORTIVES EN PAGE 9

Belle victoire du Pain Excel

P. Millier et J.-B. Ducharme
brillent pour les nouveaux
champions de la ligue de balle-
mole de la Cité.

Le Pain Excel a remporté, di-
manche avant-midi, sur le ter-
rain du Manège Militaire, le
championnat de la ligue de balle-
mole de la Cité en triomphant,
en finale, dans une série de 4 de
7, du 7 Up de Jean Lehoux, au
score de 11-2, dans la cinquième
partie de cette série.

P. Millier a brillé au monticule
pour les vainqueurs, en n'accor-
dant que 2 coups sûrs, tandis que
ses coéquipiers en obtinrent 10
sur les offrandes de Lamontagne
et Caron; au bâton, J.-B. Duchar-
me a mérité 3 coups sûrs en au-
tant d'essais, tandis que R. Jac-
ques et R. Plante ont frappé pour
le circuit. G. Audette a réussi le
même exploit pour le 7 Up.

La direction du club vainqueur
tient à remercier tous ceux qui
l'ont encouragé durant la saison,
particulièrement le Lt-Col. R.
Hamel, officier-commandant du
Régiment de Saint-Hyacinthe, qui
a gracieusement mis son terrain
à leur disposition.

Voici le sommaire de la partie
précédente:
7 Up: 2 points, 2 coups sûrs et
7 erreurs.
Pain Excel: 11 points, 10 coups
sûrs et aucune erreur.

AU TENNIS

Roland Gaudreau conserve le championnat, au Golf

Il triomphe, en finale, d'Amédée Gaudreault par 2-6, 6-2, 6-3 et
6-1. — Fernand Gaudreau et Jacques Nichols font belle
figure en semi-finale. — Sur les links.

Roland Gaudreau a remporté,
dimanche après-midi, pour la
cinquième année consécutive, le
championnat de tennis du club
de Golf de Saint-Hyacinthe,
trionphant, en finale du tournoi
annuel, d'Amédée Gaudreault par
2-6, 6-2, 6-3 et 6-4. Roland a de
nouveau fait montre de beaucoup
d'endurance et d'habileté dans
un match qui dura deux heures
et demie; après avoir perdu le
premier set, il se rallia avec brio
et afficha une solide tenue, mé-
ritant incontestablement de l'em-
porter.

Chez les dames, les dernières
rondes seront disputées en fin de
semaine.

Au Golf

Sur les links, Mlle F. Loisel
a gagné le tournoi des dames
mettant en jeu le trophée offert
par Mme Camille Desbiens, avec
un score de 68; Mlle Cécile Fiset
et G. Boudreau ont terminé en
2e et 3e places respectivement.

PAUL SERVICE Enrg.

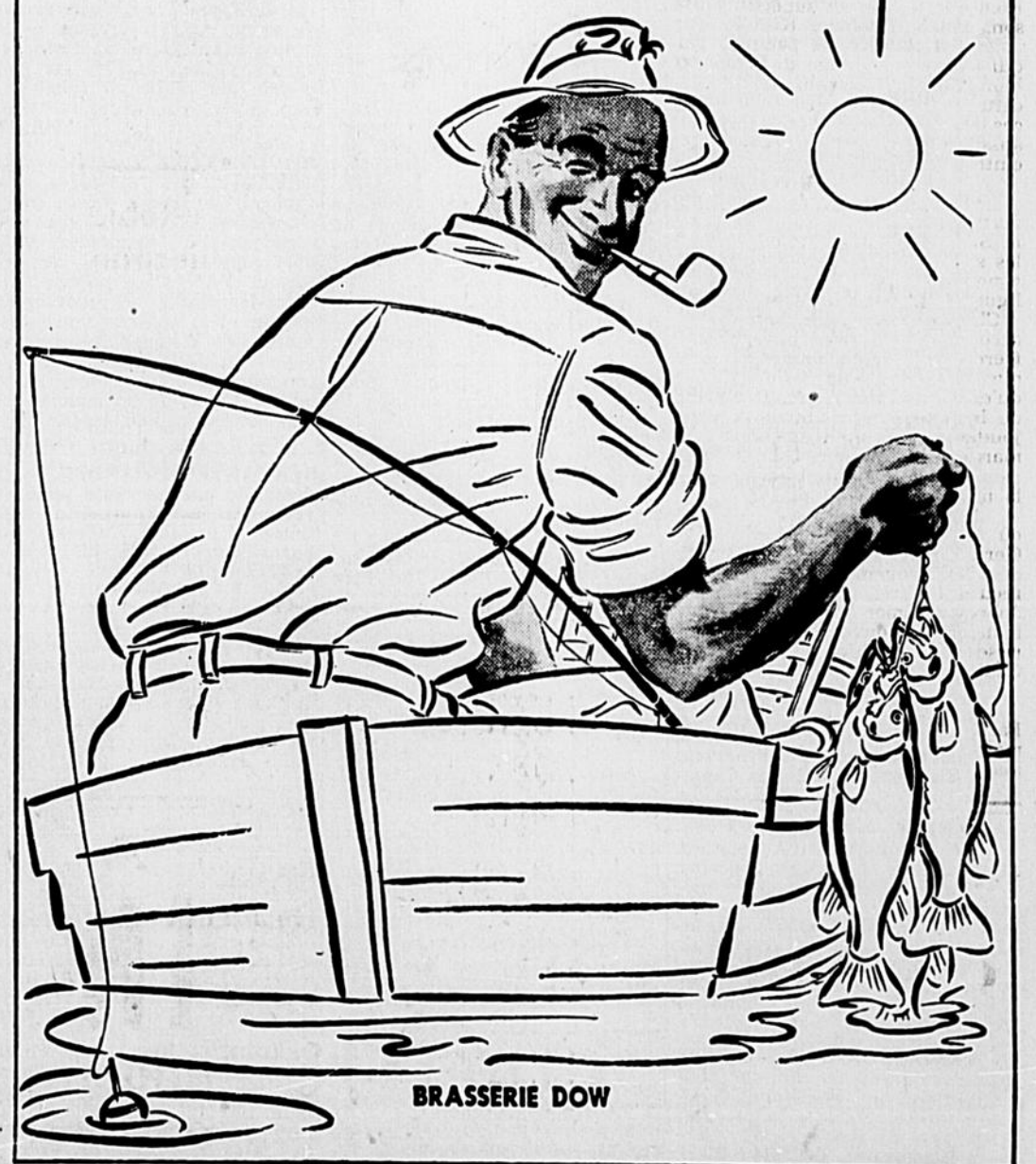
Pour NETTOYAGE, PRESSAGE et TEINTURE,
confiez-nous vos commandes et assurez-vous entière
satisfaction.

Service prompt et courttois

PAUL, CHEVALIER, Prop.

81, Centrale Saint-Joseph Tél. 1891-R

et maintenant...une **Dow**



BUREAU METEOROLOGIQUE MUNICIPAL

OBSERVATEUR: l'abbé Frs-X. Côté

Température du 9 septembre au 15 septembre 1948

Date	à 8 h. a. m.	à 8 h. a. m.	Max.	Min.	Pluie	Neige
9	29.98	68	78	65	0.45	
10	30.03	58	70	55		
11	30.06	54	73	49		
12	30.01	61	77.5	53	0.03	
13	30.02	68	85	57		
14	30.28	54	67	45		
15	30.40	45	69.5	38	0.01	

Précipitation: Pluie: 0.49; Totale: 0.49.

5h heures de soleil — Nébulosité moyenne: 3.3/10
Moyenne maxima: 74.6
Moyenne minima: 51.7.

REPARATION

Si votre poêle ou fournaise sont défectueux, confiez-les nous pour réparations, car nous en faisons une spécialité.

Nous pouvons avoir les pièces de rechange pour toutes les marques de poêles sur le marché.

Adressez-vous au

MAGASIN BELANGER

W. Landry, Rép.

En face du Poste de Police,

1220, Rue Des CASCADES,

TEL. 21

ST-HYACINTHE

EUGENE HANDFIELD

Notaire

Successeur de

Mc L. A. Brunelle

1613 Girouard, Tél. 1586M

Saint-Hyacinthe

HUILE DE CHARME No 100

PARFUM PUR D'ORIENT

Exquis, mystérieux, durable. Développe attrait irrésistible, trouble l'âme, rend votre amour. Bouteille 1

dr. \$1.00 par maille, port

payé. (Par C.O.D. \$1.25).

A l'usage \$5.00. Emballage

discret, garanti. Commande

idéale ENRG. Casier

1352, Québec, P.Q.

J.-Z. Gauthier

ARCHITECTE

715, rue Choquette

Saint-Hyacinthe

Tél. 1734-R

A VENDRE

A VENDRE. — Marchandises militaires, Imperméables, Claques, Pantalons de l'aviation, de l'armée, Chemises, Bottines, Souliers de l'aviation, Battle Dress, Soutiers de mécaniciens, Corvair. Nos prix sont les plus bas sur le marché. Magasin des Biens de Guerre Enrg., 480, rue Mondor (coin Cascades), Tél. 1534-J, St-Hyacinthe. 9a-jno

EPICERIE LICENCIÉE A VENDRE. — Epicerie licenciée, sise au centre de la ville. Bon chiffre d'affaires. A vendre pour cause de santé. S'adresser à 435 rue Mondor, Edifice Le Clairon, Tél. 143. jno-G

A VENDRE. — Maison de deux logis nouvellement réparée, située dans le village de St-Charles, rue Richelieu. S'adresser au Dr C.-A. Bishop, 1325 Girouard, Ville. 28m-jno

A VENDRE. — Bâtisse de 48' x 96', bien éclairée, construite sur solage en ciment, sans colonne. Extérieur fini en papier bardeau avec terrain vacant de 46 x 100. Au coin d'une rue, pour occupation immédiate si désirée. S'adresser par Téléphone: 619-J. 25j-jno

A VENDRE. — Studebaker 1947, 6000 M; Camion Réo 1948, tout neuf, 2 1/2 et 3 T. Camion Réo 1938 avec pompeuse \$600.00, Ford 1942, 2 tonnes 1/2, \$800.00 avec longue plate-forme 17', en très bonne condition. S'adresser à: 2340 St-Joseph, Tél. 781-M. jno-26m

A VENDRE. — Maison située à Sainte-Rosalie, près de l'église, six appartements, chambre de bain complète, plancher de bois franc, système de chauffage à l'eau chaude avec brûleurs à l'huile et thermostat. Logis libre à l'acheteur pour le 1er novembre. S'adresser à 992 Des Cascades. 10-17-24s-10

A VENDRE. — Commerce à vendre à Saint-Paul d'Abbotsford. Boulangerie et hangar à grains. — Autre propriété dans le même village: maison neuve avec entresol de deux étages, grandeur 32 x 42. Deux arpents de terre sont alloués avec cette propriété. S'adresser à Rodolphe Pinsonneault, St-Paul d'Abbotsford, Tél. 2485. 10-17s

A VENDRE. — Chalet de cinq pièces et grand terrain; eau courante, douche, électricité. Meublé si désiré. S'is à la Pointe-des-Fourches. S'adresser à O. Gervais, Rougemont, Tél. 614-S-13. 27a-3-10-17s

CHALET A LOUER. — Chalet remis entièrement à neuf et meublé, vaisselle et ustensiles de cuisine compris. A la Pointe-des-Fourches, 7 milles de Saint-Hyacinthe par rive sud de l'Yamaska, 10 milles par rive nord. Site idéal. S'adresser à J.-P. Brault, 435 rue Mondor, Tél. 143. jno-G

A LOUER. — Grande chambre pour une ou deux personnes dans le centre de la ville. Références. S'adresser à la concierge Maison Corona, 1929 Girouard, jno-27a

A LOUER. — Appartement double, avec cuisinette et chambre de bain. Meublé, compris poêle électrique et frigidaire. Chauffage, éclairé et taxes payées. S'adresser à Mme J.-E. Lalime, Hôtel Corona, 1621 Girouard, Tél. 1030. jno-G-10s

A LOUER. — Logement, genre appartement, bien meublé, sur la rue Girouard, pour couple. S'adresser à Immeuble Auger, 484 Ste-Anne, Près Banque Montréal. 17s

A LOUER. — Chambre meublée pour homme ou couple. Usage de la cuisine. Endroit tranquille. S'adresser à 2460 Notre-Dame, St-Hyacinthe. 17s

A LOUER. — Atelier de 30 x 40 513 rue Mondor. S'adresser à A. Blondin Lée, rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe, Qué. 17s

A LOUER. — Deux appts non meublés, un salon et une chambre avec installation d'eau courante et eau chaude. Permis de faire la cuisine pour couple seulement. Prix modéré. S'adresser à 2410 Duvernay. 17s

LOGEMENT à louer — MENAGE à vendre. — Logement de 5 pièces et chambre de bain, à louer. Aussi à vendre, set de salle à manger, ameublement de la salle d'entrée, fournaise à l'huile, 2 tapis, rideaux vénitiens. Pas besoin d'acheter ménage pour louer. S'adresser à 1140 Bourassa, Tél. 1547-W. 17s

A LOUER. — Logement de trois pièces et de 6 pièces. S'adresser à 233 Saint-Pierre, La Providence, Tél. 39w. jno-17s

A LOUER. — Un logis de neuf de 6 pièces, dont 4 meublées et deux non meublées pouvant être sous-louées. Ces deux pièces ayant entrée privée et toutes les commodités. Lavabo, chambre de bain, etc. La personne qui achètera l'ameublement pourra occuper le logis immédiatement. S'adresser à Malo & St-Onge, 335 St-Simon, Tél. 611. 17s

DIVERS

RIDEAUX VENITIENS fabriqués sur mesure. Livraison à 15 jours. Adressez-vous à R. Desmarais, 12 rue Saint-Charles, Tél. 1007W. La Providence. (11-10)

ATTENTION! ATTENTION! A vendre maison neuve, rue Morrison; trois logis, un terrain de 60' x 105' x 8'. Revenu annuel de \$1200.00. Logis pour l'acheteur. S'adresser à 1010 Papineau, Ville. jno-28m

BANQUETS - RECEPTIONS MARIAGES Magnifique salle, entièrement remise à neuf, très pratique pour banquets, réceptions, mariages, etc. Au centre de la ville. Prix de location très modéré. S'adresser à J.-P. Brault, Edifice "Le Clairon", 435 rue Mondor Saint-Hyacinthe. jno-G

DEMANDEE. — Servante pour ouvrage général de maison, possédant références. Bon salaire. S'adresser à Raoul Lussore, 1010 Papineau, 1500 Laframboise. jno-11j

AGENT DEMANDE. — Aimé Voghel de Ste-Madeleine, distributeur pour les pompes d'eau à pression, moteur trapezue Wood, refroidisseur à lait Wood, demande agent dans un rayon de 100 milles et en attendant d'avoir les agents, j'allouerai 10% sur commande par maille ou achat chez moi. Ecrivez ou venez me voir. 161j-17s

VOULEZ-VOUS connaître votre caractère, vos aptitudes, vos chances de succès, votre pierre chanceuse, le travail qui vous convient, etc., demandez votre horoscope astrologique au Professeur YAN, Case postale 113, Saint-Hyacinthe, qui mentionnant le jour et le mois de votre naissance. En échange, veuillez envoyer un dollar (par lettre recommandée, pour votre sécurité) ou un chèque ou un mandat-poste. Service rapide assuré. 23juil-jno

SERVANTE DEMANDEE. — On demande une servante pour ouvrage général de maison. Références si possible. S'adresser aux bureaux du Clairon, 435 Mondor, St-Hyacinthe, Tél. 113 jno-G

ATTENTION. — M. Fidèle Gélinais, agent d'immeuble, est toujours au Bureau Central d'Immeuble Enrg. Tous les jours de la semaine, le soir, ainsi que le dimanche il sera à la disposition de ses clients et amis à sa demeure, 131 de la Concorde, Tél. 2077, Saint-Hyacinthe. jno-30s

ATTENTION. — Cours de conversation anglaise: après-midi seulement, de 2 h à 5 h. Satisfactions garanties. S'adresser à 2385 rue Ste-Anne. 17s

COUPLE DEMANDE. — On demande couple sans enfants. Emploi permanent pour la femme et le mari. Logis séparé, 1113 Route Nationale, Contrepoint, Tél. 307, 17-24s.

PERDUE. — Une boucle d'oreilles en argent à été perdue dimanche, lors du pèlerinage au cimetière, sur la rue Girouard. Si trouvée, la remettre à Mme Lauré Claing, 139 Concorde, Ville. 17s

A LOUER

A LOUER. — Chambre à louer pour monsieur, dans 1 mille, sans enfant, sur la rue Girouard, téléphoner à 853. jno-7m

La Guilde PHOTOGRAPHIQUE



Grâce à un écran-filtre qui assombrit le ciel, le cheval blanc et les nuages ont été ressortis d'une manière frappante dans cet instantané.

Paysages Brillants

UN de mes amis me faisait voir récemment et avec grande fierté, une série de photos qu'il avait prises durant ses vacances. "Regarde", me dit-il, "ce sont les meilleures que j'ai jamais prises. Je me suis procuré un écran pour mes vacances et il m'a rendu de très grands services".

Je regardai ses photos et je ne pus que l'approuver. Il avait d'excellents paysages. Son écran, un K2, avait contribué à assombrir le ciel et à faire ressortir l'effet des nuages. Il avait aussi aidé à faire disparaître la brume qui gâche souvent les vues de paysages distants.

"Il n'y a pas à en douter," lui dis-je, "un écran donne toujours de bons résultats par une journée claire. Et tu ne pouvais mieux choisir qu'un K2. Il est efficace pour presque toutes les photos".

La raison c'est que le ciel bleu se photographie presque blanc. Un écran jaune ordinaire comme le K2, glissé sur la lentille de l'appareil, rend le bleu du ciel plus foncé sur la pellicule. Résultat: les nuages blancs contrastent mieux avec leur fond.

Comme la plupart des photos de paysages ne sont pas sans nuages, l'écran contribue à souligner ceux-ci.

Il aide aussi à améliorer les photos de personnages photographiés contre le ciel. Ici aussi, l'écran augmente le contraste entre le ciel et le sujet.

En général, un accessoire comme le K2 est utile pour les montagnes et les paysages distants et pour les photos de personnes dans des scènes de plage, de neige ou les marines. Contrairement à certains écrans qui s'emploient uniquement avec les pellicules panchromatiques, le K2 peut s'utiliser avec les pellicules orthochromatiques et les pellicules panchromatiques. Tout ce qu'il y a à faire est de doubler le temps de pose qui serait normal sans écran. Cependant, les propriétaires d'un appareil curré peuvent obtenir des photos présentables de certains genres de scènes, avec un écran K2, même si leur temps de pose est fixé à l'avance.

En effet, les scènes de plage et les marines, tout comme les paysages lointains, sont des sujets brillants et nécessitent un temps de pose moins long qu'une photo moyenne prise avec un Brownie. Le K2 aide donc à compenser le fait que ces caméras à temps de pose fixe sont faites pour les sujets ordinaires plutôt que pour les sujets brillants.

— Jacques Lumière

A L'EXPOSITION DE ST-HYACINTHE

CHEVAUX BELGES

Classe No 1

Etalons de 2 ans

Section 2 M. Albani Nichols, La Présentation.

Section 4 M. Alfred Meunier, St-Liboire; M. Gustave Fontaine, St-Hugues. Jument avec poulain

Section 5 M. Donat Giard, Ste-Rosalie. Pouliche de 1 an

Section 6 M. Gustave Fontaine, St-Hugues. Jument de 3 ans

Section 8 M. Gustave Fontaine, St-Hugues. Jument de 4 ans et plus

Section 9 M. Albert Gadbois, St-Barnabé; M. Gustave Fontaine, Saint-Hugues; M. Albani Nichols, La Présentation; M. Léo Graveline, St-Jude.

Progéniture du Père Section 10 M. Gustave Fontaine, Saint-Hugues; M. Albani Nichols, La Présentation.

Progéniture de la Mère Section 11 M. Albani Nichols, La Présentation; M. Gustave Fontaine, St-Hugues.

CHEVAUX CANADIENS Classe No 2 Etalon de 1 an

Section 1 M. Albani Sylvestre, St-Simon; 2-M. Héliodore Morissette, Ste-Rosalie.

Etalon de 2 ans Section 2 1-M. Gaston Croteau, St-Liboire.

Etalon de 3 ans Section 3 1-M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; 2-M. Albani Sylvestre, St-Simon.

Etalon de 4 ans et plus Section 4 1-M. Alfred Meunier, St-Liboire; 2-M. Aimé Nadeau, St-Aimé. Jument avec poulain

Section 5 1-M. Gaston Croteau, St-Liboire; 2-M. Héliodore Morissette, Ste-Rosalie; 3-M. Victor Rodier, St-Liboire.

Pouliche de 1 an Section 6 1-M. Gaston Croteau, St-Liboire; 2-M. Alfred Meunier, St-Liboire; 3-M. Victor Rodier, St-Liboire.

Pouliche de 2 ans Section 7 1-M. Gaston Croteau, St-Liboire; 2-M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; 3-M. Napoléon Sansoucy, St-Ours.

Jument de 4 ans et plus Section 9 1-M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe.

cinthe; 2-M. Albani Sylvestre, St-Simon; 3-M. Raoul Poitras, Ste-Hélène; 4-M. Napoléon Sansoucy, St-Ours; 5-M. Alfred Meunier, St-Liboire; 6-M. Victor Rodier, St-Liboire.

Progéniture du Père

Section 10 1-M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; 2-M. Gaston Croteau, St-Liboire; 3-M. Napoléon Sansoucy, St-Ours.

Progéniture de la Mère

Section 11 1-M. Ernest Sylvestre, St-Hyacinthe; 2-M. Gaston Croteau, St-Liboire; 3-M. Lucien Desmarais, St-Simon; 4-M. Albani Sylvestre, St-Simon.

CHEVAUX PERCHERONS

Classe No 3

Etalon de 1 an

Section 1 1er prix, M. Fernand Berthiaume, Verchères.

Etalon de 4 ans et plus

Section 4 1er prix, M. Hector Bazinet, St-Barnabé; 2e prix, M. Aimé Nadeau, St-Aimé.

Jument de 3 ans

Section 8 1er prix, M. Fernand Berthiaume, Verchères; 2e prix, M. Jean-Marie Berthiaume, Contrecoeur.

Jument de 4 ans et plus

Section 9 1er prix, M. Fernand Berthiaume, Verchères; 2e prix, M. Philias Berthiaume, Verchères; 3e prix, M. J.-Marie Berthiaume, Contrecoeur; 4e prix, M. J.-Guy Berthiaume, Contrecoeur.

Progéniture du Père

Section 10 1er prix, M. Fernand Berthiaume, Verchères; 2e prix, M. Philias Berthiaume, Verchères; 3e prix, M. J.-Marie Berthiaume, Contrecoeur; 4e prix, M. J.-Guy Berthiaume, Contrecoeur.

Progéniture de la Mère

Section 11 1er prix, M. Fernand Berthiaume, Verchères; 2e prix, M. Philias Berthiaume, Verchères; 3e prix, M. J.-Marie Berthiaume, Contrecoeur; 4e prix, M. J.-Guy Berthiaume, Contrecoeur.

CHEVAUX D'AUTRES RACES

Classe No 4

Etalon

Section 1 1er prix, M. Arthur Giard, St-Hyacinthe; 2e prix, M. Aimé Nadeau, St-Aimé.

Femelles

Section 2 1er prix, M. Richard Désautels, St-Charles; 2e prix, M. Maurice Désautels, St-Charles; 3e prix, M. Arthur Giard, St-Hyacinthe.

CHEVAUX CROISES

PESANT 1300 LBS ET PLUS

Classe No 5

Jument avec poulain

Section 1 1er prix, M. Alphonse Cabana, Ste-Rosalie; 2e prix, M. Jules Nichols, La Présentation.

Pouliche de 1 an

Section 2 1er prix, M. Jules Nichols, La Présentation.

Jument de 3 ans

Section 4 1er prix, M. Jules Nichols, La Présentation; 2e prix, M. Alphon-

ON DEMANDE

Jeunes filles

Travail facile — Bon salaire — Aucune expérience requise

S'ADRESSER AU BUREAU:

GOTHAM HOSIERY Co. of Canada Limited

SAINT-HYACINTHE

19 années d'expérience au service du public dans

L'ASSURANCE GENERALE

C. MERCURE

FEU — AUTOMOBILE — VOL
ACCIDENT — GARANTIE — ETC.Tél. bureau, 98
Résidence, 1051555, 16ième Avenue,
St-Hyacinthe, P. Q.

ACHETEURS OU VENDEURS

Nous sommes à votre service pour une transaction. Que ce soit une propriété, ferme, hôtel ou commerce, nous sommes en mesure de transiger pour vous, car nous avons des clients pour tous genres de propriétés et commerces.

Alors venez nous consulter au:

Bureau Central d'Immeuble Enrg.

515 SAINT-DENIS, Ch. 1

TEL: 1405w

SAINT-HYACINTHE

OU

190 HERIOT Ch. 4

Tél: 4723

DRUMMONDVILLE

DEMANDEES

20 jeunes filles ou femmes n'ayant aucune expérience dans la couture, demandées pour nouvelle manufacture de Blouses. Excellence chance d'apprendre la couture. Bon Salaire. Pour informations,

s'adresser au Bureau de

E. T. Corset Co. Ltd.

M. Bill, lundi le 20 courant à 9.00 a.m.

se Cabana, Ste-Rosalie; 3e prix, M. J.-Paul Boulay, St-Thomas.

Jument de 4 ans et plus

Section 5 1er prix, M. Rosario Angers, St-Thomas; 2e prix, M. Rosario Bissonnette, St-Thomas; 3e prix, M. Olivier Claude, Ste-Rosalie; 4e prix, M. Arthur Lavigne, St-Simon; 5e prix, M. Emery Morin, St-Thomas; 6e prix, M. J.-Paul Boulay, St-Thomas; 7e prix, M. Raoul Paul-Hus, St-Thomas.

CHEVAUX CROISES PESANT MOINS DE 1300 LBS

Section 1 1er prix, M. Richard Désautels, St-Charles; 2e prix, M. J.-Marie Berthiaume, Contrecoeur; 3e prix, M. Fernand Berthiaume, Verchères; 4e prix, M. Gustave Fontaine, St-Hugues; 5e prix, M. Albert Gadbois, St-Barnabé; 6e prix, M. Alb. Nichols, La Présentation; 7e prix, M. J.-Alphonse Cabana, Ste-Rosalie.

CHEVAUX CROISES PESANT MOINS DE 1300 LBS

Section 2 1er prix, M. Raoul Poitras, Ste-Hélène; 2e prix, M. Hector Bazinet, St-Barnabé; 3e prix, M. Adrien Bousquet, St-Denis; 4e prix, M. Arthur Giard, St-Hyacinthe; 5e prix, M. Joseph Marion, St-Barnabé; 6e prix, M. Napoléon Sansoucy, St-Ours.

Section 3 1er prix, M. Adrien Richard, St-Thomas.

Section 4 1er prix, M. Irénée Boulay, St-Thomas.

Section 5 1er prix, M. Raoul Poitras, Ste-Hélène; 2e prix, M. Joseph Marion, St-Barnabé; 3e prix, M. J.-Paul Dubuc, St-Hyacinthe; 4e prix, M. Adrien Bousquet, St-Denis.

Section 6 1er prix, M. Jules Nichols, La Présentation; 2e prix, M. Alphon-

se Cabana, Ste-Rosalie; 3e prix, M. J.-Paul Boulay, St-Thomas.

Jument de 4 ans et plus

Section 5 1er prix, M. Rosario Angers, St-Thomas; 2e prix, M. Rosario Bissonnette, St-Thomas; 3e prix, M. Olivier Claude, Ste-Rosalie; 4e prix, M. Arthur Lavigne, St-Simon; 5e prix, M. Emery Morin, St-Thomas; 6e prix, M. J.-Paul Boulay, St-Thomas; 7e prix, M. Raoul Paul-Hus, St-Thomas.

CHEVAUX CROISES PESANT MOINS DE 1300 LBS

Section 1 1er prix, M. Richard Désautels, St-Charles; 2e prix, M. J.-Marie Berthiaume, Contrecoeur; 3e prix, M. Fernand Berthiaume, Verchères; 4e prix, M. Gustave Fontaine, St-Hugues; 5e prix, M. Albert Gadbois, St-Barnabé; 6e prix, M. Alb. Nichols, La Présentation; 7e prix, M. J.-Alphonse Cabana, Ste-Rosalie.

CHEVAUX CROISES PESANT MOINS DE 1300 LBS

Section 2 1er prix, M. Raoul Poitras, Ste-Hélène; 2e prix, M. Hector Bazinet, St-Barnabé; 3e prix, M. Adrien Bousquet, St-Denis; 4e prix, M. Arthur Giard, St-Hyacinthe; 5e prix, M. Joseph Marion, St-Barnabé; 6e prix, M. Napoléon Sansoucy, St-Ours.

Section 3 1er prix, M. Adrien Richard, St-Thomas.

Section 4 1er prix, M. Irénée Boulay, St-Thomas.

Section 5 1er prix, M. Raoul Poitras, Ste-Hélène; 2e prix, M. Joseph Marion, St-Barnabé; 3e prix, M. J.-Paul Dubuc, St-Hyacinthe; 4e prix, M. Adrien Bousquet, St-Denis.

Section 6 1er prix, M. Jules Nichols, La Présentation; 2e prix, M. Alphon-

TRANSACTIONS

Un lot vacant appartenant à Honoré Phaneuf, situé en la Par. Douville, vendu à Léon Brouillette pour la

MASKOUTANITES

RECEPTION

A la Salle Paroissiale Notre-Dame du Rosaire, mercredi soir, le 8 septembre, les anciens membres de la Chorale Ste-Cécile recevaient en l'honneur des nouveaux membres. La chorale recevait également en l'honneur de Mlle Denise Chicoine et Pauline Delsile, à l'occasion de leur prochain mariage. Des appuis-livres furent offerts à Mlle Chicoine et une lampe fut présentée à Mlle Delsile. Les tables étaient décorées de glaïeuls.

Parmi les personnes présentes, mentionnons: le Révérend Père Fortin, O.P., curé; Mmes Rodolphe Poulin, Lorenzo Caron, Philippe Gendreau, René Roy, W. Houle, Eugène Tossignan, A. Paré, Roland Pothier, P. Houle, H. Dansereau, H. Nantel et P. E. Désy; Mlle Denise Chicoine, Pauline Delsile, Jeanne Daigle, Gabrielle Benoit, Yolande Benoit, Rolande Chicoine, Madeleine

Dansereau, Thérèse Delsile, M. A. Dufresne, Adèle Larocque, S. Flabotte, Gisèle Foisy, Arlette Gendreau, Antoinette Jodoin, Jeanine Jarry, M. Reine Paré, Gisèle Dansereau, Gisèle Charbon, Gabrielle Paré, Thérèse Monnier, Thérèse Riendeau, Rita Daigle, Hélène Dragon, Solange blouin, Lucette Pelland, Jeannine Deslauriers, Lorraine Montambault, Marie-Marthe Larose, J. d'Arc Larose, Jacqueline Martel, Dorothee Lemoine, Thérèse Messier, Carmen Marotte, Laurence Bachand, Laurette Bédard, Françoise Langevin, Catherine Leblanc, Aline Girard et Mariette Tétrault.

M. Charles-A. Vallée est en tournée d'inspection dans l'Ouest Canadien; il s'est rendu jusqu'à Victoria.

Pour la fin de semaine de la Fête du Travail, Mlle Olympe Birtz et Adèle Larocque étaient de passage à St-Jean et à Iberville.

le, où elles visitaient des parents et des amis.

Le juge Victor Cusson et Mlle Pauline Cusson, de Montréal, étaient récemment de passage à Saint-Hyacinthe chez Mme J.-A. Ostiguy.

Mme Arthur Blouin et ses filles, Françoise et Yvette, de Québec, ont passé une semaine à Saint-Hyacinthe, les invitées de M. A. G. Lambert, ainsi que de M. et de Mme Maurice Bourgeois.

Mme Jules Richer a passé quelques jours au Lac Memphrémagog, l'invitée du docteur et de Mme Rodrigue Boisvert.

M. J.-B. Deschênes, des Trois-Pistoles, était à Saint-Hyacinthe, au début de la semaine. M. et Mme J.-E. Phaneuf, de Montréal, étaient à Saint-Hyacinthe au cours de cette semaine.

Mme M.-A. St-Pierre, Mlle Réjane, Estelle et Suzanne St-Pierre, ainsi que M. Guy St-Pierre ont passé la fin de semaine à Montréal, les invitées de Mme Alfred Gaboury et de Mme J.-B. Després.

M. et Mme Jean-Paul Jodoin, de Woodland, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez Mme Albert Jodoin.

M. Arthur Ahier, de Campbellton, N.B., était dans notre ville au cours de cette semaine.

Mlle Louise Saint-Jacques, de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe en fin de semaine chez sa grand-mère, Mme J.-A. Ostiguy.

L'hon. E.-L. Patenaude, de Montréal, était de passage à Saint-Hyacinthe ces jours derniers.

Madame Jean Bergeron, ainsi que M. et Mme Ovide Berthiaume, de cette ville, ont passé la fin de semaine à Québec et Ste-Marie de Beauce.

Pour faire suite à la liste des invités au mariage Gervais-Arès, parue la semaine dernière, mentionnons: M. et Mme Napoléon Gobeille, M. et Mme Louis Brouillette, M. Léon Brouillette, Mlle Bella Brouillette, Claire Brouillette, Laurette Brouillette, de St-

Hyacinthe: Mlle Jacqueline Auclair, de St-Hilaire; Mlle Elisabeth Lavallois, de St-Lambert; Yolande Jacques, des Trois-Rivières; Liliane Jacques, des Trois-Rivières; Lucile Jacques, des Trois-Rivières; Thérèse Decelles, de St-Césaire; M. et Mme Maurice Lampron, de Manchester, E.-U.; M. et Mme Hervé Brodeur, de Lewiston, Maine; M. et Mme Elphège Gervais, de Notre-Dame de Stanbridge; M. et Mme Claude Godin, des Trois-Rivières; M. et Mme Léonard Archambault, de Notre-Dame de Stanbridge; Mme Blanche Arès, de Montréal; M. et Mme Armand Gendron, de St-Césaire; M. et Mme Gérard Meunier, de St-Césaire; M. Yvon Paris, de Saint-Hyacinthe; M. André Lafortune, de Saint-Hyacinthe; M. Boris Gadois, de St-Hyacinthe; M. Georges Souard, de Saint-Hyacinthe; M. Clément Trudel, de Saint-Hyacinthe; M. Arsène Hubert, de Saint-Hyacinthe.

La rédaction se fera un plaisir de publier sans frais, toute nouvelle concernant cette colonie. Tél. 370.

ETAT-CIVIL

CATHEDRALE

Naissances:

9 sept. — Joseph-Richard-Robert fils de Marcel Gaucher et de Angeline Leclerc. Parr. et marr.: Robert Dumais et Yvette Gaucher.

Mariages: 11 sept. — Entre Louis Comtois fils de Antoine Comtois et de Marie-Louise Veronneau, et Denise Philie, fille de Lucien Philie et de Phélie Caouette.

11 sept. — Entre Jean-Paul Robineau, fils de Côme Robineau et de feu Blanche Laurin, et Cécile Gauvin, fille de Adélard Gauvin et de Berthe Meunier.

11 sept. — Entre Paul-Emile Beaudoin fils de Donat Beaudoin et de Anita Vermette, et Thérèse Audette, fille de Armand Gaudette et de feu Germaine Letendre.

14 sept. — Entre Cyrille Rondeau fils de Jos. Rondeau et de Clara Laieunesse, et Mariette Lapierre, fille de Wilfrid Lapierre et de Thais Côté.

Décès: 9 sept. — Mathilda Laporte, veuve de Célestin Rouillard, 79 ans.

8 sept. — Abbé Napoléon-Albert Messier fils de Michel Messier et de Marie Boivin, 76 ans.

15 sept. — Malvina Martin, veuve de Jean-Baptiste Cadorette, 79 ans.

PAR NOTRE-DAME

Naissances: 9 sept. — Francine-Marie, fille de Roland Pion et de Germaine Lalancette. Parr. et marr.: Anatole Lalancette et Amanda Grenier.

12 sept. — Joseph-Serge-Jacques-Normand, fils de Alphonse Normand et de Pauline Petit. Parr. et marr.: Laurent Normand et Léontine Moisan.

12 sept. — Marie-Cécile-Pierrette, fille de Hervé Brodeur et de Marie-Jeanne Jodoin. Parr. et marr.: Eudore Jodoin et Eva Boulet.

Mariages: 9 sept. — Entre Fernando Chagnon fils de Hervé Chagnon et de Valérie Fortier, et Rachel Girouard, fille de Wilfrid Girouard et de Marie-Jeanne Rondeau.

11 sept. — Entre Stanislas-Michel Guillot, veuf de Rose-Alma Denis, et Marie-Rose-Ludoviska Ledue, fille de Félix Ledue et de Gratia Lambert.

PAR DU CHRIST-ROI

Naissances: 8 sept. — Marie-Monique-Huguette, fille de Jean-Yves Durocher et de Lucienne Plouffe. Parr. et marr.: André Ménard et Huguette Plouffe.

12 sept. — Joseph-Pierre-Edmond, fils de Gérard Arpin et de Lucille Forest. Parr. et marr.: Edmond Forest et Valérie Larocque.

12 sept. — Marie-Pierre-Micheline, fille de Henry Graveline et de Laura Bessette. Parr. et marr.: Jean-Paul Tanguay et Florence Pérusse.

PAR DU SACRE-COEUR

Naissances: 12 sept. — Marie-Louise-Diane-Gilberte, fille de Adrien Racicot et de Flore Paquette. Parr. et marr.: Gabriel Racicot et Rosa Lévesque.

PAR DU S. SACREMENT

Naissances: 12 sept. — Marie-Pierre-Danielle, fille de Roland Chabot et de Yvonne Provencal. Parr. et marr.: Noël Chabot et Berthe Chabot.

12 sept. — Joseph-Arthur-Michel, fils de Lucien Gagnon et de Rita Pépin. Parr. et marr.: Arthur Pépin et Rose-Anna Pontbriand.

11 sept. — Joseph-Nicolas-Michel, fils de Hubert Pineault et de Adélaïde Gosselin. Parr. et marr.: Roger Pineault et Huguette Pineault.

Mariages: 11 sept. — Entre Germain Ledoux, fils de Oscar Ledoux et de Yvonne Bombardier, et M. Berthe Colombe, fille de Siméon Colombe et de feu Angéline Chouinard.

4 sept. — Entre Narcisse Bessette, fils de feu Charles Bessette et de Cécilia Ratté, et Hélène Gaudreau, fille de Antoine Gaudreau et de Clara Larocque.

PAR DU S. SACREMENT

Naissances: 12 sept. — Marie-Pierre-Danielle, fille de Roland Chabot et de Yvonne Provencal. Parr. et marr.: Noël Chabot et Berthe Chabot.

12 sept. — Joseph-Arthur-Michel, fils de Lucien Gagnon et de Rita Pépin. Parr. et marr.: Arthur Pépin et Rose-Anna Pontbriand.

11 sept. — Joseph-Nicolas-Michel, fils de Hubert Pineault et de Adélaïde Gosselin. Parr. et marr.: Roger Pineault et Huguette Pineault.

Mariages: 11 sept. — Entre Germain Ledoux, fils de Oscar Ledoux et de Yvonne Bombardier, et M. Berthe Colombe, fille de Siméon Colombe et de feu Angéline Chouinard.

4 sept. — Entre Narcisse Bessette, fils de feu Charles Bessette et de Cécilia Ratté, et Hélène Gaudreau, fille de Antoine Gaudreau et de Clara Larocque.

Programme des Fêtes du 75e Anniversaire

De l'arrivée des Pères Dominicains dans cette paroisse de notre ville.

Voici le programme des fêtes qui auront lieu sous peu dans la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire de Saint-Hyacinthe, à l'occasion du 75e anniversaire de l'arrivée des Pères Dominicains en notre ville.

Il y aura d'abord grande mission eucharistique prêchée par le R.P. Albert Milot, O.P., de Québec, chaque soir, du 25 septembre au 2 octobre; tous les jours de la mission, à part la messe solennelle: messes à 5.30, 6, 6.30, 7, 7.30 et 8 hres et distribution de la Sainte Communion à toutes les demi-heures.

Samedi, le 25 septembre. — Jour d'ouverture. 7.30 H. a.m.: Messe solennelle chantée par le R.P. F.-M. Fortin, O.P., curé actuel de la paroisse. Chant par les religieux du Couvent.

11 hres A.M. — Programme du Pain "Excel", pour les enfants de la paroisse. Animateur: M. Bernard Goulet.

3 hres P.M. — Confessions pour les paroissiens.

7.30 hres P.M. — Ouverture de la grande mission eucharistique prêchée par le R.P. A.-M. Milot, O.P., suivie de confessions.

9 hres P.M. — Concert sacré dans l'église. Artistes invités: M. R. Daveluy, prix d'Europe 1948; Mlle Aline Dansereau, mezzo-soprano et boursière provinciale, et M. Alphonse Ledoux, notre brillant ténor maskoutain.

Dimanche, le 26 septembre. — Grande Journée paroissiale. Messes aux heures habituelles. La Pédication est faite par le R.P. A.-M. Milot, prédicateur de la mission.

Le soir, à 7 hres: Mission eucharistique, suivie des confessions. Le chant par la Chorale Notre-Dame du Rosaire.

Lundi, le 27 septembre. — Journée spéciale pour les religieuses de la ville.

A 7.30 hres A.M., messe solennelle célébrée par le R. P. Turcotte, ancien curé de la paroisse.

A 3 hres P.M., Heure mariale pour toutes les religieuses de la ville.

Le soir, à 7.30 hres, la grande mission eucharistique, suivie des confessions. Le chant par la chorale des Ecoles Raymond et Larocque. Exposition des Reliques de la Consécration.

Mardi, le 28 septembre. — Journée des enfants.

A 7.30 hres A.M., messe solennelle célébrée par le R. P. Ferron, ancien curé de la paroisse.

A 3.30 hres, Heure mariale pour les enfants.

Le soir, à 7.30 hres, la grande mission eucharistique, suivie des confessions. Le chant par la Chorale des Enfants de Marie. Exposition des reliques de la Consécration.

Mercredi, le 29 septembre. — Journée des religieux de la ville.

A 7.30 hres A.M., messe solennelle célébrée par le R.P. Oumet, ancien curé de la paroisse.

A 3.30 hres P.M., Heure mariale pour les religieux de la ville.

Le soir, à 7.30 hres, la grande mission eucharistique, suivie des confessions. Le chant par la chorale des enfants des Ecoles Raymond et Larocque. Exposition des Reliques de la Consécration.

Vendredi, le 1er octobre. — Grande journée de réparation et de pénitence. N.B. Un décret du 12 septembre 1840 de la Congrégation des Rites prescrit un jeûne pour la veille de la Consécration d'une église. Ce jeûne est de rigueur pour l'évêque consécrateur, pour le clergé et pour le peuple de la paroisse, ainsi que pour les personnes qui ont demandé la Consécration.

A 7.30 hres A.M., messe solennelle célébrée par le R. P. Hamel, ancien curé de la paroisse. Exposition du T.S. Sacrement après la messe de 8 hres. Durant la journée, heures saintes successives, par les différents groupes de fidèles.

A 7.30 hres P.M., la grande mission eucharistique, suivie des confessions. Exposition des Reliques de la Consécration.

Samedi, le 2 octobre. — Grand jour de la Consécration du Temple.

3 hres A.M. — Cérémonie de la consécration solennelle de l'église et du maître-autel par Son Excellence Mgr A. Douville, évêque de Saint-Hyacinthe.

Consécration de l'autel latéral de St-Ann par Son Excellence Mgr R. Duprat, O.P., évêque de Prince-Albert.

Consécration de l'autel central de St-Joseph par Son Excellence Mgr J.-M. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg.

A 2.00 hres, Banquet au couvent des Dominicains.

A 3 hres P.M., Exécution de chants et de jeux par les enfants, sur le terrain de l'église.

A 8.00 hres P.M., Grande représentation de "Celle qui se sacrifie", par Louis Berger, S.J. Ce jeu marial sera rendu par les Compagnons de St-Laurent, sous le parrain de l'église. En cas de mauvaise température la représentation est remise

au lendemain.

A 11 hres P.M., Heure solennelle d'adoration, prêchée par le R. P. Réginald Oumet, O.P., ancien curé de la paroisse. Le chant par la chorale Ste-Cécile.

Dimanche, le 3 octobre. — Grande fête de la patronne de notre paroisse.

A 12 hres A.M., Distribution de la sainte Communion.

A 12.30 hres A.M., Messe sur le perron de l'église, célébrée par Son Excellence Mgr J.-M. Lemieux, O.P., évêque de Gravelbourg.

A 6, 7, 8 et 9 hres A.M., Messes pour tous les groupes, avec chants spéciaux.

A 10 hres A.M., Grand'messe, radiodiffusée par Radio-Canada. La prédication y sera faite par le T. R. P. François-M. Faribault, Prieur de ce Couvent.

A 11 hres A.M., Grand'messe pontificale, sur le perron de l'église, célébrée par Son Excellence Mgr R. Duprat, évêque de Prince-Albert.

A 1 hre P.M., Banquet paroissial, à la salle des Bazaars de St-Hyacinthe.

De 3 à 5 hres, visite au cimetière de notre communauté pour prier sur la tombe de nos pères défunts.

A 7.30 hres P.M., Grande procession du Rosaire aux flambeaux présidée par Son Excellence Mgr J.-M. Lemieux, évêque de Gravelbourg.

Tous les anciens de la paroisse sont cordialement invités à ces fêtes qui sont leurs. Aucune autre invitation ne leur sera faite.

Heure sainte

Les membres des cercles Lacordaire et Sainte-Jeanne d'Arc sont priés de prendre note qu'une heure sainte aura lieu à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc jeudi soir prochain, le 23 septembre, à 7.30 h. Le public est aussi invité.

L'instruction obligatoire...

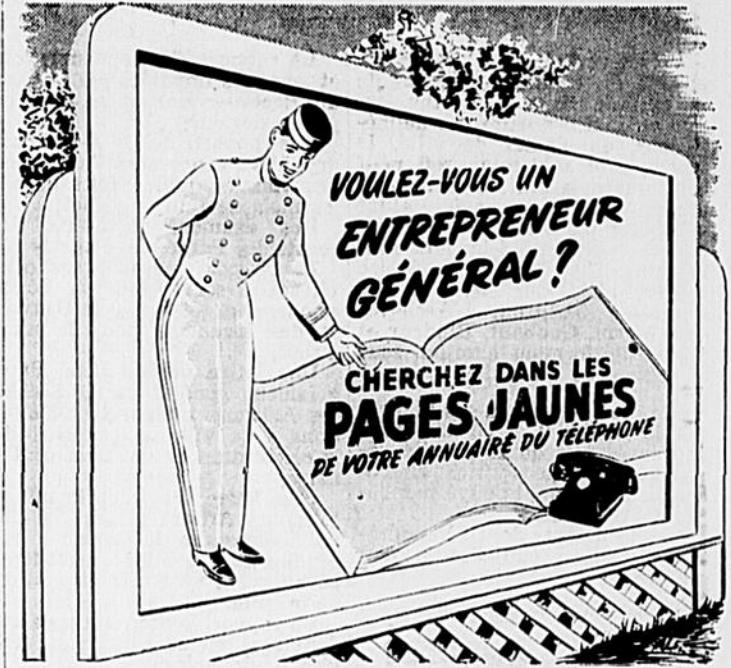
A l'occasion de la reprise des classes, on nous prie de rappeler que la loi dite de fréquentation scolaire obligatoire (art. 290a) oblige "les enfants à fréquenter l'école chaque année, tous les jours pendant lesquels les écoles publiques sont en activité, suivant les règlements établis par l'autorité compétente, depuis le début de l'année scolaire au cours de laquelle il a atteint l'âge de 14 ans".

Nous soulignons donc aux pa-

rents que l'âge de la fréquentation obligatoire s'étend jusqu'à la fin de l'année scolaire au cours de laquelle un élève atteint quatorze ans, et non seulement jusqu'au 14e anniversaire de naissance; en d'autres termes, tout enfant qui n'avait pas l'âge de 14 ans le 1er juillet 1948 devra se conformer à la loi et faire son année scolaire complète.

Aux employeurs

Au sujet des employeurs, l'article 290e dit que "durant les heures de classe des écoles publiques, nul ne doit, sous peine d'une amende n'excédant pas vingt dollars, employer un enfant avant la fin de l'année scolaire au cours de laquelle cet enfant a atteint l'âge de quatorze ans, à moins qu'une dispense n'ait été accordée par le contrôleur des absences".



Eau toujours froide

au robinet à volonté

Installez dans votre bureau ou votre atelier ce refroidisseur d'eau électrique automatique.

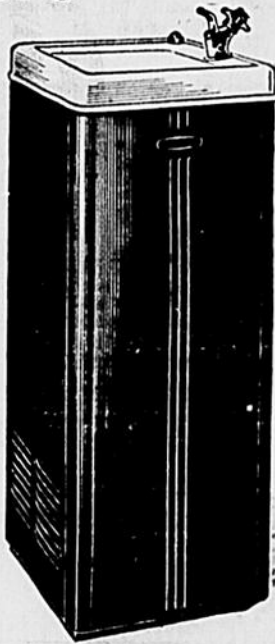


Renseignez-vous aujourd'hui même auprès de la

Northern Electric

COMPANY LIMITED

1620 ouest, rue Notre Dame, Montréal



Thé de la meilleure qualité

"SALADA" ORANGE PEKOE

BONNE NOUVELLE! BONNE NOUVELLE! BONNE NOUVELLE!

Vous pouvez maintenant vous procurer le



AMÉLIORÉ, de trois façons:

au refroidisseur

dans la bouteille attrayante, nouveau format pour refroidisseur, pour seulement 76¢, taxes comprises. Voici enfin Pepsi-Cola en bouteilles de la grosseur que vous espérez. Lorsque vous voulez vous rafraîchir en vitesse, buvez un Pepsi soit au magasin, au travail, au club, au baseball—où que vous soyez, quoi que vous fassiez. Vous pouvez vous procurer Pepsi-Cola dans la nouvelle bouteille pour refroidisseur, à seulement 76¢, et dans la bouteille familière de 12 onces.



pour apporter à la maison

en quantités de 48 onces, dans le carton économique de 4 bouteilles. Léger à porter, léger aussi pour votre budget car vous n'avez que 29¢ à déboursier pour 48 onces. Une réelle économie! Apportez-en un carton aujourd'hui pour régaler votre famille et vos invités, faites-les goûter la saveur maintenant plus délicieuse encore de Pepsi-Cola.

à la fontaine

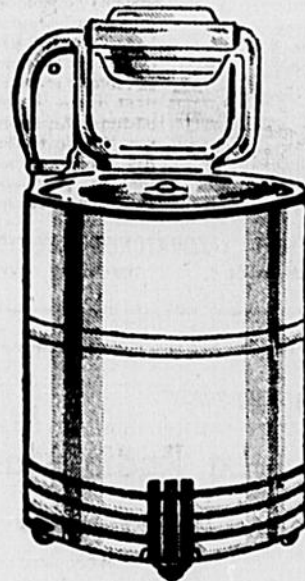
dans les jolis verres Pepsi-Cola en deux dimensions. Arrêtez-vous aujourd'hui à votre fontaine préférée. Buvez Pepsi-Cola aux meilleurs comptoirs de rafraîchissements.



LA SAVEUR rehaussée de Pepsi-Cola est plus rafraîchissante, plus exquise; elle vous satisfait encore plus qu'auparavant. Des années de patientes recherches ont permis de perfectionner une formule qui place Pepsi plus que jamais au premier rang, pour sa saveur, sa pureté et son action rafraîchissante. Jugez par vous-même de l'exquise saveur de Pepsi-Cola! Vous n'avez jamais goûté un tel régal dans aucun autre breuvage! Choisissez Pepsi, le breuvage qui fait mieux que tromper votre soif... qui la satisfait parfaitement.

BUVEZ Pepsi GLACÉ

"Pepsi-Cola" et "Pepsi" sont les marques enregistrées au Canada de Pepsi-Cola Company of Canada Limited.



PROFITEZ du jour du lavage pour reposer vos mains! Laissez la laveuse électrique faire la dure besogne: forcer l'eau savonneuse à travers vêtements et linges sales!

PROFITEZ d'un lavage mieux fait! Le lavage par l'électricité est plus complet, parce que l'eau savonneuse ne fouette pas le linge par endroits mais le traverse en entier, plusieurs fois!

PROFITEZ d'un travail plus rapide! Une laveuse électrique fait le travail et vous laisse du temps pour d'autres choses; et en bien moins de temps que pour le frotter à la main, votre linge est lavé à fond, rincé et étendu sur la corde!



NOMBREUSES DECISIONS PRISES PAR NOS EDILES

Au cours de leur dernière réunion régulière. — Un nouveau camion au département de la Voirie. — On étudie la question des tunnels. — Constructeurs récalcitrants. — Procès-verbal.

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de la ville de Saint-Hyacinthe, tenue au lieu ordinaire des délibérations, en l'hôtel de ville, le mardi, sept septembre mil neuf cent quarante-huit, à huit heures du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de la dite cité, à laquelle sont présents: Son Honneur le Maire Bergeron, Gendron, L'Archevêque, Morin, Godbout, Brodeur et Cadorette, formant quorum, sous la présidence du maire.

Les procès-verbaux des séances des 19 juillet, 9 et 30 août sont approuvés tels qu'ils ont été rédigés, sur la proposition de l'échevin Bergeron, appuyé par l'échevin Godbout.

Les documents dont l'énumération suit sont produits et mis aux archives:

Le rapport des condamnations et amendes imposées par la Cour du Recorder durant le mois de juillet dernier;

Des rapports du Dr J.-E. Beaudry, M.V., concernant l'inspection des viandes qu'il a faite durant les mois de juin et juillet;

Des examens médicaux des constables Paradis et Palardy ré-

Le rapport mensuel des activités des services de la Police, commenté par le Conseil; et des incendies pour le mois d'août;

Une lettre de Me René Paré, président général de la Société des Artisans, offrant ses félicitations à la ville à l'occasion de la célébration de son 25ème centenaire;

Une lettre du Department of Veterans Affairs avisant la cité qu'il reprendra la pompe à incendies Seagrave qu'il avait temporairement mise à la disposition de la ville;

Un rapport concernant un accident survenu au camion du service de la voirie.

Les offres de services par les personnes dont les noms suivent sont mises au dossier des demandes d'emploi:

M. Uldéric Langevin, comme préposé au service du dépôt; M. Philippe Parent, comme assistant-recenseur.

Une requête pour trottoirs sur le côté nord de la rue Lafontaine est référée à l'ingénieur pour estimés.

Conformément à une requête qui lui est présentée, le conseil, sur la proposition de l'échevin Gendron, appuyé par l'échevin Bergeron, décrète l'enlèvement d'un arbre, rue Lafontaine.

Vu l'absence du président des Parcs, M. l'échevin Larivière, les items suivants sont laissés sur la table pour être pris en considération à une prochaine séance:

Une requête du Club de Patinage pour usage du Stade, comme par le passé;

Une lettre du personnel chargé de l'entretien du Stade se plaignant de l'ouverture de cet établissement le dimanche avant-midi;

Une demande de permis d'opération au Stade d'une machine à aiguiser les patins;

Une demande du Club de Hockey de Saint-Hyacinthe Inc., pour usage du Stade;

Une demande de la Ligue Indépendante pour utiliser le Stade ou autres patinoires pour joutes de hockey;

Des soumissions pour installation d'un système de chauffage au Stade.

Sur la proposition de l'échevin Gendron, appuyé par l'échevin Brodeur, l'ingénieur est autorisé à accorder un permis de bouillir à M. G. Veronneau, sous la condition que ce dernier se conforme aux règlements provinciaux et municipaux concernant l'installation des bouilloires.

A la requête du Department of National Defence, l'échevin Gendron, propose, appuyé par l'échevin L'Archevêque, et il est résolu que la semaine du 20 au 26 septembre courant soit proclamée

"SEMAINE DE L'ARMÉE".

Pour les mêmes raisons que l'an dernier, le conseil est unanime à refuser la salle de la bibliothèque de l'hôtel de ville, aux Compagnons de l'Art, pour y donner des auditions musicales.

A la suite d'un rapport de M. R. Hamel, l'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Cadorette, et il est résolu, de payer à M. W. Chicotte la réclamation qu'il a faite à la cité à la suite d'un accident de rue.

Pour se conformer à l'article de la Loi des Licences, l'échevin Cadorette propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu qu'une licence de tables de quilles soit octroyée à M. J.-P. Lauren-

deau, au No. 1324 de la rue Cascades.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu, que ce conseil donne son approbation à un plan cadastral convertissant en lots à bâtir, une partie de terre appartenant aux Révères Soeurs de St-Joseph, portant les Nos originaux 1080A, 1082 et 1083 du cadastre de la Paroisse Notre-Dame, le tout selon un plan préparé par J.-M.-O. Lachance, arpenteur-géomètre et soumis au conseil à la présente séance.

Le conseil prend connaissance d'un rapport de l'inspecteur des bâtiments, et d'une opinion légale de Me P. Pothier, C.R., au sujet d'édifices récemment construits en contravention aux règlements municipaux et en non conformité aux plans soumis pour obtention de permis de construction.

L'échevin L'Archevêque propose, appuyé par l'échevin God-

bout, et il est résolu:

Que M. Jules Théberge soit avisé d'avoir à faire à la maison qu'il construit, rue Sylva-Clapin, les changements requis pour la rendre conforme aux règlements municipaux et aux plans et devis qu'il a soumis lors de sa demande de permis. Cependant, à cause de circonstances particulières, il est accordé au dit délinquant un délai d'une année pour parfaire ces changements.

Que plainte soit portée devant la Cour du Recorder contre M. Arthur Gaud qui a construit, rue Sicotte, un édifice en contravention aux règlements municipaux et non conforme aux plans et devis qu'il a soumis lors de l'obtention de son permis de construction et qu'à défaut de se conformer au dit règlement, Me Pothier, aviseur légal de la cité, soit chargé de prendre au nom de la cité les procédures requises en pareil cas.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Morin, et il est résolu, que la cité achète un camion de marque "Fargo" pour le service de la Voirie.

L'échevin Gendron donne avis qu'à la prochaine séance, il proposera qu'une somme n'excédant pas \$1,400.00 soit votée pour payer le coût d'un camion pour le service de la Voirie.

Pour faire droit à une requête des résidents de la rue Delorme, l'échevin Godbout donne avis qu'à une prochaine séance il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement amendement le règlement de la Circulation, No 536, à l'effet de prohiber le stationnement sur le côté Nord de la rue Delorme.

L'échevin Gendron donne avis qu'à une prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement amendement le règlement No 553, concernant l'appellation des rues afin de donner des noms aux rues récemment homologuées dans l'annexe.

L'échevin Cadorette donne avis qu'à une prochaine séance il proposera l'adoption du règlement suivant:

Règlement pour prévenir les nuisances causées par l'émission de la fumée des cheminées de bouilloires.

Selon l'avis qui en a été donné à la séance du 9 août dernier par l'échevin Mercure et en l'absence de ce dernier, l'échevin Morin propose, appuyé par l'échevin L'Archevêque, et il est résolu, qu'une somme de \$10,152.00, à être tirée des réserves générales des services municipaux, soit votée pour payer le coût d'achat de terrains de la Corporation des Biens de Guerre approuvé à cette dite séance.

L'échevin Bergeron propose, appuyé par l'échevin Godbout, et il est résolu, que le trésorier de la cité soit autorisé à emprunter pour le compte de la ville, par billets signés par le maire et le dit trésorier et faits à l'ordre de la Banque Canadienne Nationale, une somme n'excédant pas deux cent mille (\$200,000.00) dollars, cette dite somme comprenant les emprunts actuellement en cours, et à transporter à cette banque en garantie un montant n'excédant pas \$200,000.00 d'obligations que la cité détient dans ses divers fonds de réserve.

Par la même résolution, le trésorier de la cité est autorisé à signer les formules de transfert en garantie de ces dites obligations.

Le Conseil est unanime à commencer l'étude de construction de nouveaux tunnels sous la voie ferrée, qui semblent devenus nécessaires pour donner de meilleures communications au quartier qui ne cesse de se développer vers la partie nord de la ville.

Attendu qu'il est probable que plusieurs membres du conseil ne soient pas revenus de la Convention de l'Union des Municipalités à temps pour prendre part à la séance régulière du 20 septembre courant, il est proposé par l'échevin L'Archevêque, appuyé par l'échevin Brodeur, et résolu que la prochaine séance régulière du conseil soit reportée au mardi, 21 septembre courant.

L'échevin Gendron propose, appuyé par l'échevin Bergeron, et il est résolu, que la liste des comptes des services municipaux se totalisant à \$80,927.12, et celle des Services des Eaux et Electricité au montant de \$24,584.69,

produites par le trésorier et recommandées par le comité des finances, soient approuvées, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

M. et Mme Avila Daigneault fêtent leurs noces d'argent

M. et Mme Avila Daigneault (Eugénie Garand), de cette ville, ont célébré, samedi dernier, leurs noces d'argent; la journée a débuté par une messe d'action de grâce chantée à Saint-Hyacinthe par le R.P. Laurent Varin, O.P. Il y eut ensuite réception chez M. Maurice Daigneault, de Marieville, fils des jubilaires; on remarqua également la présence de Mlle Thérèse Lise et Gisèle Daigneault; de MM. Jean, Laurent, Marcel, Jacques, Gilles, Lionel et Bernard Daigneault, tous enfants des héros de cette fête.

Après lecture d'une adresse par Mlle Thérèse Daigneault, il y eut présentation d'une bourse et de fleurs par Mlle Lise Daigneault.

Le soir, il y eut banquet. Étaient présents, outre ceux déjà nommés, Mmes Maurice et Jean Daigneault; Mlle Clérinda Daigneault; M. et Mme Adrien Jodoin; M. et Mme Maurice Garand; M. et Mme Paul Garand; M. et Mme Lionel Raiche, Mlle Gisèle Garand, Mlle Thérèse Beaurgard, tous de Saint-Hyacinthe; M. et Mme Aimé Bazinet, de La Présentation; M. et Mme Donat Daigneault, de Granby.

Par suite de la démission de M. Léopold Durivage à la présidence de la Ferme-Ecole Provinciale, M. Louis-Marie Morin, vice-président du circuit, est devenu, ipso facto, président de la ligue; je ne remplis ces fonctions que temporairement, nous a déclaré hier M. Morin, qui a ajouté qu'il avait démissionné comme gérant d'affaires du club de baseball Saint-Hyacinthe. M. Arthur Létourneau, secrétaire-trésorier du club, le remplace.

Les exercices réguliers de la chorale des Enfants de Marie commenceront lundi soir prochain, le 20 septembre, à sept heures et demie, au sous-sol de la cathédrale de Saint-Hyacinthe; toutes les anciennes sont cordialement invitées à y assister, ainsi que celles qui aimeraient se joindre à cette chorale.

Me Bouchard? — Non, il quitta les lieux sans avoir voté.

La version de l'accusé

Témoignant à son tour, l'accusé déclara qu'il était faux qu'il avait dit à son cousin qu'il avait voté six fois le 28 juillet. Il m'a demandé: As-tu voté plusieurs fois? Et je lui ai répondu, en riant: Ça se peut. Je n'ai pas voté à Montréal, où je demeure, ni à Saint-Hyacinthe, continua St-Germain. Quand je me suis présenté au poll, j'y allais pour voir, sur la liste des "checkeurs", si le nom d'Orville Lavallée y était inscrit, car il l'était déjà à un autre endroit. J'ai donc demandé au jeune Brodeur si le nom de Lavallée était sur la liste; c'est tout ce que j'ai fait.

Au tour des avocats

Me Morin déclara ensuite que c'est le devoir du tribunal de condamner les accusés quand la Couronne a fait sa preuve. Au sujet de St-Germain, il est évident que celui-ci a pu voter six fois, est capable de venir dire n'importe quoi en Cour.

De son côté, Me Bouchard rappela qu'il n'avait nullement été prouvé que Saint-Germain avait voté le 28 juillet; bien plus, on n'a pas démontré qu'il a essayé de voter. Car, tout ce qu'il a fait a été de demander au jeune Gilbert si le nom d'Orville Lavallée était sur la liste. Il y aurait eu tentative si l'accusé avait pénétré dans le poll et avait essayé d'obtenir, des officiers d'élection, un bulletin de vote; ce qui n'est pas le cas. En outre, les pointeurs qui sont à la porte des polls n'ont aucun caractère officiel et ils ne sont que les simples agents des partis en présence. Ils ne peuvent même pas empêcher un citoyen de pénétrer dans un bureau de votation, pas plus que cet électeur n'est obligé de leur déclarer son nom et son adresse avant d'aller voter.

Le magistrat Chabot rendra jugement lundi prochain, le 27 septembre.

Les jeunes femmes, les honneurs sont partagés entre un exhibit de la Ferme-Ecole et de

Plusieurs éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ont été fort en vedette aux concours de l'Exposition Provinciale de Québec, ces jours derniers, en remportant plusieurs championnats.

Voici quelques résultats qui intéresseront sûrement nos lecteurs: Bovins Holstein: L'exhibé de MM. Norbert Proulx et fils, de La Baie, mérite le titre de champion junior de taureau. M. R.Y. Craul, de Verchères, présente le jeune taureau vice-champion; M. H.-L. Guilbert, de Verchères, le taureau grand champion et l'institut Jean-Bosco, de Québec, le taureau vice-grand champion.

Dans la course au championnat pour femelles, M. H.-L. Guilbert présente la vache championne senior et grande championne; Brown Corporation, de La Tuque, les exhibits vice-grande championne et championne junior et M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, la taure vice-championne junior.

Bovins Jersey: les rubans pour championnat de taureaux juniors vont aux exhibits A.A. Carson, de Richmond, et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, et les honneurs du grand championnat pour taureau adulte, à l'exhibé de M. Carson.

Chez les vaches - M.M. Verthume Lemay, de Saint-Hyacinthe, et A. Carson gagnent les rubans pour taures juniors, tandis que les exhibits Carson et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, reçoivent les rosettes de grande championne et de vice-grande championne respectivement.

Bovins Canadiens - Dans ces concours les exhibits de la Ferme-Ecole provinciale de Saint-Hyacinthe méritent les titres de champion et vice-champion et de grand championnat pour jeunes taureaux, tandis que M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, reçoit le ruban de championnat senior.

Chez les jeunes femelles, les honneurs sont partagés entre un exhibit de la Ferme-Ecole et de

Nos éleveurs en vedette à l'exposition provinciale

Plusieurs éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ont été fort en vedette aux concours de l'Exposition Provinciale de Québec, ces jours derniers, en remportant plusieurs championnats.

Voici quelques résultats qui intéresseront sûrement nos lecteurs: Bovins Holstein: L'exhibé de MM. Norbert Proulx et fils, de La Baie, mérite le titre de champion junior de taureau. M. R.Y. Craul, de Verchères, présente le jeune taureau vice-champion; M. H.-L. Guilbert, de Verchères, le taureau grand champion et l'institut Jean-Bosco, de Québec, le taureau vice-grand champion.

Dans la course au championnat pour femelles, M. H.-L. Guilbert présente la vache championne senior et grande championne; Brown Corporation, de La Tuque, les exhibits vice-grande championne et championne junior et M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, la taure vice-championne junior.

Bovins Jersey: les rubans pour championnat de taureaux juniors vont aux exhibits A.A. Carson, de Richmond, et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, et les honneurs du grand championnat pour taureau adulte, à l'exhibé de M. Carson.

Chez les vaches - M.M. Verthume Lemay, de Saint-Hyacinthe, et A. Carson gagnent les rubans pour taures juniors, tandis que les exhibits Carson et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, reçoivent les rosettes de grande championne et de vice-grande championne respectivement.

Bovins Canadiens - Dans ces concours les exhibits de la Ferme-Ecole provinciale de Saint-Hyacinthe méritent les titres de champion et vice-champion et de grand championnat pour jeunes taureaux, tandis que M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, reçoit le ruban de championnat senior.

Chez les jeunes femelles, les honneurs sont partagés entre un exhibit de la Ferme-Ecole et de

Plusieurs éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ont été fort en vedette aux concours de l'Exposition Provinciale de Québec, ces jours derniers, en remportant plusieurs championnats.

Voici quelques résultats qui intéresseront sûrement nos lecteurs: Bovins Holstein: L'exhibé de MM. Norbert Proulx et fils, de La Baie, mérite le titre de champion junior de taureau. M. R.Y. Craul, de Verchères, présente le jeune taureau vice-champion; M. H.-L. Guilbert, de Verchères, le taureau grand champion et l'institut Jean-Bosco, de Québec, le taureau vice-grand champion.

Dans la course au championnat pour femelles, M. H.-L. Guilbert présente la vache championne senior et grande championne; Brown Corporation, de La Tuque, les exhibits vice-grande championne et championne junior et M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, la taure vice-championne junior.

Bovins Jersey: les rubans pour championnat de taureaux juniors vont aux exhibits A.A. Carson, de Richmond, et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, et les honneurs du grand championnat pour taureau adulte, à l'exhibé de M. Carson.

Chez les vaches - M.M. Verthume Lemay, de Saint-Hyacinthe, et A. Carson gagnent les rubans pour taures juniors, tandis que les exhibits Carson et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, reçoivent les rosettes de grande championne et de vice-grande championne respectivement.

Bovins Canadiens - Dans ces concours les exhibits de la Ferme-Ecole provinciale de Saint-Hyacinthe méritent les titres de champion et vice-champion et de grand championnat pour jeunes taureaux, tandis que M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, reçoit le ruban de championnat senior.

Chez les jeunes femelles, les honneurs sont partagés entre un exhibit de la Ferme-Ecole et de

La Philharmonique se souvient...

Pour suivre une pieuse tradition, la Société Philharmonique de Saint-Hyacinthe est allée déposer, dimanche dernier, une magnifique couronne de fleurs sur la tombe de celui qui fut son directeur pendant 52 ans, le professeur Léon Ringuet; cette cérémonie eut lieu après le pèlerinage de la Ligue du Sacré-Cœur au cimetière de la Cathédrale.

On pouvait lire, sur cette couronne, l'inscription suivante: "La Philharmonique se souvient".

Une foule nombreuse accompagnait chaque année nos musiciens dans ce pieux pèlerinage; dimanche dernier, la fanfare exécute une marche funèbre, puis un des vieux membres de la Philharmonique, M. Ludger Ledoux, récita les prières d'usage. On joua ensuite le "Last Post". Dans l'assistance, on remarquait le président honoraire de la fanfare, M. Victor Sylvestre, et son épouse; le tambour-major honoraire, M. Amédée Lacroix, et Mme Lacroix; l'hon. juge Emile Marin et Mlle M. Marin; la famille Ringuet était représentée par M. Adrien Ringuet, secrétaire-trésorier de la Société Philharmonique, son épouse et son fils, Paul; le maire de Drummondville, Me Gaston Ringuet, C.R., empêché d'assister à la cérémonie, avait délégué sa fille, Mlle Thérèse Ringuet.

Plusieurs éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ont été fort en vedette aux concours de l'Exposition Provinciale de Québec, ces jours derniers, en remportant plusieurs championnats.

Voici quelques résultats qui intéresseront sûrement nos lecteurs: Bovins Holstein: L'exhibé de MM. Norbert Proulx et fils, de La Baie, mérite le titre de champion junior de taureau. M. R.Y. Craul, de Verchères, présente le jeune taureau vice-champion; M. H.-L. Guilbert, de Verchères, le taureau grand champion et l'institut Jean-Bosco, de Québec, le taureau vice-grand champion.

Dans la course au championnat pour femelles, M. H.-L. Guilbert présente la vache championne senior et grande championne; Brown Corporation, de La Tuque, les exhibits vice-grande championne et championne junior et M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, la taure vice-championne junior.

Bovins Jersey: les rubans pour championnat de taureaux juniors vont aux exhibits A.A. Carson, de Richmond, et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, et les honneurs du grand championnat pour taureau adulte, à l'exhibé de M. Carson.

Chez les vaches - M.M. Verthume Lemay, de Saint-Hyacinthe, et A. Carson gagnent les rubans pour taures juniors, tandis que les exhibits Carson et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, reçoivent les rosettes de grande championne et de vice-grande championne respectivement.

Bovins Canadiens - Dans ces concours les exhibits de la Ferme-Ecole provinciale de Saint-Hyacinthe méritent les titres de champion et vice-champion et de grand championnat pour jeunes taureaux, tandis que M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, reçoit le ruban de championnat senior.

Chez les jeunes femelles, les honneurs sont partagés entre un exhibit de la Ferme-Ecole et de

Plusieurs éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ont été fort en vedette aux concours de l'Exposition Provinciale de Québec, ces jours derniers, en remportant plusieurs championnats.

Voici quelques résultats qui intéresseront sûrement nos lecteurs: Bovins Holstein: L'exhibé de MM. Norbert Proulx et fils, de La Baie, mérite le titre de champion junior de taureau. M. R.Y. Craul, de Verchères, présente le jeune taureau vice-champion; M. H.-L. Guilbert, de Verchères, le taureau grand champion et l'institut Jean-Bosco, de Québec, le taureau vice-grand champion.

Dans la course au championnat pour femelles, M. H.-L. Guilbert présente la vache championne senior et grande championne; Brown Corporation, de La Tuque, les exhibits vice-grande championne et championne junior et M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, la taure vice-championne junior.

Bovins Jersey: les rubans pour championnat de taureaux juniors vont aux exhibits A.A. Carson, de Richmond, et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, et les honneurs du grand championnat pour taureau adulte, à l'exhibé de M. Carson.

Chez les vaches - M.M. Verthume Lemay, de Saint-Hyacinthe, et A. Carson gagnent les rubans pour taures juniors, tandis que les exhibits Carson et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, reçoivent les rosettes de grande championne et de vice-grande championne respectivement.

Bovins Canadiens - Dans ces concours les exhibits de la Ferme-Ecole provinciale de Saint-Hyacinthe méritent les titres de champion et vice-champion et de grand championnat pour jeunes taureaux, tandis que M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, reçoit le ruban de championnat senior.

Chez les jeunes femelles, les honneurs sont partagés entre un exhibit de la Ferme-Ecole et de

Plusieurs éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ont été fort en vedette aux concours de l'Exposition Provinciale de Québec, ces jours derniers, en remportant plusieurs championnats.

Voici quelques résultats qui intéresseront sûrement nos lecteurs: Bovins Holstein: L'exhibé de MM. Norbert Proulx et fils, de La Baie, mérite le titre de champion junior de taureau. M. R.Y. Craul, de Verchères, présente le jeune taureau vice-champion; M. H.-L. Guilbert, de Verchères, le taureau grand champion et l'institut Jean-Bosco, de Québec, le taureau vice-grand champion.

Dans la course au championnat pour femelles, M. H.-L. Guilbert présente la vache championne senior et grande championne; Brown Corporation, de La Tuque, les exhibits vice-grande championne et championne junior et M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, la taure vice-championne junior.

Bovins Jersey: les rubans pour championnat de taureaux juniors vont aux exhibits A.A. Carson, de Richmond, et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, et les honneurs du grand championnat pour taureau adulte, à l'exhibé de M. Carson.

Chez les vaches - M.M. Verthume Lemay, de Saint-Hyacinthe, et A. Carson gagnent les rubans pour taures juniors, tandis que les exhibits Carson et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, reçoivent les rosettes de grande championne et de vice-grande championne respectivement.

Bovins Canadiens - Dans ces concours les exhibits de la Ferme-Ecole provinciale de Saint-Hyacinthe méritent les titres de champion et vice-champion et de grand championnat pour jeunes taureaux, tandis que M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, reçoit le ruban de championnat senior.

Chez les jeunes femelles, les honneurs sont partagés entre un exhibit de la Ferme-Ecole et de

Plusieurs éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ont été fort en vedette aux concours de l'Exposition Provinciale de Québec, ces jours derniers, en remportant plusieurs championnats.

Voici quelques résultats qui intéresseront sûrement nos lecteurs: Bovins Holstein: L'exhibé de MM. Norbert Proulx et fils, de La Baie, mérite le titre de champion junior de taureau. M. R.Y. Craul, de Verchères, présente le jeune taureau vice-champion; M. H.-L. Guilbert, de Verchères, le taureau grand champion et l'institut Jean-Bosco, de Québec, le taureau vice-grand champion.

Dans la course au championnat pour femelles, M. H.-L. Guilbert présente la vache championne senior et grande championne; Brown Corporation, de La Tuque, les exhibits vice-grande championne et championne junior et M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, la taure vice-championne junior.

Bovins Jersey: les rubans pour championnat de taureaux juniors vont aux exhibits A.A. Carson, de Richmond, et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, et les honneurs du grand championnat pour taureau adulte, à l'exhibé de M. Carson.

Chez les vaches - M.M. Verthume Lemay, de Saint-Hyacinthe, et A. Carson gagnent les rubans pour taures juniors, tandis que les exhibits Carson et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, reçoivent les rosettes de grande championne et de vice-grande championne respectivement.

Bovins Canadiens - Dans ces concours les exhibits de la Ferme-Ecole provinciale de Saint-Hyacinthe méritent les titres de champion et vice-champion et de grand championnat pour jeunes taureaux, tandis que M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, reçoit le ruban de championnat senior.

Chez les jeunes femelles, les honneurs sont partagés entre un exhibit de la Ferme-Ecole et de

Plusieurs éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ont été fort en vedette aux concours de l'Exposition Provinciale de Québec, ces jours derniers, en remportant plusieurs championnats.

Voici quelques résultats qui intéresseront sûrement nos lecteurs: Bovins Holstein: L'exhibé de MM. Norbert Proulx et fils, de La Baie, mérite le titre de champion junior de taureau. M. R.Y. Craul, de Verchères, présente le jeune taureau vice-champion; M. H.-L. Guilbert, de Verchères, le taureau grand champion et l'institut Jean-Bosco, de Québec, le taureau vice-grand champion.

Dans la course au championnat pour femelles, M. H.-L. Guilbert présente la vache championne senior et grande championne; Brown Corporation, de La Tuque, les exhibits vice-grande championne et championne junior et M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, la taure vice-championne junior.

Bovins Jersey: les rubans pour championnat de taureaux juniors vont aux exhibits A.A. Carson, de Richmond, et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, et les honneurs du grand championnat pour taureau adulte, à l'exhibé de M. Carson.

Chez les vaches - M.M. Verthume Lemay, de Saint-Hyacinthe, et A. Carson gagnent les rubans pour taures juniors, tandis que les exhibits Carson et Maurice Bazinet, de St-Hugues de Bagot, reçoivent les rosettes de grande championne et de vice-grande championne respectivement.

Bovins Canadiens - Dans ces concours les exhibits de la Ferme-Ecole provinciale de Saint-Hyacinthe méritent les titres de champion et vice-champion et de grand championnat pour jeunes taureaux, tandis que M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, reçoit le ruban de championnat senior.

Chez les jeunes femelles, les honneurs sont partagés entre un exhibit de la Ferme-Ecole et de

Plusieurs éleveurs de la région de Saint-Hyacinthe ont été fort en vedette aux concours de l'Exposition Provinciale de Québec, ces jours derniers, en remportant plusieurs championnats.

Voici quelques résultats qui intéresseront sûrement nos lecteurs: Bovins Holstein: L'exhibé de MM. Norbert Proulx et fils, de La Baie, mérite le titre de champion junior de taureau. M. R.Y. Craul, de Verchères, présente le jeune taureau vice-champion; M. H.-L. Guilbert, de Verchères, le taureau grand champion et l'institut Jean-Bosco, de Québec, le taureau vice-grand champion.

Dans la course au championnat pour femelles, M. H.-L. Guilbert présente la vache championne senior et grande championne; Brown Corporation, de La Tuque, les exhibits vice-grande championne et championne junior et M. Donat Giard, de Ste-Rosalie, la taure vice-championne junior.